Temps probable aujourd'hui :
Nuageux
Température à Montréal, hier :

6.30 a.m. 54	12.30 p.m. 56	6.30 p.m. 50
7.30 a.m. 54	1.30 p.m. 56	7.30 p.m. 52
8.30 a.m. 55	2.30 p.m. 55	8.30 p.m. 51
9.30 a.m. 55	3.30 p.m. 54	9.30 p.m. 51
10.30 a.m. 55	4.30 p.m. 54	10.30 p.m. 52
11.30 a.m. 55	5.30 p.m. 52	11.30 p.m. 51

(Bulletin météorologique complet en page 2)

Le Canada

VENDREDI, 30 SEPTEMBRE 1949
273e journée — 9e mois, 30 jours — 39e semaine

St-Jérôme, confesseur et docteur

SOLEIL lever à 5 h. 56 coucher à 5 h. 44
LUNE lever à 3 h. 28 coucher à 11 h. 48

QUARANTE-SEPTIEME ANNEE — No 150 MONTREAL, VENDREDI 30 SEPTEMBRE, 1949 PRIX: CINQ SOUS

54-0
1 JAN 50
CHAMBRE DE LECTURE DU SENAT
OTTAWA ONT.
9-382-8

SUR LA TRAGEDIE QUI A CAUSE 23 PERTES DE VIE AU CAP TOURMENTE

LA POLICE PROVINCIALE REÇOIT L'ORDRE DE GARDER LE SILENCE

Vote de confiance à Attlee; motion de censure rejetée

LONDRES, 29. (C.P.). — La Chambre des Communes anglaise a accordé aujourd'hui au gouvernement Attlee le vote de confiance d'une majorité de 342 voix sur 5, comme on s'y attendait. Les conservateurs se sont abstenus. Le gouvernement Attlee avait convoqué les députés en session spéciale afin d'obtenir la ratification de la récente dévaluation de la livre et la ratification des mesures adoptées aux entretiens tripartites de Washington. Le débat a duré trois jours.

Les conservateurs présentèrent d'abord une motion à l'effet d'exprimer la désapprobation de la politique économique du gouvernement. Cette motion fut rejetée par 350 voix à 212. Puis, le gouvernement proposa sa propre motion de confiance, qui fut adoptée par la majorité mentionnée ci-haut. Les conservateurs s'abstinrent de voter, comme il arrive d'ordinaire quand l'Opposition a déjà exprimé son opinion.

Le débat

Avant le vote, le premier ministre Attlee fit un discours dans lequel il vanta les mérites de son administration.

Auparavant, l'Opposition s'était exprimée par la voix d'Anthony Eden, leader adjoint. Celui-ci blâma le gouvernement pour n'avoir pas suffisamment consulté les pays européens et le Commonwealth avant de décréter la dévaluation. Il soutint qu'il est tout à fait nécessaire pour la Grande-Bretagne de se ménager les sympathies de l'Europe et du Commonwealth, sans quoi elle irait de désastre en désastre.

Attlee répondit en disant que son gouvernement se rendait parfaitement compte du fait que le problème de la livre sterling est d'envergure internationale.

Il défendit aussi les mesures sociales de son gouvernement.

Au cours du débat aujourd'hui, Churchill fut l'objet d'une attaque virulente de la part du ministre Bevan.

Celui-ci prédit que si les conservateurs sont jamais retournés au pouvoir, Churchill sera écarté par son propre parti "comme un gant souillé".

Paroles violentes

Bevan usa d'un langage violent. Il annonça que la troupe de médiocrités qui avaient, durant les années qui précédèrent la guerre, écarté Churchill de la tête du parti feraient un jour de lui ce qu'elles firent naguère de Lloyd George et de Ramsay MacDonald.

Le ministre fit un discours à l'emporte-pièce, destiné à rallier les tièdes de son parti en les échauffant. Il employa tous les trucs oratoires capables de soulever l'enthousiasme. Il affirma que l'administration actuelle avait hérité d'un pays menacé de la banqueroute. Les ressources du pays furent dissipées durant les cinquante dernières années, dit-il.

Il accusa ensuite Churchill et les conservateurs d'avoir miné le crédit de leur patrie.

"M. Churchill prétend qu'il y avait une démocratie dans ce pays avant l'accession au pouvoir du parti travailliste. Ce n'est pas vrai Il y avait un Parlement, mais de démocratie, aucune. Les gens de sa classe y étaient représentés, mais pas ceux de la mienne". (M. Bevan est d'origine très humble).

Bevan parla peu de la dévaluation. Il fit observer que même le Canada avait toutes les difficultés à s'équilibrer financièrement par rapport au dollar américain. Il qualifia d'injuste le blâme qu'on adresse à la Grande-Bretagne pour des choses qui sont en vérité attribuables à la guerre.

Procès pour meurtre à Tony Demers

SHERBROOKE, Qué., 29. (C.P.) — M. Tony Demers, ne laissant voir que peu d'intérêt dans l'affaire, a aujourd'hui été mis en demeure de subir un procès sous l'accusation du meurtre de son amie, Mme Anita Robert.

Des centaines de personnes avaient envahi la salle d'audience et les corridors de la Cour, pour assister à l'enquête préliminaire de l'étoile du hockey à Sherbrooke, de l'ancien équipier de la ligue de Hockey Nationale, accusé par la Couronne d'avoir gravement battu son amie.

M. Demers, vêtu d'un habit gris pâle, regardait de temps à autre les témoins et se mordillait les lèvres. Parfois, il semblait indifférent, assis au banc des accusés.

Témoignages

La preuve a porté sur la boisson prise, sur les marques de coups au corps de la jeune femme et sur la mort de celle-ci à l'hôpital La Providence, de Magog, où Demers l'a conduite plusieurs heures avant son décès.

Le Dr R. Beaudry, de Magog, a témoigné de ce qu'il a été appelé à l'hôpital, le 16 septembre ; il a vu la jeune femme inconsciente, marquée de coupures et de meurtrissures à la tête, au cou, à la bouche, à la hanche, aux jambes et aux pieds. M. Demers se trouvait alors hors de la chambre.

Le Dr Beaudry a demandé à Demers ce qui s'était passé ; celui-ci répondit : "Je crois que c'est une bataille."

Histoire à l'hôpital

Quand on lui a demandé des détails, M. Demers a raconté qu'il avait passé la soirée avec un ami, qu'il n'a pas nommé. Il était sorti, dit-il, et à son retour, il a trouvé Mme Robert, blessée et en un état critique. Demers a ajouté que son ami lui a demandé de la reconduire à un hôpital, parce que lui, l'ami, était "trop connu".

Le Dr Beaudry a déclaré qu'à l'hôpital, Demers lui a dit : "Nous aurions avantage à ne pas faire connaître la chose, et si vous n'en parlez à personne, je vous en récompenserai."

Témoignages médicaux

Le Dr Beaudry a poursuivi son témoignage en disant qu'il a fait une ponction lombaire et que le liquide retiré contenait du sang, signe d'hémorragie. Il a par la suite été rappelé à l'hôpital ; à son arrivée, la femme était morte.

Le Dr Jean-Marie Roussel, médecin-légiste, a témoigné que la mort a été "dûe à une hémorragie causée par des coups portés par un instrument contondant, tel qu'un poing". Il a déclaré ne "pas être de l'opinion" que Mme Roberts ait sauté d'une automobile ou en soit tombée.

Menaces

Mme John Burke, de Montréal, soeur de Mme Robert, a déclaré qu'elle a vu M. Demers à plusieurs reprises en compagnie de sa soeur, dont une fois, l'an dernier, dans une maison de chambres pour touristes, à Montréal. M. Demers eut alors une discussion avec Mme Robert, la frappa, brisa ses lunettes et lui fit un oeil au beurre noir. Quand Mme Burke essaya de lui faire des remontrances, M. Demers lui répliqua : "Je vais te tuer, et ta soeur aussi."

Circonstances

M. Denis Laberge, frère de Mme Robert, a confirmé un témoignage précédent, voulant que Mme Robert projetât de se rendre auprès de son mari, à Banff, Alb., et qu'elle eût l'intention de partir le lendemain de la nuit de sa rencontre avec Demers.

Mme Alex Nicol, propriétaire de camps au Petit Lac, et Mlle Florence Trottier, une employée, ont témoigné que M. Demers leur a dit qu'il avait battu sa "femme", remarquant : "C'est une affaire terrible".

La Garde-côtière annonce qu'elle abandonne ses recherches

A la fin de la journée, hier, la Garde-côtière américaine a annoncé qu'elle avait décidé de discontinuer les recherches qu'elle avait entreprises pour retrouver l'avion que l'on voit ici, le "Santa Susanna", avec les deux aviateurs italiens qui le montaient, John M. Brondello, que l'on voit à côté de l'appareil, et son compagnon Camillo Badrioglio. La Garde-côtière a déclaré que toutes les autorités considéraient le cas "de ces deux aviateurs comme une supercherie". Ces aviateurs sont disparus depuis le 17 septembre au cours d'une envolée des Açores à New-York. Hier, le bureau du Transworld Airlines annonait avoir reçu un message de sa succursale de Paris annonçant que les aviateurs étaient à la dérive près des Bahamas. Plus tard, des rapports provenant de Rome doutaient de l'authenticité du message. (S.N.S.)

L'exhumation du cadavre de Madame Guay est ordonnée

QUEBEC, 29. (CP) — Le premier ministre Duplessis a donné ce soir instruction à la Police provinciale de ne "dévoiler aucun renseignement sur l'enquête" menée actuellement sur un complot, où on a utilisé une bombe qui a causé la chute d'un aérobus commercial, au Sault-au-Cochon, le 9 septembre, causant la mort de 23 personnes.

Le premier ministre, qui détient également le porte-feuille de procureur général dans le gouvernement, a donné ce soir ces instructions à la Police et les a déclarées "de rigueur".

M. Antoine Rivard, ministre d'Etat et assistant du procureur général, a fait connaître ces ordres aux quartiers généraux de la police provinciale, à Québec.

Autorisation d'exhumation

M. Rivard a ajouté que le premier ministre lui-même a donné l'autorisation nécessaire pour l'exhumation du corps de Mme J. Albert Guay, épouse du bijoutier de Québec qui est accusé de l'avoir assassinée, en plaçant une bombe à retardement dans le DC-3 des Canadian Pacific Airlines, à bord duquel elle se trouvait.

M. Rivard a poursuivi en disant que cette autorisation d'exhumation a été accordée parce que le directeur de la Police provinciale dans cette enquête, M. Noël Dorion, c.r., "a cru la chose nécessaire".

M. Rivard a déclaré: "Cependant, on n'a pas encore décidé quand on la (l'exhumation) fera. Il se peut que cette mesure ne soit pas nécessaire." On n'a donné aucune explication sur les instructions imposées à la Police au sujet du secret complet dans l'enquête.

Ces instructions ont été confirmées par M. Dorion et par les dirigeants de la Police provinciale.

Exhumation du cadavre

QUEBEC, 29. (Du correspondant du Canada) — L'hon. Antoine Rivard, ministre d'Etat, qui assiste le Procureur Général dans l'administration de la Justice, a autorisé aujourd'hui le coroner Paul Marceau, de Québec, a ordonner l'exhumation du corps de Mme J.-Albert Guay, que son mari est accusé d'avoir assassiné le 9 septembre dans la catastrophe du Cap Tourmente. L'exhumation devait être faite cet après-midi au cimetière St-Charles, où Mme Guay a été inhumée le 14 septembre, mais on a annoncé qu'elle avait été contremandée.

Déclaration officielle

Pour prévenir les fausses rumeurs, l'hon. M. Rivard a fait ce soir la déclaration suivante:

"Dans le cours de son travail, Me Noël Dorion, substitut du procureur général, qui dirige l'enquête judiciaire a cru qu'il pourrait être nécessaire d'exhumer le cadavre de Mme Albert Guay. L'exhumation ne peut être faite sans l'autorisation du procureur général, Me Dorion a donc demandé au procureur général d'autoriser le Dr Paul Marceau, coroner du district de Québec, à ordonner l'exhumation. C'est ce que le procureur général a fait afin que la procédure soit prête. Mais l'ordre ne sera exécuté que lorsqu'il sera jugé nécessaire. Pour le moment, il n'est pas question de faire l'exhumation. Nous ne pouvons dire si elle sera faite."

Les recherches

L'hon. M. Rivard a ajouté que les recherches se continuent: "Il y aura peu de déclarations désormais", a-t-il dit, "et s'il y en a, elle viendront d'ici. Personne n'est autorisé à en faire. A l'enquête préliminaire Me Noël Dorion présentera la preuve. C'est là que le public apprendra le résultat des recherches qui sont faites et se continuent. A ce moment, s'il y a des déclarations à faire, c'est le juge-président de l'enquête qui les fera."

Cette déclaration officielle de l'hon. M. Rivard a sans aucun doute pour but de mettre fin aux déclarations, plus ou moins exactes, que l'on a prêtées à des policiers depuis quelques jours.

Inhumée le 14

Le corps de Mme Guay fut retrouvé dans la nuit du samedi, 10 septembre transporté à Québec le dimanche, 11, et exposé au salon funéraire Sylvio Marceau du dimanche soir au mercredi matin, 14 septembre.

L'autorisation d'inhumer le corps sans autopsie fut donnée parce qu'à ce moment il n'y avait pas de raison de suspecter quoi que ce soit, nous ont déclaré aujourd'hui les autorités. Ce qui veut dire que le mercredi, 14 septembre, on croyait encore à un simple accident. Rappelons que le matin du 14 septembre, le "Canada" annonçait qu'une femme avait porté un colis mystérieux à l'aéroport de Lorette, peu avant le départ de l'avion dans lequel 23 personnes furent tuées par l'explosion d'une bombe près du Cap Tourmente. L'exhumation sera très probablement nécessaire.

Nouvel interrogatoire

De source digne de foi, nous apprenons qu'un agent de la Sûreté provinciale se rendra demain à Godbout, sur la côte nord pour interroger une personne mêlée à la vie aventureuse du présumé auteur du crime.

Ce témoin aurait reçu six paquets de Guay et était à la veille d'ouvrir, à Havre St-Pierre où le bijoutier-dynamitard avait déjà vendu des montres, un commerce

(Suite 2e page, 2e col.)

Bogart comparaîtra à Manhattan; on l'accuse d'avoir causé du trouble

NEW-YORK, 29. (C.P.). — Humphrey Bogart a déclaré qu'il comparaîtra demain devant la Cour de Manhattan, où il répondra à une accusation d'assaut. Il aurait été

Humphrey Bogart

l'auteur de quelque violence survenue à l'El Morocco, boîte de nuit newyorkaise, dimanche, aux petites heures.

Les journaux s'emparèrent de l'affaire dès mercredi, mais Bogart, l'acteur américain, ne fit aucun commentaire. Il a aujourd'hui rompu son silence.

"Cette stupide affaire a été bien grossie par un journaliste du Broadway, dit-il. Il n'y a rien dans toute l'affaire. Il y a bien eu quelque petit tumulte à l'El Morocco dimanche matin, mais ce n'était rien, rien du tout. Personne de blessé. Je n'ai battu personne. Quant à ces femmes, si elles tombaient par terre, mon opinion à moi, c'est qu'elles n'étaient pas capables de se tenir debout"...

"Quoiqu'il en soit, je comparaîtrai demain à 10 heures."

La plaignante est Robin Roberts, modèle âgé de 23 ans. Voici l'histoire. Miss Roberts et Peggy Rabe arrivèrent à l'El Morocco vers les quatre heures. Bogart était à table, ayant avec lui un petit animal en pluche ou autre matière semblable. Les jeunes femmes s'approchèrent et firent mine de vouloir s'approprier le joujou, que Bogart destinait à son fils de huit mois.

Paraît-il que le geste déplut à l'acteur, qui s'ébranla, armé d'un certain nombre d'ustensiles, pour écarter les importunes...

Bogart, de son propre aveu, ne se rappelle pas tout de l'affaire.

L'insémination artificielle condamnée par le Saint-Père

CASTEL GONDOLFO, Italie, 29, (A.P.) — Le Pape a proclamé immorale et contre-nature la fécondation artificielle, définissant ainsi la morale catholique sur ce point. De puis, tout enfant né en vertu d'une telle fécondation doit être tenu pour illégitime si le donateur de sperme ne se trouve pas le père légitime de l'enfant.

Le Souverain Pontife s'adressait aux délégués de 30 pays, au quatrième congrès international des médecins catholiques. Ils étaient ses invités à son palais d'été.

"Seuls les époux ont le droit d'unir leur chair et de produire la vie", dit le Pape. "Prendre l'élément actif de la fécondation (le sperme) et l'introduire artificiellement dans le corps d'une femme, cela constitue un péché contre-nature."

Dans certains cas, la fécondation artificielle est permise; tel est le cas où le secours du médecin est requis pour que la semence de l'homme puisse être introduite dans le sein de la femme, le moyen naturel étant impratiquable.

Le Pape, passant à d'autres sujets avec approbation des moyens employés pour alléger les douleurs de l'enfantement, lorsque ces moyens n'offrent pas de danger pour la vie de la mère ni pour celle de l'enfant.

Les scientistes, a dit ensuite le Pape, ne devraient pas pratiquer des expériences nuisibles à l'homme. "Autre chose est d'étudier la désintégration de l'atome, autre chose est de faire usage de la bombe atomique et d'autres armes susceptibles au contrôle de l'homme. Autre chose de développer l'aviation, autre chose de bombarder sans distinction des objectifs et sans se limiter à ceux strictement militaire et stratégique."

Le Pape a en outre exprimé le cas qu'il fait des recherches relatives au radium et en général de celles qui tendent à diminuer les maladies chez l'homme.

Invasion d'un couvent par des étudiants de l'Université d'Ottawa

OTTAWA, 29. (C.P.) — Un groupe de jeunes étudiants de l'Université d'Ottawa ont effectué aujourd'hui un raid d'initiation d'étrange nature. Ils ont envahi le couvent de la rue Gloucester. Les envahisseurs ont par la suite été dispersés par la police. Ils s'étaient effrontément introduits dans le couvent et dévalaient dans les couloirs, malgré les protestations des religieuses. On ne fit aucune arrestation.

La rupture russo-yougoslave fait du pays de Tito une cible de l'Armée de Staline

MOSCOU, 29. (A.P.) — La Russie soviétique a rompu aujourd'hui le traité d'aide mutuelle qu'elle avait signé avec la Yougoslavie en 1945 et qui devait durer vingt ans. Elle allègue les sympathies de ce pays pour les "impérialistes' occidentaux et ses menées hostiles contre l'U.R.S.S.

Les accusations russes sont fondées sur le récent procès de Rajk, à la suite duquel ce dernier et deux autres communistes furent condamnés à mort pour avoir comploté avec les Yougoslaves et les Américains le renversement du gouvernement hongrois et l'annexion de la Hongrie à la sphère d'influence yougoslave.

(Belgrade demeure pour l'instant impassible devant le geste soviétique. On croit que ce geste sera suivi de mesures identiques de la part de l'Albanie, la Bulgarie, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Pologne et la Roumanie, liées par de semblables traités avec la Yougoslavie.)

La note contenant l'expression de la décision russe fut remise par le ministre adjoint des Affaires étrangères Gromyko, hier, au chargé d'affaires temporaire yougoslave Latinovic. La rupture du traité brise un des derniers liens qui subsistent entre la Russie et la Yougoslavie.

Clause de non-agression rayée

Le traité de 1945, signé le 11 avril 1945 par Tito et Molotov, ce dernier étant alors ministre des Affaires étrangères d'U.R.S.S., contenait une clause de non-agression mutuelle, convenait d'une action militaire conjointe contre l'Allemagne et stipulait une aide mutuelle au cas de l'éventualité d'une nouvelle guerre contre l'Allemagne ou ses alliés.

La note mentionne le procès de Budapest, dont elle tire la preuve des activités hostiles des chefs yougoslaves contre l'U.R.S.S. La preuve fournie à ce procès démontrerait, suivant la note, que le gouvernement de Tito gravite dans l'orbite des impérialismes étrangers.

"Tous ces faits, dit-elle, prouvent que le présent gouvernement yougoslave a foulé aux pieds et mis en pièces le traité d'amitié, d'aide mutuelle et de coopération d'après-guerre que l'U.R.S.S. avait signé avec la Yougoslavie."

M. J.-Eugène Lefrançois choisi candidat libéral dans Laurier

M. J.-Eugène Lefrançois, homme d'affaires et organisateur politique depuis 1921, a été choisi unanimement, à une convention tenue hier soir, candidat libéral officiel dans Montréal-Laurier à l'élection fédérale complémentaire du 24 octobre prochain.

La convention, qui a eu lieu au Cercle paroissial Saint-Enfant-Jésus, 104 est, boulevard Saint-Joseph, était sous la présidence de l'hon. Edouard Rinfret, c.r., ministre des Postes. L'hon. M. Rinfret était aidé de M. Marcel Lafontaine, avocat, secrétaire de la convention et de MM. Bernard Tailleur et Guy Rouleau, respectivement président et 1er vice-président de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal.

L'hon. M. Bertrand

Avant que ne commence la convention, l'assemblée, à la suggestion de l'hon. M. Rinfret, a adopté à l'unanimité une résolution félicitant l'hon. Ernest Bertrand, ancien ministre des Postes et ancien député de Laurier, de sa nomination récente comme juge de la Cour d'Appel et une autre résolution remerciant le très hon. Louis Saint-Laurent du choix judicieux qu'il a fait en la personne de l'hon. M. Bertrand.

La convention

L'hon. M. Rinfret a déclaré que l'organisation libérale de Montréal n'a rien eu à faire dans les préparatifs de la convention. "J'ai moi-même signé, dit-il, les lettres de créances envoyées aux délégués officiels, qui ont été choisis de façon impartiale pour représenter toutes les paroisses et toutes les associations du comté, pour représenter la jeunesse libérale et les femmes libérales".

Appel des délégués

A la demande de l'hon. M. Rinfret, le secrétaire de la convention a ensuite fait l'appel de tous les délégués pour vérifier les lettres de créances et pour vérifier les absences et les présences. Les lettres de créances ont été vérifiées par M. Rinfret lui-même.

A la suite de cette vérification, l'hon. M. Rinfret a annoncé qu'il y avait 317 délégués officiels présents et qu'ils représentaient toutes les paroisses, toutes les associations, la jeunesse libérale et les femmes libérales.

Le ministre des Postes a alors demandé quelles étaient les candidatures que l'on voulait présenter. "Le nom de chaque candidat, dit-il, devra être proposé par un délégué officiel et secondé par un délégué officiel".

Proposition de M. Rochon

M. Dave Rochon, délégué officiel et député de Saint-Louis à l'Assemblée législative — ce comté comprend une partie du comté fédéral de Laurier — a alors proposé le nom de M. J.-Eugène Lefrançois. La candidature de M. Le-

M. J.-Eugène Lefrançois

françois fut immédiatement secondée par M. Alonzo Savard, Mme Yvonne Décary, M. André Levesque, président de la jeunesse libérale de Laurier, M. Wilfrid Deslauriers, M. A. L'Ecuyer, M. Romuald Laurier, M. Armand Godin, M. H. P. Samuel, M. Horace Girard et M. Alcide Legault.

L'hon. Jos Francoeur

L'hon. M. Rinfret demanda ensuite s'il y avait d'autres propositions. Un délégué, M. Dominique Mondor, se leva et proposa le nom de l'hon. Jos Francoeur, ancien député provincial de Mercier. La proposition de M. Mondor fut secondée par M. Emile Emond.

L'hon. M. Francoeur refusa de briguer les suffrages à la convention et il déclara qu'il a l'intention de rester dans la politique provinciale.

"Pour accepter le refus de l'hon. M. Francoeur, dit l'hon. M. Rinfret, ceux qui ont proposé et secondé son nom devront retirer leur motion". C'est ce que firent MM. Mondor et Emond.

(Suite 2e page, 3e col.)

BROOKLYN DEVANCE ST-LOUIS

(VOIR PAGE 9)

Adoption sans vote de l'Adresse en réponse au discours du Trône

OTTAWA, 29 (Du correspondant parlementaire du "Canada") — Les Communes ont approuvé ce soir sur division, sans se donner la peine d'y aller d'un vote formel, à la suite d'un débat sans grand éclat d'une dizaine de jours, l'adresse en réponse au discours du Trône.

Contrairement aux sessions passées, alors que la discussion s'éternisait souvent cinq ou six semaines on a décidé, en moins d'une quinzaine, qu'on pouvait faire tenir "à son excellence le très honorable vicomte Alexander de Tunis, gouverneur général et commandant en chef du Canada, le texte suivant, dument enluminé:

"Qu'il plaise à votre excellence:

"Nous très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les communes du Canada, assemblées en parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à votre excellence pour le gracieux discours que votre excellence a adressé aux deux chambres du parlement".

Et c'est ainsi que l'on a définitivement approuvé le discours du Trône, l'énoncé, dans leurs grandes lignes, des diverses mesures que le gouvernement Saint-Laurent entend faire adopter au cours de la session.

Une motion de non-confiance

Le débat n'a précipité qu'une motion de non-confiance, dont on a disposé dès le début. M. M. J. Coldwell, chef de la C.C.F., voulait que la majorité condamne le ministère pour n'avoir pas annoncé son intention d'éliminer de la loi des pensions de vieillesse l'article exigeant des pensionnées qu'ils fassent la preuve de leur indigence.

En dépit du fait que les socialistes avaient réussi à grouper autour d'eux tout ce qu'on peut trouver d'oppositionnistes, leur résolution avait essuyé la plus humiliante des défaites.

Ce sont surtout des députés des divers groupes de l'opposition qui se sont occupés aujourd'hui de mener l'affaire à bonne fin.

Un conservateur progressiste, M. Douglas Harkness, de Calgary-Est, a, de tous les participants, été celui qui a montré le plus d'énergie, après que M. Jean-François Pouliot, libéral de Témiscouata, l'initiateur des délibérations, eut, à la suite de plusieurs de ses collègues du Québec, parlé amendements à la constitution.

M. Harkness a déclaré que le fait que la Russie soviétique dispose maintenant de la bombe atomique nous oblige à veiller plus que jamais sur l'état de notre système de défense.

"Que sont nos armements, a-t-il demandé, et que faisons-nous pour protéger nos populations civiles qui courent maintenant le danger de subir la guerre en terre canadienne ?"

Pour M. Harkness, tout ne va pas bien dans l'organisation de notre défense nationale. De récentes manoeuvres auraient surtout dé-

(Suite 2e page, 3e col.)

L'hon. M. Rinfret à la convention de Laurier

"Que M. Duplessis aille devant les tribunaux, pour défendre l'autonomie qu'il dit menacée"

L'hon. Edouard Rinfret, c.r., ministre des Postes, a déclaré hier soir qu'une preuve que M. Duplessis n'est pas sincère en parlant de l'autonomie provinciale, c'est qu'il n'est pas allé devant les tribunaux pour défendre son attitude anti-canadienne.

M. Rinfret a fait cette déclaration dans un bref discours prononcé à la suite d'une convention, au cours de laquelle M. J.-Eugène Lefrançois avait été choisi candidat libéral officier dans Laurier à l'élection fédérale du 24 octobre prochain.

"Je défie M. Duplessis, dit M. Rinfret, de prouver devant les tribunaux que le gouvernement fédéral porte atteinte à l'autonomie provinciale. M. Duplessis, si vous êtes convaincu que nous portons atteinte à votre autonomie, pourquoi n'êtes-vous pas allé devant les tribunaux, pourquoi n'allez-vous pas devant les tribunaux? Vous préférez faire une politique électorale mesquine, ou vous défendez très mal l'autonomie provinciale. Car si vous êtes convaincu qu'elle est attaquée, votre devoir, c'est de la défendre devant les tribunaux, c'est d'obtenir justice là où justice est rendue. Allez devant les tribunaux, M. Duplessis, et le peuple verra qui dit la vérité. Le peuple verra que vous mentez effrontément et que M. Saint-Laurent dit la vérité".

Le passé et l'avenir

L'hon. M. Rinfret avait précédemment accusé M. Duplessis de ne vivre que dans le passé, de parler uniquement des gloires du passé et de ne rien faire pour préparer l'avenir. "Moi aussi, dit l'hon. M. Rinfret, je suis fier du passé, mais je suis fier d'avance de ce que nous serons dans l'avenir. Je sais que la génération de demain pourra être fière du gouvernement libéral au pouvoir à Ottawa. M. Saint-Laurent ne travaille par dans les archives. Il fait face aux problèmes de l'heure et il les solutionne dans l'intérêt général du pays, dans l'intérêt général de la population. Et il pense à l'avenir. Et il travaille pour que notre pays continue sa marche ascendante vers l'indépendance totale, vers une prospérité toujours plus grande. M. Saint-Laurent nous donne une législation favorisant le peuple, il agrandit notre territoire et il prend les mesures pour donner à notre constitution une valeur légale, une protection légale et une garantie légale. M. Duplessis ne semble pas aimer le fait que nous prenons les mesures nécessaires pour amender nous-mêmes notre constitution, en ce qui concerne les questions fédérales. Qu'il se mêle donc de ses affaires! Qu'il respecte donc l'autonomie fédérale! Les provinces ont déjà le droit d'amender la constitution, en ce qui a trait aux questions provinciales. Pourquoi n'aurions-nous pas le droit d'amender notre constitution, en ce qui a trait aux affaires fédérales?"

Appui à M. Lefrançois

M. Rinfret félicita M. J.-Eugène Lefrançois et il a demandé à tous les libéraux de travailler, afin que s'il y a lutte, le parti libéral remporte dans Laurier une victoire éclatante. M. Rinfret exprima aussi son regret du décès de M. Paul Dalcourt. M. Dalcourt, dont les funérailles eurent lieu hier matin, avait été choisi comme délégué à la convention d'hier soir.

R.N.

DECES

DUCHESNEAU-DESAULNIERS.—A Montréal, le 28 septembre 1949, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Eugène Merrill Désaulniers, née Mathilde Duchesneau, demeurant à 3640 ave Durocher. Les funérailles auront lieu samedi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons J.-S. Vallée Limitée, No 5316 ave du Parc, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Très Saint-Sacrement, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Terrebonne, lieu de la sépulture, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SURMONTEZ LA TIMIDITE

Nous vous invitons à :

Une séance du COURS DE DALE CARNEGIE sur l'art de s'exprimer en public en anglais avec aisance.

SOYEZ LE BIENVENU à la séance qui aura lieu au PETIT CAFE de l'hôtel DE LA SALLE.

DALE CARNEGIE COURSE

CE SOIR

à 6 hres p.m.

Diner $2 incluant taxe et pourboire

SANS AUTRE FRAIS NI OBLIGATION

Venez et amenez vos amis!

S'agit-il d'un meurtre? Deux marins détenus

M. Hilaire Beauregard, directeur adjoint de la Sûreté de la province, a déclaré, hier soir, que deux membres de l'équipage du navire des grands lacs "Mundock", sont présentement détenus au quartier général de ce corps de police, dans la métropole, pour fins d'interrogatoire au sujet de la noyade mystérieuse d'un autre membre du même équipage. La victime dans cette affaire est le marin L. Verkulevecues, dont la mort remonte déjà à quelque six jours. On n'a pas encore repêché le cadavre.

Le directeur Beauregard a ajouté que les limiers de la brigade préposée aux homicides, dont le chef est le sergent-détective Garcia Leroux, font actuellement d'actives perquisitions dans cette troublante affaire, où il est question d'un meurtre possible.

Le matelot mentionné a été englouti dans les eaux du lac Saint-Louis, à la suite d'une chute du haut d'un pont du cargo en question, peu après le départ de celui-ci, du port de Montréal, en direction de Prescott, dans l'Ontario. L'équipage du "Kingdock", qui suivait le "Mundock", aperçut soudain un homme qui se débattait dans l'eau, et on lui lança une ceinture de sauvetage dans un effort pour le sauver de la mort. On nous rapporte qu'à ce moment, le marin en détresse était trop faible pour pouvoir saisir la ceinture de sauvetage, et il coula à fond.

"L'homme qui se noya était apparemment mi-conscient, épuisé et incapable de s'aider", nous déclarent les autorités policières.

On se demande si la victime aurait été cruellement battue, à bord du navire, avant le funeste plongeon.

●●● La police

(Suite de la 1ère page)

semblable à ceux qu'il avait établis à Baie Comeau et Sept-Iles.

Sous les bijoux

Albert Guay avait parcouru toute la côte nord depuis un certain temps. Il savait que la découverte des mines de titanium au Lac Allard, à 25 milles de Havre St-Pierre, ferait de ce dernier endroit un port de mer important pour l'expédition du minerai de la Quebec Iron & Titanium Company, subsidiaire de la Kennecott Copper Corporation dont les trois principaux officiers ont été tués dans la catastrophe du Cap Tourmente.

Le bijoutier voulait-il dissimuler sous son commerce de montres et bijoux une organisation secrète qui aurait fait pénétrer un commerce illicite dans cette région à laquelle on promet un avenir si intéressant? C'est ce que semble croire la police et cela démontre l'importance des recherches qui se poursuivent.

L'horoscope du bijoutier

Albert Guay avait évidemment de grands projets quand il s'est lancé dans la bijouterie et l'horlogerie. Lorsqu'il ouvrit son premier établissement à Québec, il le fit lancer par la radio dans une émission que l'on entendait tous les matins. L'annonceur disait à ses auditeurs: "La bijouterie Albert Guay vous présente votre horoscope".

Quand on se rappelle les dramatiques événements survenus depuis quelques mois dans sa vie, on se demande si le bijoutier s'est jamais fait tirer son horoscope. Si on lui avait donné alors un présage de ce qui lui arriverait, il n'aurait probablement jamais demandé à Mme Pitre de lui acheter de la dynamite, d'aller porter un colis mystérieux à l'aéroport de Lorette; il n'aurait pas demandé non plus à Généreux Ruest, son horloger-expert, de lui préparer le cadran de l'engin infernal qui tua Mme Guay et ses 22 compagnons de voyage.

●●● Adoption sans vote

(Suite de la 1ère page)

montré que notre équipement militaire est nettement insuffisant.

On ne semble pas, de même, progresser très vite avec l'organisation de la protection de nos populations civiles. Il faudrait s'occuper de disperser davantage nos industries pour entraîner du même coup une dispersion de plus en plus désirable de nos gens.

Au lieu de cela, on continue de s'entasser dans les grands centres qui feront des cibles merveilleuses aux avions agresseurs.

M. Harkness a dit qu'il n'y avait qu'un moyen d'obtenir à ce sujet des résultats, et ce moyen c'est de constituer sans délai un comité parlementaire de la Défense nationale.

M. Gagnon

M. P.-E. Gagnon, indépendant de Chicoutimi, s'en est pris, pour sa part, au fait qu'ayant toujours voulu commercer avec l'Angleterre d'abord, nous nous trouvons bien, maintenant que, parce que nous exigeons qu'elle nous paie avec du solide, elle s'empresse d'aller acheter à l'étranger.

M. Gagnon a prétendu qu'à la suite de la décision de Londres de réduire ses importations au Canada, rien que dans nos exportations de la pulpe et de l'aluminium, nous perdrons des milliards.

Le député de Chicoutimi a ajouté que la seule solution qui nous reste, c'est de commercer, comme on ne l'a jamais encore fait, avec les pays latins.

Mentionnant que l'on commence d'avoir du chômage, M. Gagnon a dit encore qu'il ne faut pas laisser croire au peuple que "la guerre est un bienfait national".

"La prospérité doit régner au Canada en temps de paix, a-t-il poursuivi, autrement il y a quelque chose qui ne va pas dans notre système économique."

Il a ajouté: "Si pour maintenir le régime capitaliste, il nous faut passer, tous les 25 ans, par des périodes de guerre amenant avec elles des sursauts de prospérité factice et passagère, il est grand temps de changer de système."

●●● M. J.-Eugène

(Suite de la 1ère page)

L'hon. M. Rinfret demanda s'il y avait d'autres propositions et comme personne ne parla dans la salle, il proclama M. J.-Eugène Lefrançois candidat libéral officiel dans Montréal-Laurier.

M. Lefrançois

A la demande de M. Rinfret, M. Lefrançois s'approcha du micro et il remercia les délégués de leur confiance. Il remercia aussi l'hon. M. Francoeur de son geste et d'autres personnes dont les noms avaient été mentionnés il y a quelques jours comme aspirants à la candidature libérale officielle à la convention. M. Lefrançois mentionna à ce sujet les noms de Me Roger Ouimet, c.r., du Dr Ruben Lévesque, de M. Bernard LeBel, avocat, et de MM. Jean Morin et René Larivée.

"Toutes ces personnes, dit M. Lefrançois, auraient pu être d'excellents candidats. Je les remercie par conséquent de leur délicatesse à mon endroit.

Hommage à feu M. Delcourt

Puis, M. Lefrançois rendit hommage à la mémoire de feu M. Paul Delcourt, dont les funérailles eurent lieu hier matin. M. Lefrançois déclara que M. Delcourt avait été choisi comme délégué officiel à la convention et qu'il était un citoyen envers qui le parti libéral et le pays en général étaient en dette.

Un candidat communiste

M. Lefrançois déclara ensuite que la radio venait d'annoncer que M. Pierre Gélinas serait candidat ouvrier-progressiste dans Laurier à l'élection fédérale du 24 octobre prochain. Nous sommes prêts à faire la lutte à tous les éléments subversifs, dit-il, et je compte sur l'appui de vous tous.

M. Lefrançois déclara en terminant qu'il sera le député de tous les électeurs et de toutes les électrices de Laurier, quelles que soient leur langue, leur origine ethnique ou leur religion.

D'autres brèves allocutions furent prononcées par l'hon. M. Francoeur, M. Dave Rochon, M. Bernard Tailleur et M. André Lévesque, président des jeunes libéraux de Laurier.

M. Francoeur accusa le parti de l'Union Nationale d'être "le sous-vêtement du parti conservateur et il mit en garde son auditoire contre toute intervention des membres du parti duplessiste dans la lutte fédérale.

M. Lévesque, parlant au nom des jeunes libéraux, rendit un bel hommage à l'hon. M. Rinfret, qui fut il y a quelques années président de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal. M. Lévesque remercia l'hon. M. Rinfret de son dévouement en faveur de la jeunesse et il déclara que le nouveau ministre des Postes est un père pour la jeunesse du Québec.

R. N.

INDIANAPOLIS JOUERA CONTRE LE MONTREAL

MILWAUKEE. — Le club Indianapolis a vaincu les Brewers de Milwaukee par 9 à 5 ici hier soir. Par suite de cette victoire, le Indianapolis a éliminé le Milwaukee par 4 à 2 dans la série finale de 4 de 7 des éliminatoires de la ligue Association Américaine.

Indianapolis	**300**	**013**	**200—9**	**12 1**
Milwaukee	..	**002**	**200 001—5**	**7 1**

Bulletin météorologique

Pronostics pour les différentes régions climatériques de la province suivant le rapport du bureau fédéral de météorologie émis à l'aéroport de Dorval, à 11 h. p.m.:

Régions de Montréal et d'Ottawa: Nuageux avec quelques intervalles de soleil; vents légers et un maximum de 56.

"Pourquoi vos dents sont-elles tellement plus Blanches aujourd'hui?"

ÉTONNEZ VOS AMIS

"Parce que j'ai adopté PEPSODENT à l'Irium!"

PEPSODENT VOUS DONNERA LES DENTS LES PLUS BLANCHES

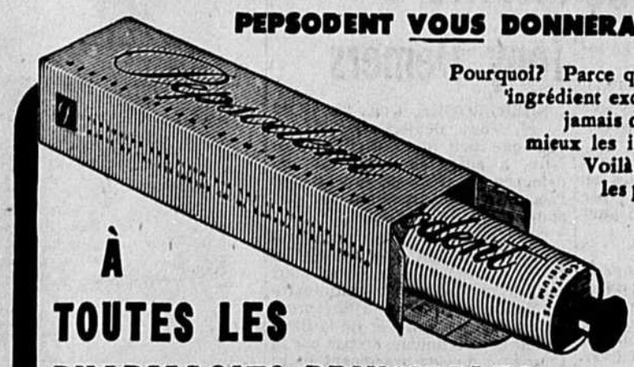

Pourquoi? Parce que seul Pepsodent contient de l'Irium, le merveilleux ingrédient exclusif qui vous donne l'action nettoyante la plus efficace jamais offerte. Pepsodent nettoie vos dents plus à fond—nettoie mieux les interstices—enlève toute trace de film terne et sale. Voilà pourquoi le Nouveau Pepsodent à l'Irium rend vos dents les plus propres—et quand elles sont les plus propres, elles sont les plus blanches... Alors étonnez vos amis et recevez leurs compliments—demandez la Crème Dentifrice Pepsodent aujourd'hui même!

À TOUTES LES PHARMACIES PRINCIPALES

INSISTEZ SUR PEPSODENT

IL N'Y A AUCUN SUBSTITUT CAR PEPSODENT REND LES DENTS LES PLUS BLANCHES

"Pourquoi accepter moins que la plus belle de toutes les VALEURS?"

Attendez une Chevrolet et vous obtiendrez le plus pour votre argent

C'est votre argent que vous dépensez, et vous avez droit à la meilleure valeur d'auto, en retour. Tout le Canada dit que cela signifie la Chevrolet—la plus belle de toutes les valeurs... la voiture qui donne des VALEURS SUPÉRIEURES sous tout rapport. Que d'avantages de belle voiture! Le style de la carrosserie Fisher, la performance du moteur à soupapes en tête, la facilité de la direction à équilibre axial, le confort supérieur de la voiture la plus longue et la plus lourde de sa catégorie... et que d'autres avantages encore! Et elle les offre tous aux plus bas prix! Alors, pourquoi accepter moins que la plus belle de toutes les valeurs? . . . Placez votre argent dans une Chevrolet... le meilleur placement!

CHEVROLET

Exigez ces VALEURS SUPÉRIEURES exclusives à la Chevrolet dans sa catégorie!

Le Moteur à Soupapes en Tête, Champion Mondial — Le moteur particulièrement efficace qui crée la tendance de l'industrie.

La Construction Monacier de la Carrosserie Fisher — de l'acier soudé à de l'acier tout le tour pour un maximum de solidité, de silence et de sûreté.

La Direction à Équilibre Axial — donnant le *maximum* de facilité de direction avec un minimum de fatigue pour le conducteur, ou de "dandinement"... et ne se trouvant ailleurs que sur des autos plus coûteuses.

Les Freins Hydrauliques Certi-Safe (avec garnitures Dubl-Life sans rivets) — Assurant des arrêts plus rapides et plus sûrs pour vous et votre famille.

Possession — Utilisation — Entretien Très Économiques — et une plus grande valeur en échange; car les Chevrolet sont les plus en demande—neuves ou usagées!

Le Pare-Brise Courbe avec Visibilité Panoramique — donnant cette vue plus étendue qui est synonyme de sûreté supérieure, une exclusivité Chevrolet dans sa classe.

La Voiture la Plus Longue et la Plus Lourde de sa Classe — avec la VOIE LA PLUS LARGE, offrant plus de place, plus de confort de roulement, meilleure tenue de route et plus de sûreté.

Les Roues à Base Large de 5 Pouces (avec pneus à très basse pression) les jantes les plus larges de tout le domaine des bas prix, donnant une plus grande stabilité de roulement.

Le Style et le Luxe de la Carrosserie Fisher — qui ne se trouve ailleurs que dans des autos plus coûteuses.

UN PRODUIT DE LA GENERAL MOTORS

C-1949AB

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL LIMITED
2085 ouest, rue Ste-Catherine — Montréal, Qué.
WE. 6781

LEDUC AUTOMOBILES (CANADA) LIMITED
3421, avenue du Parc (près Sherbrooke)
BE. 2841

DUVAL MOTORS LIMITED
3930 est, rue Ste-Catherine
FA. 3542

DUVAL MOTORS LIMITED
529 rue, Jarry — TA. 7211

DES CHATELETS AUTOS LTEE
4590, rue St-Denis — BE. 3096

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, ave Bannantyne — Verdun, Qué.
YO. 1130

ROBITAILLE MOTORS LIMITED
5004-5016, boul. Décarie
WA. 8171

HEURES D'AFFAIRES: DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 H. 30 A 5 H. 30. — LE SAMEDI LE MAGASIN FERME A 1 HEURE

CHEZ EATON VENDREDI

Une cible appréciable des chasseurs!

LES MUNITIONS Eatonia

Fabriquées d'après nos indications spéciales — la qualité des munitions Eatonia est assurée!

Cartouches de calibre 12 Eatonia

Cartouches 2¾" à grande vitesse, avec base en cuivre, renforcées en acier, avec poudre ne faisant pas de fumée, coup de feu froid, solides sertissures évitant les émiettements, dans les carabines à répétitions avec fini "Duco" et douille à l'épreuve de l'eau. Cartouches B.B. 2-4-6 et 7½. Boîte de 25 **2.20**

EATONIA FORTEMENT CHARGEE

Cartouche jauge 12 contenant environ 3½ drachmes de poudre ne faisant pas de fumée et projectile de 1 once et ⅛. Dimension B.B. 2-4-6 et 7½. Boîte de 25 **1.95**

CENTRE DES SPORTS, AU QUATRIEME CHEZ EATON

T. EATON Co DE MONTREAL

MONTREAL, L'UN DES GRANDS CENTRES AERIENS DU MONDE

OTTAWA, 29. (Du correspondant parlementaire du "Canada") — Dès lundi, le 3 octobre, les quartiers généraux d'Air-Canada qui, jusqu'ici, étaient installés à Winnipeg, auront été complètement déménagés à Montréal.

C'est ce que le T.H. C. D. Howe, ministre du Commerce et de l'Industrie et l'homme qui a fait notre réseau aérien national et international, a révélé cet après-midi à la Chambre des Communes.

Répondant à divers questions de députés du Manitoba, qui ne sont pas contents du fait que leur capitale provinciale perde, au profit de la plus grande ville du Québec et du Pays, cet important service, M. Howe a clairement indiqué qu'il était trop tard pour se plaindre.

"Les plans que nous avions faits pour déménager, de Winnipeg à Montréal, les quartiers-généraux d'Air-Canada seront complétés le lundi 3 octobre. Tout est prêt pour les recevoir au nouvel immeuble de l'aviation civile internationale, rue Dorchester, près de la gare Centrale. Même les téléphones sont installés. C'est dire que le déménagement s'effectuera sans que le travail s'interrompe."

Comme on le voit Montréal s'affirme de plus en plus comme l'un des plus grands centres aériens du monde.

M. Jean-François Pouliot relève les anomalies de notre constitution

OTTAWA, 29 (Du correspondant parlementaire du Canada) — Un autre député du Québec, M. Jean-François Pouliot, libéral de Témiscouata, a profité aujourd'hui aux Communes du débat sur l'adresse pour discuter le projet du gouvernement Saint-Laurent de donner au parlement canadien le droit d'amender la constitution du Canada sans passer plus longtemps par Londres. Pour M. Pouliot ce problème n'est pas facile.

"Comment, a-t-il demandé, le Parlement du Canada peut-il en arriver à amender l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, qui est un statut impérial? Est-il possible que le Parlement britannique délègue à une autre législature du Commonwealth sa puissance et son autorité d'amender ses propres lois à lui?"

Le député de Témiscouata ne le croit pas, à moins que l'on ne fasse du statut du parlement impérial qu'est notre constitution une loi canadienne en adoptant nous-mêmes l'acte de l'Amérique britannique du Nord tel qu'il est.

Il deviendrait ainsi une loi du Parlement canadien que le Parlement canadien pourrait ensuite amender.

Cette procédure, toutefois, serait dangereuse, a dit M. Pouliot, qui est d'avis que l'acte de l'Amérique britanique du Nord est un traité d'union que l'on ne peut modifier sans le consentement de toutes les parties intéressées.

M. Pouliot s'est aussi chargé de montrer ce qu'il y a d'étrange dans notre situation constitutionnelle.

Les provinces ont le droit d'amender la constitution, ou du moins ce qui dans l'Acte de l'Amérique du Nord est leur constitution, et le pays n'a pas ce droit.

D'autre part, des lois adoptées par des Assemblées législatives peuvent être désavouées par le Parlement canadien et les lois du Parlement canadien peuvent être désavouées par Londres.

Poussé jusqu'au bout, cet état de chose peut devenir à ce point ridicule que lorsqu'en 1939 Sa Majesté le roi George VI est venu sanctionner au Sénat d'Ottawa certaines lois canadiennes, le gouvernement britannique aurait pu désavouer ces lois jusqu'à la fin de 1941.

Tout cela, il faut bien en convenir, ne peut continuer d'exister dans une nation qui se dit souveraine.

Mais tout cela a été fait précisément de façon à ce que le Canada ne puisse amender sa constitution. Et c'est de là que découlent toutes nos actuelles difficultés.

M. Pouliot ne dit pas qu'il est impossible de sortir de ce guêpier. Il déclare qu'il va falloir y aller avec beaucoup de précaution et de soin.

De la prudence et pas de précipitation, c'est sa recette.

Le colonialisme

Le député de Témiscouata a aussi dénoncé le colonialisme qui existe encore dans certaines têtes au pays. Il a défini ce colonialisme un complexe d'infériorité à l'endroit de l'Empire et qui se trouve dans les esprits de gens ne vivant pas au Royaume-Uni.

Un Anglais qui vit en Grande-Bretagne, a-t-il souligné, a tout à fait le droit d'être impérialiste. Il n'est que naturel qu'il veuille l'agrandissement et l'accroissement de son pays. Mais pour un Canadien qui vit au Canada l'impérialiste est un non-sens absolu. Un Canadien impérialiste ne peut pas être un bon Canadien. C'est aussi absurde que de vouloir la quadrature du cercle.

M. Pouliot a dit encore que quelques députés souffraient de colonialisme mais que l'immense majorité du peuple canadien en est définitivement guérie. Elle l'a montré le 27 juin dernier en votant pour le chef d'un grand parti qui ne lui a prêché que les vertus et les mérites du plus pur canadianisme.

M. Pouliot a fait un bel éloge du t. h. Louis Saint-Laurent et il a conclu: "mon arrière-grand-père a voté en faveur des résolutions qui ont conduit à la Confédération. Mon grand-père a voté pour Blake et Alexander Mackenzie. Mon père a été élu avec Laurier en 1896. Je suis heureux maintenant d'appuyer le gouvernement libéral que nous avons à la tête du vingt-et-unième Parlement".

Cours publics sur l'histoire de l'art

Mardi prochain, le Séminaire de l'histoire de l'Art de la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal tiendra sa première réunion, à la salle B'4 de l'Université.

Ces réunions prennent la forme de cours publics donnés par M. L. V. Randall tous les mardis, de 1 heure à 2 heures p.m. Durant le premier semestre, les cours porteront sur l'art roman et l'art gothique. Au cours du second semestre, ils seront consacrés à l'histoire de l'art en Europe depuis le Moyen Age jusqu'à nos jours. Les étudiants du séminaire se livrent à l'étude de l'histoire des Beaux-Arts comme partie intégrante de l'histoire de la culture humaine.

Le Séminaire prendra une part active à l'exposition d'arts qui doit s'ouvrir le 12 octobre prochain aux Arts Galleries de Montréal.

A bord du Train de l'Avenir GM

Outre un nombre imposant de journalistes et de techniciens et réalisateurs de la radio, le Train de l'Avenir GM, qui vient rendre à Montréal une visite de quelques jours, portait à son bord, à son arrivée en gare Centrale hier après-midi, plusieurs représentants officiels de nos chemins de fer et de la compagnie General Motors. On remarquait, de gauche à droite: MM. N. R. Crump, vice-président exécutif du Pacifique Canadien, Montréal; R. K. Evans, vice-président de la General Motors Corporation, E.-U.; E. V. Rippingille, fils, président de la General Motors Diesel Ltd., de London, Ont.; C. R. Osborn, vice-président de la G.M.C. et gérant général de la division Electro-Motive de la G.M.C., E.-U.; N. B. Walton, vice-président exécutif du Canadien National; W. A. Wecker, président et gérant général de la General Motors of Canada, Oshawa, et R. C. Vaughan, président du Canadien National, Montréal.

(Photo "Le Canada", par Robitaille)

Le Dr Ant.-B. Valois et M. L.-P. Cabana en congrès à New-York

Le Dr Antoine-B. Valois et M. L.-P. Cabana, respectivement démographe et surintendant de la division de l'inspection sanitaire, au service de santé de la Cité de Montréal, assisteront au congrès de l'American Public Health Association et de la "Conference of Municipal Engineers", du vingt-trois au vingt-huit octobre, à New-York.

Ainsi en ont décidé les commissaires municipaux en donnant suite à des recommandations comprises dans un rapport soumis par le Dr Adélard Groulx, directeur du service de santé.

Avantages de la centralisation de deux classes

On a rapporté, hier après-midi, à la Commission des écoles catholiques de Montréal que la direction supérieure des études est en train de préparer un rapport sur "les avantages pédagogiques" de la redistribution des classes selon le plan de centralisation, qui est mis en vigueur depuis une couple d'années.

Cette politique, qui a pour but principal de centraliser dans certaines écoles les classes de 8e et 9e, à cause du nombre trop restreint d'élèves qui fréquentent ces classes. On a cité des cas, où des classes de huitième et neuvième devaient être combinées, faute d'un nombre suffisant d'élèves. Le barème étant fixé à 30, on veut autant que possible que les classes ne soient pas trop inférieures à ce niveau.

Quand l'on inaugura cette politique d'économie et de centralisation des classes, des critiques s'élevèrent de différents milieux. La transformation se poursuivit néanmoins avec le résultat que la commission pouvait annoncer la semaine dernière que 41 classes de 8e et 9e avaient pu être fermées grâce à ce procédé.

Cette politique, nous dit-on, fait partie d'un programme destiné à grouper dans un seul cadre, les cours primaire complémentaire et primaire supérieur — telle que la chose se pratique déjà chez les catholiques de langue anglaise. Le comité catholique de l'instruction publique s'est déjà prononcé en faveur d'un tel système, et la CECM a manifesté son intention au début de l'année de compter les cinq dernières années du cours primaire comme une seule unité pour les fins des échelles de traitement de ses instituteurs.

Le rapport de la direction supérieure des études qui doit être préparé par M. Trefflé Boulanger, directeur général, lui-même, doit présenter une revue de toute cette politique de centralisation des classes, en insistant sur les aspects pédagogiques de la question. On insisterait notamment sur la nécessité qu'il y a de maintenir autant que possible les classes à un niveau voisin du barème de 30 élèves déjà décidé.

Les commissaires doivent être saisis de ce rapport lors de leur prochaine réunion.

Réunion des anciens du collège St-Henri

Une grande assemblée générale de tous les anciens élèves du Collège Saint-Henri aura lieu le lundi 3 octobre prochain à 8 h. 30.

Importantes questions à régler. Elections des officiers pour l'année 1949-1950.

Un goûter sera servi après l'assemblée.

Les collégiens demandent la réduction du tarif du Tram

Des collégiens de Montréal viennent de prendre une initiative qui devrait avoir des répercussions intéressantes.

Ces collégiens font présentement circuler dans les institutions de Montréal, une requête par laquelle les étudiants demandent à la Commission des Tramways et aux municipalités de la région métropolitaine d'accorder "à tous les étudiants et étudiantes, quel que soit leur âge, le privilège de voyager dans les tramways au tarif des écoliers de moins de 18 ans".

La requête, qui a commencé à circuler ces jours derniers, a reçu, nous dit-on, un accueil très sympathique, et elle devrait être présentée à qui de droit avant longtemps, accompagnée de milliers de signatures d'intéressés.

Comme quoi, les jeunes donnent pour une fois l'exemple à leurs aînés.

La requête

Voici le texte de la requête que tous les étudiants sont invités à signer:

"A la Commission des Tramways de Montréal,

"A la Compagnie des Tramways de Montréal,

"Aux Corporations municipales de la région métropolitaine,

"Nous, soussignés, étudiants et étudiantes, exposons respectueusement par la présente requête:

Que l'augmentation considérable du coût de la vie est devenue une charge écrasante pour les parents qui ont à subvenir aux besoins d'enfants âgés et encore aux études;

Qu'au moment où les parents cessent de retirer les allocations familiales, le coût des études et de l'entretien accuse une hausse verticale et bon nombre de parents se voient dans la triste obligation de retirer leurs enfants des études;

Que la nouvelle augmentation du prix des billets des Tramways pour les étudiants et étudiantes de 18 ans et plus porte un dur coup à une classe de voyageurs incapables de faire face à une dépense si considérable;

C'est pourquoi nous vous prions de prendre en considération les faibles moyens des étudiants et même la pauvreté de beaucoup d'entre eux et d'accorder à tous les étudiants et étudiantes, quel que soit leur âge, le privilège de voyager dans les tramways au tarif des écoliers de moins de 18 ans.

Les crédits de l'administration ont été votés

OTTAWA, 29. (Du correspondant parlementaire du "Canada") — Les Communes ont approuvé cet après-midi, sans trop de discussion, un bill qui met à la disposition du gouvernement $123,475,963.16, somme dont il a besoin pour administrer la nation pendant le mois d'octobre.

La Chambre n'a pas encore discuté les crédits que le budget prévoyait pour l'exercice financier 1949-1950. Elle l'aurait fait s'il n'y avait pas eu les élections générales. Avant d'ajourner ses délibérations pour permettre la tenue de la campagne électorale, elle avait accepté de voter les crédits nécessaires pour six mois d'administration.

Ces six mois prenant fin demain, il fallait voter des crédits pour octobre.

C'est ce qu'on a fait aujourd'hui après avoir obtenu du ministre des Finances, l'hon. D. C. Abbott, l'assurance qu'on aurait, au cours de la présente session, l'occasion de scruter à fond toutes les dépenses gouvernementales et de les critiquer, si on jugeait à propos de le faire.

Pour commémorer les services du plan d'entraînement aérien

OTTAWA, 29. (C.P.) — Les hauts dirigeants du Commonwealth s'assembleront demain à Trenton pour y commémorer les services magnifiques rendus au cours de la dernière guerre aux forces de l'aviation du Commonwealth par les administrateurs de cette base d'entrainement aérien, d'où sont sortis en 5 ans 131,553 aviateurs qualifiés.

On a songé à offrir au camp d'entrainement canadien une grille d'honneur faite de pierre et de fer forgé, don de l'Australie, de la Nouvelle-élande et du Royaume-Uni, les alliés du Commonwealth durant la guerre.

On compte parmi les visiteurs venus des quatre coins du globe pour la circonstance le t. h. Arthur Henderson, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Air pour le Royaume-Uni; le t. h. Francis Forde, haut commissaire d'Australie; l'hon. James A. Thorn, haut commissaire de la Nouvelle-Zélande. Ces trois personnages officiels des trois autres plus grands pays du Commonwealth offriront au Canada cette grille-mémorial que recevra au nom du pays le premier ministre St-Laurent.

Les représentants des services de l'aviation des trois pays susnommés recevront en retour des plaques commémoratives que leur remettra le maréchal de l'Air, W. A. Curtis, du C.A.R.C. Parmi ces invités spéciaux, on remarque Lord Tedder, maréchal de la R.A.F. et commandant en chef durant la guerre des forces aériennes alliées en Europe; à sa suite, toute une théorie de maréchaux de l'Air et de subalternes immédiats, ayant tous pris part à l'entrainement des aviateurs du Commonwealth durant les hostilités.

A la tête des représentants canadiens, apparaîtra évidemment le Gouverneur général, le vicomte Alexander l'ancien premier ministre le t. h. W. L. Mackenzie King, qui, il y a juste 10 ans, assumait les responsabilités du Canada lorsque vinrent à Ottawa les chefs de la Défense du Commonwealth y jeter les bases d'un plan d'entrainement formidable pour assurer aux alliés la suprématie incontestable de l'air. Viendront ensuite l'ex-ministre de l'Air, C. G. Power et plusieurs autres personnages importants.

L'ex-ministre Power prit la direction de l'aviation dès la création en 1940 de ce ministère. C'est à ce moment-là environ que fut ouvert la première école d'entrainement au Eglington Hunt Club de Toronto. Il prit part personnellement à ce moment, en même temps que plusieurs autres déjà nommés, à la délicate décision concernant le maintien de cet entrainement à longue portée, alors que la France, quelques mois plus tard, s'effondrait devant la puissance ennemie et qu'on se demandait s'il n'était pas plus impérieux d'envoyer à la défense de l'Angleterre tout ce que le Canada pouvait alors compter d'aviateurs, pour y remplir la brèche.

C'est le maintien du service intensif au pays qui prévalut; les postes d'aviation poussèrent comme des champignons d'un océan à l'autre, multipliant des aviateurs venus s'entrainer ici, du Royaume-Uni, de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie. C'est en 1944 que l'entrainement atteignit son sommet au Canada; il y avait ici 73 écoles d'aviation et 24 autres de l'aviation royale transférées au pays. On comptait de plus 184 unités auxiliaires en formation.

A part le ministre Power, prendront part à la cérémonie de demain à Trenton, le ministre Gibson des Ressources nationales, qui avait pris en 1945 la tête du ministère de l'Air, juste avant la cessation du système d'entrainement; plusieurs officiers supérieurs des trois armes, encore en service ou à leur retraite; des membres du Cabinet et de la Cour Suprême.

M. J.-V. MORIN SECRETAIRE DE LA CCF

OTTADA, 29 (Du correspondant parlementaire du "Canada") — Le quartier central de la jeunesse C.C.F. a officiellement annoncé ici aujourd'hui la nomination de M. Jacques-V. Morin, de Montréal, aux fonctions de secrétaire national du mouvement de la jeunesse socialiste.

M. Morin, diplômé en sciences sociales de l'Université de Montréal, a déjà été président du comité des coopératives de la Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal. Il était employé depuis plusieurs années à la Caisse Nationale d'Economie avant de devenir fonctionnaire à Woodsworth House.

ENCORE DEUX CAS LOCAUX DE POLIO

Deux nouveaux cas locaux de polio ont été révélés hier, à l'hôtel de ville, par le Dr Adélard Groulx, directeur du service de santé, qui a ajouté qu'on ne lui avait cependant rapporté aucun cas de l'extérieur.

Ainsi on a compté depuis le début de l'année: deux cent neuf cas locaux, puis 204 cas de l'extérieur transportés à Montréal pour fins d'hospitalisation.

Fleurs LOUIS QUINZE INC.
MA. 3661*
760 SHERBROOKE O.

CHEMISES enveloppées séparément dans le CELLOPHANE
Blanchissage parfait, fini satin, des chemises de l'homme d'affaires
Chemises empesées ou non
Paul SERVICE D'UN JOUR 3¢ DE PLUS 15

Réservations Hôtels
NEW-YORK
$2.50, $3.50, $4.50 etc.
Williams Traveller Service
CL. 7559

Réparations générales
• MATELAS • MEUBLES
• CHESTERFIELD • STUDIOS
REMBOURRAGE DE TOUT GENRE
au prix de la manufacture
Service de transport gratuit pour chesterfield dans un rayon de 25 milles de Montréal.
LAURIER BEDDING
Reg'd.
A. LANDRY et L. ST-PIERRE, props.
5844 Boul. ST-LAURENT
CA. 7851 LE SOIR: GR. 1207

Messager demandé
ON DEMANDE UN MESSAGER DE 16 ANS OU PLUS.
Prière de s'adresser au journal
"LE CANADA"
5221, rue De Gaspé

Les approvisionnements de charbon s'épuisent!
Commandez maintenant
LE CHARBON GALLOIS
de renommée mondiale
Par suite de l'incertitude des futurs approvisionnements d'anthracite gallois et de la présente situation dans les mines américaines, nous vous encourageons à placer votre commande de charbon immédiatement.
Farquhar Robertson LIMITED
Les principaux marchands de combustible à Montréal
Distributeurs des produits "IRON FIREMAN" pour la province de Québec
614 OUEST, RUE SAINT-JACQUES — MA. 7311
1879 — 70 ANNEES DE SERVICE — 1949

INSTITUT GENEALOGIQUE DROUIN

EXAMEN DE LA VUE
Lunettes correctives
LORENZO FAVREAU o. o. d.
assisté d'optométristes-opticiens licenciés
Bureaux de consultations:
TAIT-FAVREAU Ltée
L. FAVREAU, O.O.D., président
Bureau du centre 257 est, STE-CATHERINE LA. 6703
Bureau du nord 6890 ST-HUBERT CA. 9344

EN VEDETTE CETTE SEMAINE AU THÉATRE HIS MAJESTY'S, MONTRÉAL...
LUIS MARIANO
enregistre pour RCA Victor la biguine
"MAYOUMBA"

Ce talentueux artiste européen rehausse sa popularité canadienne déjà établie, avec son plus récent disque — une biguine d'un attrait tout particulier. Entendez-le chez votre marchand de disques RCA Victor.
Ainsi que AUCUNE IMPORTANCE
Rumba Chantée
Tous deux sur Disque RCA Victor 150231 • 85c.

AUTRES RÉCENTS SUCCÈS PAR LUIS MARIANO
UNE NUIT A GRENADE—Tango
C'EST LA FIESTA BOHEMIENNE (Tous deux de l'opérette "La Belle de Cadix")
Disque RCA Victor 150228 ..... 85¢
PERFIDIA — Rumba — (Tonight)
BAIA — Chanson (du film "The Three Caballeros")
Disque RCA Victor 150225 ..... 85¢
SANTA MARIA — Prière
OLLE TORERO — Paso-doble (Tous deux de l'opérette "Andalousie")
Disque RCA Victor 150212 ..... 85¢
ARGENTINE — Rumba (du film "Sous le Ciel d'Argentine")
RUCUCU, RUCUCU RUCUCU — Chanson (du film "Le Bal des Sirènes")
Disque RCA Victor 150207 ..... 85¢
DISQUES RCA VICTOR
JOUEZ LES DISQUES 45 TPM, AUSSI!

CE MINUSCULE REPRODUCTEUR à "connexion" est tout ce qu'il vous faut pour jouir du nouveau système 45 tpm RCA Victor de musique enregistrée, par votre radio ou radio-phonographe actuel. C'est le plus rapide change-disques au monde, et il joue jusqu'à 10 disques — plus de 40 minutes de musique — sans attention. Modèle 9-JY RCA Victor, seulement $29.95

AU RAYON DES DISQUES ED. ARCHAMBAULT INC. 500, rue Ste-Catherine Est MArquette 6201
SNOWDON ELECTRICAL APPLIANCES INC. 5000, Blvd Décarie - BL. 6040
P. MARRAZZA INC. Disques pour tous les goûts 308, rue STE-CATHERINE Ouest BE. 1156 près Bleury
PARK AVENUE RADIO CO. Venez visiter notre rayon ultra-moderne de disques Complet assortiment de disques 5377, ave du Parc CR. 1109
BOUTHILLIER MUSIQUE 6405 St-Hubert CR. 7115
PL. 9526 WILLIS & CO. LIMITED 1220 ouest, Ste-Catherine
LES FRERES DUVAL Disques, Cadeaux, Accessoires électriques, Réparation de Radio 2149, rue FRONTENAC FA. 1448
ROSEMONT RADIO SERVICE 3208 Masson AM. 2829
PLANTE & CIE LTEE 917 est, Mont-Royal FR. 1112
A. LALONDE 5799, boul. Monk - FI. 7505 Ville-Emard
Au nouveau département de disques du SYNDICAT ST-HENRI Choix de disques classiques et populaires 3619 Notre-Dame O. WI. 3151
MUSICANA 1657 est, rue Laurier Tél: CH. 3717
ART & MUSIC LTD 2175 ouest, Ste-Catherine WE. 2713
LUCIEN LAVALLEE Le centre musical choisi de l'ouest de Montréal 3522 N.-Dame O. WI. 0788
Rayon des Disques (au sous-sol) L. N. MESSIER LTEE Le grand magasin à rayons de la rue Mt-Royal
MOISAN RADIO ENRG. 1961, rue Centre - Wilbank 7528
MAISON A. LASALLE LTEE 8127 St-Denis DU. 1153
A. E. MARCOTTE 3690 est, rue Ontario CH. 9628
LOYER RADIO SERVICE Vente et Réparation de Radio 4726 ouest, NOTRE-DAME WE. 6692
VERDUN MUSIC CENTRE 612 Ave de l'Eglise YO. 1651
DUPUIS FRERES Limitée Rayon des disques Mezzanine
CLAUDE GIRARD 1031 est, Mont-Royal AM. 7700
JULES JACOB 379 est, Rachel, MA. 9883 6645, St-Hubert, GR. 2633
LA MUSIQUE MODERNE Choix complet de disques R.C.A. Victor 4453, rue SAINT-DENIS HA. 3821

Le Canada pour tous les Canadiens

Le Canada

Journal du matin Fondé en 1903

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada Limitée, au numéro 5221 rue de Gaspé, Montréal.

RÉDACTEUR EN CHEF
Guy Jasmin

TARIF DES ABONNEMENTS
Par la poste

Montréal et banlieue	1 an	$9.00
" " (minimum)	6 mois	5.00
Campagne	1 an	6.00
"	6 mois	3.50
" (minimum)	3 mois	2.25
Etats-Unis et Emp. Brit.	1 an	12.00
Union Postale	1 an	16.00

Tous les abonnements payables d'avance

Membre de la Canadian Press
Membre de la Canadian Daily Newspapers Association
Membre de l'Audit Bureau of Circulation.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

VENDREDI, 30 SEPTEMBRE 1949

La bombe russe sera-t-elle mise à l'essai en Yougoslavie?

Il y a tout juste une semaine, le président Truman révélait au monde qu'une explosion atomique s'était produite en U.R.S.S. et que l'on devait considérer, désormais, que les Soviets possédaient eux aussi le secret de la bombe atomique.

Hier, nouvelle bombe, diplomatique celle-là: la Russie a dénoncé son traité d'amitié avec la Yougoslavie. Ce geste hostile, se produisant au faîte d'une campagne systématique de Moscou pour renverser le régime du maréchal Tito, est extrêmement inquiétant.

Le pacte germano-russe d'août 1939 a été le prélude de la dernière guerre. La dénonciation du traité russo-yougoslave serait-elle l'annonce d'un nouveau conflit?

Avant de s'engager dans la deuxième guerre mondiale, l'Allemagne mit ses tanks et ses avions à l'essai en Espagne. Avant de se mesurer contre les Alliés occidentaux, la Russie soviétique voudrait-elle faire en Yougoslavie l'essai de ses dernières armes — dont sa bombe atomique?

Une telle perspective n'a rien d'engageant pour l'Ouest. On se rappellera que, lorsque les légions hitlériennes envahirent la Yougoslavie, au début d'avril 1941, Winston Churchill, parlant à la Chambre des Communes, donna au "camarade" Staline l'avertissement solennel que son tour ne se ferait pas attendre... Semblable avertissement pourrait bien nous être donné, à nous cette fois, si l'Armée Rouge entre en Yougoslavie.

Le plus grand espoir des nations occidentales, aujourd'hui, repose dans le Pacte Atlantique, dont Louis Saint-Laurent prit l'initiative. Seule cette alliance peut encore sauver la paix, en accumulant assez de puissance pour faire reculer l'agresseur.

Chef libéral au Manitoba

Successeur du brillant Stuart Garson qui est devenu ministre de la Justice dans le cabinet Saint-Laurent, M. Douglas L. Campbell, vient d'être confirmé dans ses fonctions de chef du parti libéral au Manitoba.

Déjà premier ministre de cette province de l'Ouest, et jouissant d'un prestige considérable à l'Assemblée législative, M. Campbell a été élu à l'unanimité de la forte délégation libérale. Winnipeg avait droit à 144 délégués, la jeunesse libérale à 50, la section féminine à 50, les libéraux de l'Assemblée législative et des Communes à 50 (y compris les candidats défaits). Le gros des effectifs de la convention s'est toutefois recruté dans les circonscriptions rurales qui avaient droit à 450 délégués.

Il ne semblait faire peu de doute que M. Campbell l'emporterait haut la main. La belle leçon d'unanimité et de force confiante que les libéraux ont donnée à la convention nationale de 1948 lors du choix de M. Saint-Laurent parait avoir été profitable au Manitoba.

L'unité fait des progrès

Nous commentions récemment dans ces colonnes l'heureuse expérience que nous racontait dans le *Petit Journal*, de Montréal, M. Roger Rolland qui vient d'être nommé professeur de français à l'Université de la Colombie Britannique. Comme tant d'autres, M. Rolland était parti de Québec prévenu contre les préjugés raciaux de ses compatriotes de la Côte du Pacifique. Or, à son arrivée à Vancouver, notre concitoyen a été agréablement surpris de se sentir *at home*, et aussitôt entouré de délicates prévenances de toute sorte que lui valait sa qualité de citoyen canadien-français de Québec.

Voici qu'un témoignage intéressant et officiel nous arrive de la Chambre des Communes où M. J. L. Gibson, député indépendant de Comox-Alberni, le comté le plus vaste du Canada, situé en Colombie Britannique, déclare: "Je ne suis pas prêt à dire que les Canadiens français constituent une minorité au Canada. Ils sont, je le répète, Canadiens comme moi-même".

Décidément, l'unité nationale fait d'énormes progrès dans notre pays. Les artisans de ce rapprochement biethnique n'ont donc pas travaillé en vain.

Pomme, pomme, pomme

Pour la dix-huitième année consécutive, le début d'octobre nous ramène la vente annuelle de pommes du Club St-Laurent Kiwanis. Cette vente, qui est en passe de devenir une tradition montréalaise, et des plus heureuses, nous fournit l'occasion d'accomplir une bonne oeuvre tout en faisant une bonne affaire. Les pommes que le Club St-Laurent Kiwanis met en vente, à un prix qui n'a rien d'exagéré, sont des fruits de tout premier choix, les meilleurs et les plus beaux que l'on puisse se procurer; et l'argent recueilli de la sorte sert à aider une foule d'oeuvres charitables on ne peut plus dignes d'encouragement.

On a pu dire des pommes Kiwanis qu'elles sont des fruits miraculeux. Et l'affirmation n'a rien de forcé. Depuis 1932, ces pommes miraculeuses ont alimenté le fonds de charité du Club St-Laurent Kiwanis, et en dix-sept ans, on a ainsi recueilli plus d'un quart de million de dollars. Cette somme a été distribuée aux oeuvres sociales les plus diverses, les principaux bénéficiaires de ces largesses demeurant cependant les petits enfants malheureux. Combien ont dû à ces fruits miraculeux les rares joies de leur courte existence?

Un vieux proverbe anglais nous dit qu'une pomme par jour tient le médecin éloigné. En suivant cet excellent conseil de santé et en mangeant des pommes Kiwanis, on peut aussi tenir la maladie et le vice écartés de milliers d'enfants qui seront secourus grâce aux recettes de la vente annuelle de pommes du Club St-Laurent Kiwanis.

Autour et alentour

Produirons-nous notre coton?

La terre, la forêt, le sous-sol et les eaux du Canada nous donnent en abondance de quoi nous nourrir, nous loger et nous vêtir, et l'on peut croire que, lorsque nous exploiterons pleinement toutes nos ressources naturelles, il est bien peu de choses essentielles à la vie qu'il nous faudra attendre de l'étranger.

Cependant, il est certains produits pour lesquels nous semblions devoir toujours dépendre de nos importations. Le coton, par exemple. Il est vrai que la science, en nous apprenant à tirer des tissus du bois de nos forêts, était venue compenser dans une certaine mesure cette absence de coton. Mais voici qu'on nous fait entrevoir la possibilité de récolter au Canada notre propre coton.

La ville albertaine de Medecine Hat, à l'extrémité ouest de la région de sécheresse des Prairies, pourrait bien devenir le centre d'une région productrice de coton, si une expérience commencée cette année donne les résultats qu'on en espère. Un échevin de Medecine Hat rentrait cette année d'un voyage au Texas avec cent livres de semences de coton. Les grains ont été semés dans une centaine de terrains du district, dans les serres de la ville, dans le jardin de l'échevin qui revenait du Texas, et dans des champs irrigués et sous verre.

Une gelée du début de septembre a tué la plupart des plants découverts, avant que le coton ait paru, mais on a pu sauver assez de grains des plans protégés pour pouvoir poursuivre l'expérience l'an prochain.

Ceux qui s'intéressent à cette expérience déclarent que la région, dans un rayon de 50 milles de Medecine Hat, est propice à la culture du coton. (Ce serait d'ailleurs la seule au Canada.) Et ils entendent continuer à cultiver du coton jusqu'à ce qu'ils aient mis au point une espèce vigoureuse adaptée à notre climat.

On ne peut que féliciter ces pionniers de leur ténacité et leur souhaiter bonne chance dans leur intéressante entreprise.

* * *

Le sauvetage des navires en haute mer

Depuis un demi-siècle, les remorqueurs océaniques hollandais se sont acquis une réputation qui s'étend jusqu'aux coins les plus reculés du globe. Ces puissants petits navires sillonnent toutes les mers pour y porter secours aux vaisseaux en détresse. Il leur arrive de faire des voyages de plus de 10,000 milles marins en transportant des cales sèches, des drageurs, des grues, des pontons et autre matériel.

Le sauvetage des bâtiments en panne était, à l'origine, le travail le plus important des diverses compagnies hollandaises de ce genre; mais ces dernières années, les opérations de sauvetage maritime et d'assistance aux navires avariés ont pris de plus en plus d'importance. Le côté caractéristique de ce service spécial est qu'il demande rémunération en cas de succès seulement. Si le remorqueur arrive trop tard sur les lieux ou si le travail de sauvetage échoue, ses propriétaires n'obtiennent pas un sou de paiement.

Des entreprises si aléatoires et si périlleuses ne peuvent se maintenir que chez un peuple comme celui de la Hollande, riche d'une longue tradition d'exploits maritimes.

* * *

De quoi charmer les Tchécoslovaques

Plus de "pin-up girls" pour les soldats. Plus de princesses de contes de fées pour les enfants. La Tchécoslovaquie a de nouveaux héros. Ce sont les travailleurs. Particulièrement les "travailleurs de choc", qui produisent plus que la somme de travail quotidienne à laquelle ils sont tenus.

Les contes de fées ont été rejetés par le chef d'un comité éditorial d'Etat qui a préparé les manuels de la nouvelle année scolaire. Ce grave personnage a déclaré: "Notre jeunesse doit se former de la vie une opinion permanente en accord avec les enseignements de Marx et de Lénine."

Quant aux jolies filles dont les portraits décoraient les murs, elles ont été bannies par le journal de l'armée, *Obrana Lidu*, qui a affirmé: "La beauté en maillot de bain peut être un modèle pour les soldats américains et britanniques, mais pas pour les soldats tchèques de l'armée démocratique du peuple. Ils devraient décorer leurs casernes de slogans et de portraits de travailleurs de choc."

Et voilà... Plus de belles. Les jeunes militaires tchèques devront désormais se complaire dans la contemplation des muscles impressionnants des travailleurs de choc. Quels rabat-joie, ces ministres tchèques.

"Atteindre immédiatement à la souveraineté"

Un jeu très serré se joue présentement entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Il tourne autour des amendements à la constitution.

Qu'Ottawa ait des droits et les provinces aussi, personne n'en doute.

Que les deux parties fédéral et provincial, s'épient mutuellement pour éviter tout accroc à leurs privilèges respectifs, c'est tout à fait naturel.

Nous croyons, cependant, que le gouvernement fédéral de M. Saint-Laurent et le gouvernement provincial de M. Duplessis auront assez de largeur de vues pour permettre au Canada d'atteindre immédiatement à sa souveraineté totale, sans empiéter sur les droits l'un de l'autre.

En demandant de déférer de six mois la législation qui coupera court aux appels au Conseil privé, le colonel Drew a peut-être voulu prouver que de vrais Canadiens, d'une côte à l'autre, ont eu raison de lui faire mordre la poussière le 27 juin dernier.

Il était plus nationaliste et autonomiste avant le 27 juin.

Les Canadiens sont en immense majorité favorables à la souveraineté totale de leur pays.

Les chefs politiques de la nation auraient bien tort d'en douter, surtout après le scrutin du 27 juin.

(Le Nouvelliste)

Entre Canadiens de bonne volonté

Gardons notre tête

par Eugène L'Heureux

Telle que posée devant le Parlement, la question des amendements à la Constitution va provoquer chez nous un débat réduit probablement aux proportions minima.

Les pouvoirs concédés par le Fédéral aux Provinces passeront comme une lettre à la poste. Un bon nombre des pouvoirs que le Fédéral entend se réserver ne soulèveront aucune discussion de la part des Provinces, parce que seule l'autorité centrale peut les exercer.

Mais il reste tout le domaine des pouvoirs dont aucun constitutionnaliste ne peut affirmer péremptoirement qu'ils sont exclusivement de juridiction fédérale ou de juridiction provinciale.

Ces pouvoirs mitoyens seront évidemment l'objet d'un débat, qui peut prendre un caractère acrimonieux et s'éterniser, si la largeur d'esprit et la bonne volonté font défaut quelque part.

* * *

Voici peut-être une classification assez juste des esprits en face de la question constitutionnelle:

D'abard, il y a la grande division entre les **idéologues** et les **réalistes**. Les idéologues sont ou bien **centralisateurs** ou bien **décentralisateurs.**

Les centralisateurs veulent la centralisation ou 1—parce qu'ils voient en elle un moyen d'assurer la domination de la majorité anglophone et protestante sur la minorité francophone et catholique ou 2—parce qu'ils n'ont confiance qu'en une administration centralisée pour gérer la chose publique avec les vues d'ensemble indispensables au bon gouvernement des pays modernes.

Les décentralisateurs, eux, réclament la décentralisation ou 1—parce que, selon eux, seule cette formule peut procurer aux éléments minoritaires, principalement les minorités ethniques et religieuses, une liberté suffisante ou 2—parce que, selon le proverbe "Qui trop embrasse mal étreint", la centralisation leur parait inefficace comme formule administrative, ou 3—parce que la décentralisation constitue le cheval de bataille le plus chanceux pour les élections provinciales dans un pays fédéral insuffisamment prémuni contre les écueils démagogiques.

Evidemment, de toutes les idéologies, la plus méprisable, la plus nocive et la plus difficile à guérir, c'est celle de l'électoralisme porté au paroxysme par une soif excessive du pouvoir et du patronage politique.

Tous ces idéologues seront bien difficiles à satisfaire, au cours de l'étude constitutionnelle qui commence, parce que l'idéologie pousse généralement à l'extrémisme et à l'outrance, quelquefois même aux idées fixes.

Plus attachés aux fins qu'aux moyens, plus épris de résultats que de formules, plus enclins à agir et à bâtir qu'à discourir et à se battre, les réalistes, eux, ne se soucient guère que l'administration de leur pays soit un peu plus ou un peu moins centralisée.

Ce qu'ils exigent, c'est que le Canada progresse et que son nom soit respecté dans l'univers; c'est que les Canadiens jouissent d'un haut standard de vie et qu'un esprit de justice, de tolérance, de confiance et de fraternité les unisse dans une atmosphère de saine liberté politique, civile et religieuse.

Même des idéalistes peuvent être réalistes de cette façon, quand leur raison raisonnante sait résister à la fougue des idéologies.

C'est ce que nous essayons de faire, à l'"Opinion Libre", après avoir constaté les aberrations engendrées par les idéologies de centralisation et de décentralisation.

* * *

Citoyen d'un pays en même temps que citoyen d'une province, nous aimons les deux, nous voulons servir les deux et nous demandons aux deux un ensemble de lois aussi parfaites que possible.

Considérer comme un ennemi soit le gouvernement fédéral soit le gouvernement provincial nous parait absolument indigne d'un bon citoyen. Prêcher ouvertement ou distilleh subrepticement la haine contre le Gouvernement de Québec ou contre le Gouvernement d'Ottawa nous semble criminel.

Ceux qui, pour gagner une élection, prétendent avoir le droit de tout dire et de tout faire, même le droit de détruire dans le peuple le respect de toutes les autorités sauf celle qu'ils détiennent, sont de sinistres farceurs, quelle que soit leur situation dans la hiérarchie sociale et quelle que soit leur étiquette électorale.

Nous vivons une époque où les élites ont moins que jamais le droit de scandaliser le peuple, parce que, l'expérience mondiale du dernier quart de siècle, c'est que les peuples modernes, une fois scandalisés par leurs élites, acceptent les idées subversives, passent au communisme et sont perdus pour la chrétienté comme pour la Démocratie.

* * *

Puissent les débats d'ordre constitutionnel qui s'amorcent présentement à Ottawa planer au-dessus de tous les excès du centralisme, du décentralisme et surtout de l'électoralisme!

Gardons-nous tous aussi d'un certain sentimentalisme qui fait prendre les vessies pour des lanternes et les puces pour des éléphants.

Les articles de cette rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'"Opinion Libre", service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux. — Adresse postale: 3 de Callières, Québec.

Coût du travail créateur

Le travail intellectuel, au Canada en général, dans la province de Québec en particulier, est très insuffisamment rémunéré. Trop de gens, et même des personnages de la soi-disant élite, méprisent en fait, sinon en pensée, les chercheurs, les écrivains, les artistes, les savants, les journalistes. Il est très vrai que pour peindre un beau tableau, écrire un beau livre ou un bon article de revue ou de journal, comme pour mettre au point une découverte scientifique, il suffit parfois de relativement peu de temps. Mais pour en venir là, l'écrivain, l'artiste, le savant, aura peiné auparavant pendant de longues années. Un graind peintre à qui un millionnaire reprochait un jour le prix de son oeuvre qu'il trouvait exorbitant lui répondit: "Cela m'a coûté cinq minutes... et toute ma vie". *(L'Evénement-Journal)*

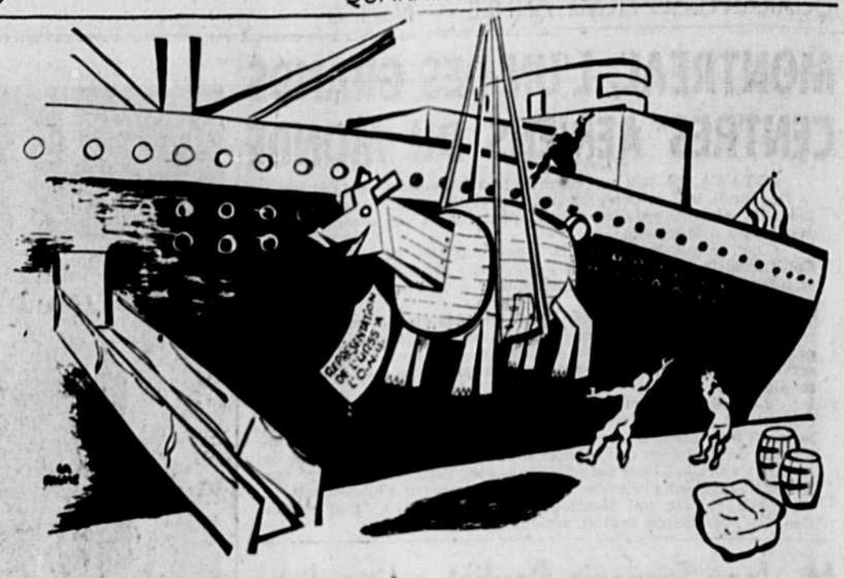

Arrivée à New-York d'un ours de bois

Petits Films

Pas de tête...

Le titre n'a rien de commun avec vous ou moi.

Et c'est heureux...

Il s'agit plutôt d'un bien vieux squelette, dérangé de son long sommeil par des terrassiers, à Le Pas, au Manitoba.

Les experts en médecine légale ont vite décidé qu'il s'agit d'os de femme.

On va même jusqu'à affirmer que la morte était une Indienne de la tribu des Cris.

Voyez comme la science va loin.

C'est en creusant un égout collecteur que l'on a déterré tout un cimetière.

Vingt squelettes ont été inhumés ailleurs, après un séjour au salon du croquemort, en attendant le verdict du coroner affirmant qu'il s'agissait de mort naturelle.

L'Indienne, elle, a créé un difficile problème.

On lui a volé son crâne.

Des étudiants en goguette ont dû faire le coup.

Il faut attendre.

Pas de tête, pas de funérailles.

Telle est la loi au pays des blés alourdis de soleil.

La police a donc prié le ou les voleurs de lui rapporter le crâne de Miss Hiawata.

Sinon la décapitée attendra indéfiniment sur les dalles de la morgue.

Pais à ses os...

GABADADI

Le sérum de longue vie n'existe pas encore

Depuis quelques semaines, l'Institut Pasteur était saisi de très nombreuses demandes de renseignements sur un sérum dit "de longue vie" qui aurait été mis au point par le docteur Bardach, attaché à cet institut.

Une mise au point officielle vient d'être publiée. Elle est signée du directeur de l'Institut Pasteur. En voici le texte:

"Je suis malheureusement obligé de démentir les informations absolument fantaisistes et prématurées publiées dans la presse française et étrangère au sujet du sérum dit "de longue vie".

"L'Institut Pasteur a entrepris des recherches sur le sérum anti-réculo-endothétial cyto-toxique, mais ces recherches sont actuellement limitées à des expériences de laboratoire."

5 millions de Québecois en 1960

Aujourd'hui la population de la province de Québec s'élève à 3,887,000 habitants. Durant l'année écoulée, la hausse a donc été de 95,000. Or, en prenant ce taux de croissance comme norme, il y aura dans le vaste Québec, en 1960, plus de 50,000,000 de personnes.

Nous sommes évidemment loin des 60,000 Canadiens français de 1760!

La population du Canada est actuellement de 13,545,000. La hausse de la dernière année a été de 662,000 âmes. En 1960, le Canada abritera, à moins d'un cataclysme biologique ou terrestre, plus de 20,000,000 de citoyens.

Du train où vont les choses, le XXe siècle sera bien, comme le disait Wilfrid Laurier: "Le siècle du Canada".

J.-P. B.

(La Gazette du Nord)

Propagande bleue

Toujours très modeste, M. Duplessis attribue la présente prospérité du Québec à SA politique... Mais pas un mot de la politique libérale par rapport à la prospérité nationale.

TRISTAN

(La Tribune).

Le Problème du

CHAUFFAGE

n'est plus une obsession

Que ce soit en automne ou au cours des nuits froides d'hiver, quand le thermomètre marque sous zéro, ou au printemps quand la température est modérée, votre brûleur à l'huile vous apportera tout le confort que vous désirez.

Quel soulagement de savoir que vous pourrez bénéficier d'une chaleur uniforme, saine et agréable, quelle que soit la température extérieure!

En confiant votre problème de chauffage à un expert, non seulement vous vous débarrassez d'une corvée, mais vous vous rendez un réel service.

FR. 9483
LE COIN DES BRULEURS
BREEZE, LYNN ET A.B.C.
BRULEURS AUTOMATIQUES
de toutes sortes
Service d'installation et de réparation
EUG. DULUDE, prop.
1017 est, rue RACHEL

HA. 8808
TESSO ELECTRIC REG'D
Spécialité: Brûleurs à l'huile
Service sur toutes marques
Installation et Réparations
CONTRACTEUR EN ELECTRICITE
PAUL MONASTESSE, prop.
4707, rue ST-DENIS

CR. 0952
ELECTRO GENERAL REG'D
BRULEURS A L'HUILE
ROY THERMO — NORGE
LIVRAISON IMMEDIATE
REFRIGERATEURS
6 - 7 et 8 pieds cubes
1001 OUEST, LAURIER

HUILE A CHAUFFAGE
LIVRAISON IMMEDIATE
PLEINE MESURE GARANTIE
Fabricants de brûleurs à l'huile et accessoires
R. Bouchard
• SERVICES •
1819, est MARIE-ANNE AM. 0839

CR. 0294
MARCEL GINGRAS ENRG.
BRULEURS A L'HUILE
QUAKER • ROY THERMO
FRIGIDAIRE • LESSIVEUSES
MEUBLES
7609, rue ST-HUBERT

HUILE A CHAUFFAGE
POUR POELES ET FOURNAISES
GENERAL OIL BURNER
ROGER ROUX, prop.
TEL.: PL. 5685

CR. 0952
ELECTRO GENERAL REG'D
BRULEURS A L'HUILE
NORGE — ROY THERMO
LIVRAISON IMMEDIATE
de lessiveuses électriques
THOR AUTOMAGIC
aussi combiné avec laveuse
1001, OUEST, LAURIER

CAlumet 1336
Barils et "drums" d'acier de toutes sortes
Jos Lebel
540, Villeray

FR. 8687
W. PATENAUDE
BRULEUR BREEZE
VENDEUR DE A.B.C. LYNN ET AUTOMATIQUE
•
3435, rue GASCON

LA SERIE de CONSERVATION CARLING'S

Le pékan est l'un des rares animaux capables de venir à bout du porc-épic. Les porcs-épics mangent l'écorce des conifères souvent autour du tronc et ils tuent ainsi l'arbre. Un seul porc-épic peut détruire les arbres qui couvrent une acre de terre. En tenant les porcs-épics en respect, les pékans contribuent à l'équilibre de la nature.

Nature Primitive —A VOUS D'EN JOUIR—A VOUS DE LA PROTÉGER

CARLING'S
THE CARLING BREWERIES LIMITED
WATERLOO, ONTARIO
D520FQ
© 1949 CARLING'S

Le piano LESAGE SAINTE-THERESE P.Q.

SPECTACLES

Qui ne monte sur le théâtre aux fins de servir, dans un sentiment d'amour, de charité, d'abnégation totale, ne m'intéresse pas.
Léon Chancerel

DANS LA COULISSE

L'Union des ouvrières de la mode offrira le soir de la première de "La Cathédrale...", le 25 octobre au Monument National, $600 à Jean Desprez qui versera cette somme, en plus des recettes de la première, à la DACH (Divertissements aux anciens combattants hospitalisé). Cette somme de $600 est le fruit d'une collecte faite parmi les midinettes pour récompenser Jean Desprez qui participa à l'organisation de leur concours de beauté lors de leur bal l'année dernière... Lysa fournira les chapeaux de femmes de "La Cathédrale..."...

* * *

Plus de 500 personnes ont attendu à la pluie sur la fin de l'après-midi, mercredi, pour assister à Radio-Carabin au théâtre Champlain. Charles Trenet était la vedette. Il a semé la panique parmi les organisateurs de ce programme en disant quelques instants avant d'aller sur les ondes: "Je ne chanterai pas". Paul Leduc a finalement réussi à le convaincre de chanter...

* * *

Tristan, après avoir terminé son engagement de quatre mois au Faisan Doré, ira chanter au Monte Carlo, de Québec. Il sera dans la Vieille Capitale six semaines et s'embarquera pour la France le 7 novembre. Il doit faire plusieurs enregistrements pour la compagnie de disques Pacific...

* * *

Le prochain spectacle du Tic Toc sera sur glace. C'est la première fois, sauf erreur, qu'un tel genre de spectacle est présenté dans un cabaret canadien... Maxi Berger, ex-champion de boxe de Montréal, a été nommé assistant de Nino, le maître d'hôtel du Carrousel... Harry Labe, du Windsor Steak House, se propose de faire des améliorations pour une trentaine de mille dollars à son établissement de la rue Windsor...

* * *

Une organisation de charité est en pourparlers pour présenter à Montréal Eddie Cantor... Gaston Dauriac jouera un rôle dans "Le Secret de Suzanne", présenté au théâtre des Compagnons les 3 et 5 novembre par l'Opéra-Minute...

* * *

Les danses du samedi soir au Ritz-Carlton débuteront demain. Joe DeCosta fera les frais de la musique... Un des directeurs de l'hôtel St-Regis entendra ce soir Danny Dauberson au Ritz Café afin d'étudier les possibilités de présenter cette chanteuse à New-York... Les "jams sessions" du Café St-Michel reprendront dimanche après-midi sous la direction de Wilkie Wilkenson...

* * *

Les garçons de table du Café Halehakala sont très bien stylés et d'une politesse remarquable... Jean Scheler, un jeune acteur montréalais, fait partie de la distribution du film "La Grande Voilière" que le Saint-Denis mettra à l'affiche demain... Henri Letondal est de la distribution de "Madame Bovary", une production MGM qui doit prendre l'affiche du Loew's sous peu. On le verra également dans "Come to the Stable", aux côtés de Loretta Young et de Celeste Holm...

* * *

Frank Sinatra vient d'enregistrer une chanson consacrée aux amours de Roberto Rossellini et d'Ingrid Bergman. Elle s'intitule "On the Isle of Stromboli". Elle est le fruit du cerveau de Ken Lane et Irving Taylor... Le film "Hamlet" est à l'affiche du théâtre Park Avenue, à New-York, depuis un an; il a fait des recettes de $675,000. Si l'on enlève quelque $260,000 pour la location de salle et frais d'exploitation, il reste tout de même quelque $215,000 de profit, ce qui n'est pas si mal pour un film aussi sérieux...

* * *

Maurice Chevalier est le premier artiste étranger à être engagé pour jouer au Coliseum de Londres, le 7 novembre prochain, pour une représentation royale commandée... Le Quartier Latin vient de faire des offres à Rudy Vallee et à Fifi d'Orsay. Cependant les chances d'avoir ces artistes sont assez minces. Ce serait, en terme de course de chevaux, un magnifique "long-shot" pour Paul Letang...

Roland COTE

Michèle Morgan et Ralph Richardson, dans une scène du film "The Fallen Idol", actuellement à l'affiche du Palace.

Al Stevens, vedette d'un bon spectacle

La direction du Carrousel présente un intéressant spectacle mettant en vedette le comique Al Stevens, la danseuse à claquettes June Walker et la chanteuse Janet Stevens. Le choeur des danseuses interprète trois jolies danses dans des costumes attrayants.

La dernière apparition d'Al Stevens à Montréal remonte à quatre ans. Il avait alors obtenu un formidable succès. Depuis ce temps, il semble que les autres comiques lui ont volé plusieurs de ses blaques. Il possède une personnalité assez sympathique, travaille dur pour gagner son auditoire, ce qu'il réussit à la fin de son numéro. Il présente agréablement les artistes du spectacle.

Janet Stevens est une dynamique et pétillante artiste qui chante assez bien. Ce qu'elle fait de mieux, c'est L'"histoire d'une petite fille qui rêve d'aller à Hollywood pour y cueillir la gloire."

June Walker est une jolie danseuse à claquettes qui fait preuve d'un excellent sens d'équilibre en pivotant sur elle-même à une vitesse vertigineuse.

Les orchestres de Marcel Doré et de Noël Giroux se partagent les honneurs de faire danser les habitués du Carrousel entre les spectacles.

Boris Goldowsky invité par la Sym. Féminine

Boris Goldowsky, reconnu comme un des musiciens les plus versatiles de l'Amérique du Nord, sera le pianiste invité au premier concert de la 10e saison régulière de la Symphonie Féminine. Ce concert d'inauguration aura lieu au Plateau, le samedi soir 15 octobre prochain et l'orchestre sera dirigé par son chef habituel, Mademoiselle Ethel Stark.

M. Goldowsky a déjà été entendu comme pianiste et conférencier, un peu partout. Mais c'est la première fois qu'il jouera un Concerto à Montréal. Il a choisi le la majeur de Mozart. Boris Goldowsky s'est acquis une grande réputation comme interprète de Mozart et est, aussi, reconnu comme une autorité en matière d'opéras mozartiens, sur ce continent.

Le programme de la Symphonie Féminine, à ce concert du 15 octobre, comprendra l'Ouverture "Euryanthe" de Weber, le "Caprice Espagnol" de Rimsky-Korsakoff, l'"Adagio pour cordes de Lekeu et la 4ième Symphonie de Brahams.

Nouveaux films à l'affiche

Quatre nouveaux films prendront l'affiche de nos principales salles de cinéma de la rue Ste-Catherine. La direction du théâtre Palace présentera à ses nombreux habitués un film anglais de Carol Reed, "The Fallen Idol", dont les vedettes sont la grande artiste française Michèle Morgan et l'excellent acteur Ralph Richardson. Bobby Henry, un garçonnet, tient également un des principaux rôles. L'intrigue est construite autour d'un enfant qui conte mensonges sur mensonges pour protéger un serviteur qu'il aime — ce serviteur étant accusé de meurtre.

Une désopilante comédie "I Was a Male Bride" passera sur l'écran du Capitol. Cary Grant et Ann Sheridan en sont les vedettes. L'intrigue tourne autour d'un officier français qui épouse une jeune lieutenant du corps féminin et de ses efforts pour revenir avec elle aux Etats-Unis.

Le théâtre Orpheum présentera deux films des studios Paramount. Il s'agit d'"Alias Nick Beal", avec Ray Milland et Audrey Totter, et "My Own True Love", avec Phyllis Calvert et Melvyn Douglas.

Au Théâtre Imperial, on pourra voir une production anglaise abordant un sujet assez délicat, celui de l'illigitimité. Il s'agit de "Piccadilly Incident", dont les vedettes sont Michael Wilding et Anna Neagle. L'intrigue est construite autour de la réapparition soudaine d'une femme que l'on croyait morte. Pendant son absence, son époux s'est marié et est devenu le père d'un enfant. En attraction supplémentaire, l'Imperial présentera "Night at the Opera", avec les Marx Brothers.

Au Loew's, "Top o'the Morning" avec Bing Crosby, Ann Blyth, Barry Fitzgerald et Hume Cronyon, obtient un formidable succès. Il est à l'affiche depuis une semaine. Bing Crosby a l'occasion de chanter quelques vieux refrains d'Irlande ainsi que deux nouvelles compositions de Burke et Van Heusen.

Au Princess, "Mighty Joe Young" avec Terry Moore, Ben Johnson, Robert Armstrong et Frank McHugh ,entreprend aujourd'hui une deuxième semaine. C'est un film qui offre plusieurs scènes spectaculaires. L'intrigue est construite autour d'un propriétaire de cabaret qui présente comme attraction un gorille géant qu'il est allé chercher dans la jungle africaine.

J. Morgan, en vedette

Un virtuoose de l'harmonica tient la vedette cette semaine au Cabaret Top Hat. Il s'agit de Jerry Morgan, un artiste que les Montréalais connaissent bien et apprécient. Avec lui, la direction présente Mildred Fenton, une chanteuse, et Bob Stevens, un chanteur et maître de cérémonie.

Jerry Morgan est un artiste sympathique qui réussit à interpréter sur un quasi minuscule instrument quel 'harmonica les pièces les plus difficiles. On goûtera tout particulièrement ses interprétations de blues et celles de "Poet and Peasant". Pour terminer son tour, il fait appel à Bob Stevens et en duo, où il se glisse beaucoup plus de fantaisie que de technique, il rend la populaire mélodie "Night and Day".

Mildred Fenton est une charmante chanteuse qui a du dynamisme et de la fantaisie. On appréciera certainement ses interprétations de "I Want to Get Married" et de "My Heart Belongs to Daddy".

Bob Stevens qui possède une assez jolie voix interprète quelques refrains populaires. Il présente de façon plaisante les artistes du spectacle et fait quelques bonnes blagues. Il a des reparties rapides.

Les soeurs Etienne, que l'on peut entendre tous les soirs au spectacle de Luis Mariano au théâtre His Majesty's. Georges-André Martin est l'animateur et Francis Linel, jeune fantaisiste, ouvre le spectacle d'une façon gaie et entraînante.

Tous les soirs
DERNIERE SEMAINE
(Matinée samedi)
VLM présente
Le P'tit Bonheur
de
FELIX LECLERC
...
AU GESU MA. 3235

CINEMA DE PARIS
UN FILM FORT!
PIERRE FRESNAY
YVONNE PRINTEMPS
Les Condamnés
ROGER PIGAUT

SAINT-DENIS
IRREVOCABLEMENT
DERNIERE SEMAINE
On en parle partout!
"Le GROS BILL"
GINETTE LETONDAL JULIETTE BELIVEAU
MAURICE GAUVIN YVES HENRY
LES PRODUCTIONS RENAISSANCE INC
DISTRIBUTION FRANCE-FILM

8 h. 30 CE SOIR 8 h. 30
DIMANCHE (2 h. 30 et 8 h. 30)
DEMAIN (2 h. 30 et 8 h. 30)
au HIS MAJESTY'S
EN PERSONNE
Luis MARIANO
Le voix qui a conquis tous les coeurs
avec les
Soeurs Etienne
Les "Andrew Sisters" de France
de plus
FRANCIS LINEL
comédien-fantaisiste
et
GEORGES-ANDRE MARTIN
l'homme aux doigts dansants
un orchestre de 10 musiciens
Il reste encore un bon choix de billets pour ce soir
BILLETS EN VENTE au HIS MAJESTY'S

CE SOIR
Les Compagnons
DANS
"LA DAME DE L'AUBE"
30 sept. et 1er oct.
$1.50 et $1.00
BILLETS: CHEZ
Les Compagnons — Archambault — Robert Dufault — Lyndsay (ouest)

SEULE REPRESENTATION CETTE ANNEE
SUJATA et ASOKA
Sensationnels danseurs hindous
Représentation scénique éblouissante — "Montreal Gazette"
De la danse superbe, spectaculaire, qui a fait presque crouler la toiture du Majesty's — La Herald"
Billets: 3.00 à 1.13, taxe incluse — Lindsay, Archambault.
HIS MAJESTY'S
Dimanche 16 octobre

GAYETY Tel MA. 3799
SAMEDI 2.30, 7.30, 10.00 p.m. SPECTACLE de MINUIT
Première fois à Montréal
LADY VICTORIA
fameuse danseuse de style
Le fantaisiste BUSTER WEST
La comédienne LUCILLE PAGE
Al Ferguson, Boyland & Day,
Joyce & Selden, Young & King
Les marionnettes de Wallace

GROUCHO - CHICO - HARPO
Les frères MARX
DANS
"A NIGHT AT THE OPERA"
AUSSI A L'AFFICHE
MICHAEL WILDING et ANNA NEAGLE
dans
"PICCADILLY INCIDENT"
A L'AFFICHE
à l'Imperial

L'ensemble le plus amusant et le plus gai à l'affiche pour une 2e semaine
BING CROSBY BARRY FITZGERALD ANN BLYTH HUME CRONYN
Top O the Morning
Loew's

ARCADE
FRANCE-FILM présente le
PARIS THEATRE GUILD
dans
"La Maison Monestier"
de Denys Amiel
MATINEE: mardi, jeudi et dimanche
PRIX: .50, .60, et 1.00
Soirée: PRIX: 1.10 et .68 taxes incluses

HORAIRE DE NOS SPECTACLES
LOEW'S. — "Top O' The Morning", 10.15, 12.35, 2.55, 5.15, 7.30, 9.45.
PALACE. — "The Fallen Idol", 10.35, 12.50, 3.05, 5.20, 7.35, 9.55.
CAPITOL. — "I was a Male Bride", 10.00, 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40.
PRINCESS. — "Mighty Joe Young", 10.30, 12.40, 2.55, 5.15, 7.30, 9.45.
IMPERIAL. — "Piccadilly Incident", 10.10, 1.30, 4.50, 8.05. "A Night at the Opera", 11.50, 3.10, 6.30, 9.45.
ORPHEUM. — "My Own True Love", 11.30, 2.30, 5.30, 8.30; dimanche, 2.05, 5.10, 8.20. "Alias Nick Beal", 9.55, 12.55, 3.55, 6.55, 9.55; dimanche, 12.30, 3.35, 6.40, 9.50.
CINEMA DE PARIS. — "Les Condamnés", 11.50, 2.20, 4.45, 9.50.
ELECTRA. — "Aloma, Princesse des Iles", 1.15, 3.30, 5.05, 7.20, 9.40.
SAINT-DENIS. — "Le Gros Bill", 12.30, 2.45, 5.00, 7.10, 9.25.

LA RUCHE DES BELLES FILLES
Commençant ce soir
★ Carlos Ramirez
Chanteur de l'Amérique latine et vedette du spectacle d'Eddie Cantor et du film "Bathing Beauty"
"CARIBBEAN" CARNIVAL"
Egalement en vedette:
BUDDY LEWIS
Le maître de la comédie mimée et
JACQUELINE HURLEY
Acrobate et contorsionniste
ROBERT CALDWELL
Brillant chanteur
La musique est sous la direction de WALLY NEWMAN et son orchestre
12 — GRACIEUSES BEAUTES — 12
Licences complètes
PAS DE FRAIS D'ADMISSION
Dîner-spectacle à 6 h. 45 p.m.
CHEZ Maurice CAFE
1240 ST. CATHERINE W. Phone AM. 1127

★ JAM SESSION !
3 spectacles dans 1
commençant le dimanche 2 octobre de 3.30 à 7 p.m.
1 HEURE DE MUSIQUE
1 HEURE DE SPECTACLE
1 HEURE DE DANSE
WILKIE WILKINSON
son orchestre
et ses artistes invités
Café ST-MICHEL
770, rue de la Montagne
Réservations: FI. 0598

ROXY FOLLIES
1161, BOUL. ST-LAURENT
(Coin Dorchester)
PRESENTE
★ Winnie GARRETT
Pour une 2ième semaine sur demande générale
★ Laura LEE, danseuse exotique
★ Bill HARRIS,
★ Maryline FOSTER, acrobate sur patins à roulettes
★ Bill KERRIGAN,
★ Charlie ROBINSON, comédien
★ Harry WHITE, maître de cérémonies
★ Sharon ROBERTS, danseuse
2 représentations par jour 3 h. et 8.30 p.m.
3 le vendredi
3 h., 7.30 et 10.30
4 représentations le samedi
1 h. - 3 h. 30
7 h. 30 - 10 h. 30
A L'ECRAN
"SWISS FAMILY ROBINSON"
ET
"THE DEAD DONT DREAM"
AUSSI SUJET COURT
LA. 4352

COMMENÇANT LE SAMEDI 1er OCTOBRE
DANSE
TOUS LES SAMEDIS SOIRS
mettant en vedette
JOSE DE COSTA
Piano et orchestre
JACKIE WESTGARTH
Soliste
Danse de 9 à 1 a.m.
Entrée $2.00 par couple plus la taxe
HÔTEL RITZ-CARLTON

FINAL
Les 2 derniers soirs
AU
Quartier Latin
CHARLES TRENET
VENDREDI ET SAMEDI
A partir de Dimanche
NELLY MATHOT
de l'Opéra de Paris

DOROTHY LAMOUR
JON HALL
dans
"ALOMA" PRINCESSE DES ILES
EN TECHNICOLOR
A L'AFFICHE
ELECTRA
Bud et Lou
ABBOTT COSTELLO
dans
"LES DEUX NIGAUDS COWBOYS"
avec
DICK FORAN ANNE GWYNNE
JOHNNY MACK BROWN
et ELLA FITZGERALD
A L'AFFICHE
CHAMPLAIN
1685 ST-CATHERINE E. . . FA. 1685

CARY GRANT
ANN SHERIDAN
I Was a MALE WAR BRIDE
A L'AFFICHE
Capitol

Etonnant! merveilleux! prodigieux!
MIGHTY JOE YOUNG
TERRY MOORE - BEN JOHNSON
2e et palpitante semaine
PRINCESS
Stationnement gratuit. Tous les jours: 6 p.m. à minuit. Dimanche: midi à minuit

Aucun homme n'aura jamais un pouvoir aussi terrible sur les femmes!
RAY MILLAND
AUDREY TOTTER
THOMAS MITCHELL
dans
ALIAS Nick Beal
avec My Own True Love
Stationnement GRATUIT Tous les jours: 6 p.m. à minuit Dimanche: midi à minuit
Paramount
Orpheum
A L'AFFICHE

Lisez ces critiques:
"L'émotion vous tient sur le bord de votre siège". Silver Screen
"Un drame habile, magnifiquement joué". Seventeen
"Drame absorbant, brillant". Time
"L'attente est presque intolérable". N. Y. Mirror Magazine
the fallen idol
starring
Michèle MORGAN
RALPH RICHARDSON
SONIA DRESDEL • Denis O'Dea
Jack Hawkins
and introducing the sensational 8-year-old
BOBBY HENREY
An S.E.G. Release
Palace
A L'AFFICHE

Mlle Marielle De Serres, présidente de la Ligue de la Jeunesse féminine, dont le bal annuel des Petits Souliers aura lieu à l'hôtel Ritz-Carlton, le samedi 15 octobre, sous la présidence d'honneur du premier ministre du Canada et de Mme Louis Saint-Laurent.

Pour aider les aveugles

Une brillante exposition de modes, sous les auspices de l'Association féminine de Montréal de l'Institut national canadien pour les aveugles, présente des modèles de la maison Holt Renfrew.

Il y a toutes sortes de façons de faire la charité. Le groupement auxiliaire féminin de l'Institut national canadien pour les Aveugles a présenté, comme à l'accoutumée, une revue de modes d'une très haute tenue à la Terrasse Normandie de l'hôtel Mont-Royal.

Ce groupement féminin, sous la présidence de Mlle Marian Ives, a depuis un an accompli des miracles. En plus de tous les secours et d'une aide extrêmement efficace apportés aux aveugles, et à ceux qui ont la tâche de leur enseigner la vie normale, ces femmes dévouées sont parvenues à acheter une maison de campagne à Cushing, (Québec). C'est là que, tour à tour, les aveugles de Montréal ont pu, grâce à un service de transport organisé par la Croix-Rouge, passer dix belles journées à la campagne. Dix jours de soleil, de détente, de bains joyeux et de repos. "Comme les autres". Tel est, le motto de tout ceux qui veulent aider les aveugles. Des vacances! il y a un point de fait.

Ces bons mouvements demandent nécessairement une aide pécuniaire. C'est pour cela que les dames de l'organisation ont présenté, hier, une revue de modes au Mont-Royal.

Présentation à succès

La réputation de la maison Renfrew n'est pas à faire et la collection présentée hier était, comme toujours, d'un très grand chic, d'une sobriété exclusive et d'une distinction parfaite. Nous vous avions parlé récemment des robes d'importation française et anglaise. Ce sont à peu près les mêmes que nous avons revues, hier. Mais la collection de fourrure était d'une splendeur vraiment inouïe. C'est à rêver d'être millionnaire pour pouvoir se draper soit aussi frileusement, aussi luxueusement dans des jaquettes, des étoles, des capes de vison blanc, sauvage, naturel, bleu argent.

Un manteau, création nouvelle de Maximilien de New-York, en mouton de Perse beige caramel constitue la plus belle innovation de la saison. Nous avons vu également des manteaux en mouton de Perse bleu minuit, en castor à reflets argentés, en phoque d'Alaska brun, (une pure merveille!) en phoque d'Alaska noir, en broadtail gris. Si vous les désirez, vous n'avez qu'à consulter votre goût ou votre bourse... Les chapeaux sont tout petits et adorables. Plusieurs sont en feutre mélusine, dans toutes les teintes, surtout un bleu de roy tout-à-fait en faveur à Paris cet automne. D'autres en velours, avec des pompons de plume et penchés sur une oreille, sont presque provocants. Oe toutes petites toques de velours sont soulignées par un bout de voilette. Les chapeaux sont vraiment charmants cet automne.

Couleurs et robes du soir

Le jersey rouge chinois, vert forêt, brun combiné avec beige; la faille garnie de velours et un certain taffetas irridescent piqué de pois composent la gamme des robes d'après-midi.

Les robes du soir sont somptueuses. L'une en faille rose pétale était entièrement perlée au corsage. Une autre en tulle, avec de grands disques de velours noir, sur fourreau de taffetas, a fait sensation.

Donc les grandes nouvelles de la mode d'automne: chapeaux tout petits, jersey dans toutes les teintes, taffetas irridescents, fourrures aussi belles que vous pouvez vous les permettre.

M.T.

La primauté de la vitamine A

La vitamine A se trouve surtout dans le lait, le beurre, les oeufs, le foie, les huiles de foie de poisson, les légumes feuillus, les carottes, ainsi que dans d'autres légumes et fruits. Elle importe pour la croissance, la résistance à l'infection et la faculté de voir dans l'obscurité. Si des symptômes de déficience persistent en dépit de l'absorption abondante d'aliments à vitamine A, un examen médical s'impose.

'le shop Birks'

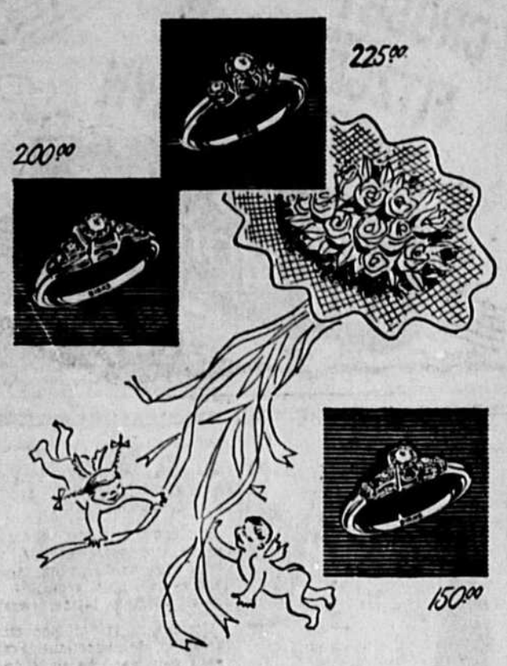

Toujours...

Une bague de fiançailles Birks... conçue dans nos propres studios et serti de diamants d'une étincelante beauté, vous ira droit au coeur, et au vôtre, non seulement aujourd'hui... mais toujours. Certificat d'assurance et étui de présentation en argent sterling fournis sans supplément.

BIRKS

JOAILLIERS ENREGISTRES (AGS) AMERICAN GEM SOCIETY

HEURES D'AFFAIRES: 9.15 A.M. A 5.30 P.M.

Couronne de pampres et de raisins

Les anciens représentaient l'automne par une femme tenant une grappe de raisins de la main droite et de la gauche un livre. On la trouve aussi représentée sous la figure d'une femme couronnée de pampres et tenant d'une main une belle grappe de raisins; elle a l'autre bras chargé d'une corne d'abondance pleine de toutes sortes de fruits.

Quelle belle figure! Nos automnes canadiens riches d'une infinité de variétés de fruits et de légumes et nos femmes canadiennes profitant de cette abondance!

Avec le raisin de nos vignes, les ménagères préparent jus et gelées de raisins et un grand nombre de desserts.

Le bulletin "Conserves de Fruits et de Légumes" contient d'excellentes recettes, mais les économistes ménagères de la Section des consommateurs du Ministère Fédéral de l'Agriculture sont heureuses de vous en fournir des supplémentaires.

Jus de raisins bleus

Laver, égrapper et écraser les raisins. Ajouter l'eau, à raison de 2½ tasses par panier de raisins de 6 pintes. Amener au point d'ébullition et laisser bouillir couvert 15 minutes. Couler à travers une chausse (sac) à gelée humide. Ajouter du sucre au goût. Ramener au point d'ébullition. Verser dans des bouteilles ou des bocaux chauds laissant un espace de tête. Stériliser 10 minutes dans l'eau bouillante.

N.B. Une couche blanche se forme parfois dans le récipient après l'égouttement ou encore dans le contenant durant l'entreposage. Cette substance contient des matières minérales et elle devrait être conservée; il s'agit d'agiter simplement afin que le mélange se fasse.

Tarte chiffon aux raisins bleus

5 tasses de raisins, ½ tasse de sucre, 1 cuillerée à table de gélatine, ¼ tasse d'eau froide, ½ tasse de crème à fouetter, 2 blancs d'oeufs, ⅛ cuillerée à thé de sel, ¼ de tasse de sucre, une abaisse de tarte cuite (9").

Laver les raisins. Séparer la pulpe de la peau. Amener la pulpe au point d'ébullition, laisser bouillir à petits bouillons durant 5 minutes. Passer à travers un tamis afin d'enlever les grains. Combiner la pulpe et les peaux laissant cuire ensemble durant 5 minutes de plus. Ajouter le sucre, brassant jusqu'à ce qu'il soit fondu. D'autre part, laisser gonfler la gélatine dans l'eau froide durant 5 minutes, l'ajouter au mélange de raisin chaud, brassant jusqu'à ce qu'elle soit complètement dissoute. Refroidir jusqu'à épaississement. Fouetter la crème et l'incorporer au mélange de raisins. Faire une meringue des blancs d'oeufs, du sel et du quart de tasse de sucre, et incorporer au mélange. Verser dans l'abaisse de tarte cuite et refroidir. Quantité: une tarte de 9 pouces.

Tartes aux raisins bleus

5 tasses de raisins égrappés, 1-2 à 3-4 de tasse de sucre (au goût), 2 cuillerées à table de fécule de maïs, pincée de sel.

Laver les raisins, séparer la pulpe de la peau. Amener la pulpe au point d'ébullition, laisser bouillir à petits bouillons durant 5 minutes. Passer la pulpe à travers un tamis pour enlever les grains. Combiner la pulpe et les peaux, les laissant cuire ensemble 5 minutes de plus. Mélanger le sucre, la fécule de maïs, le sel, délayant le tout avec du jus des raisins. Ajouter au reste du mélange de raisins, laissant cuire jusqu'à épaississement, environ 2 minutes et brassant fréquemment. Verser le mélange dans une abaisse de tarte non cuite (9"). Recouvrir d'un croisillon de bandes de pâtes plates et cuire à un four très chaud, 425° F., jusqu'à ce que la croûte soit dorée, environ 20 minutes. Servir froid. Quantité: une tarte de 9 pouces ou 12 grandes tartelettes.

Culture des plantes de la maison

Le Jardin botanique de Montréal organise une série de cours dans le but de faire connaître les soins à donner aux plantes de maison pour qu'elles puissent être attrayantes et en santé. Le nombre considérable de demandes d'information ou de conseils adressées au Jardin botanique de chaque année est la preuve de l'intérêt porté par les citoyens de Montréal à la culture des plantes de maison.

"Que puis-je faire pour que mes violettes africaines fleurissent" "Pourquoi ce cactus perd-il sa forme et ne produit-il que d'étroites et longues feuilles?" Est-ce possible de garder un Cyclamen plus d'un an et comment faut-il procéder" L'huile de foie de morue, les aspirines, les feuilles de thé et le café moulu peuvent-ils être employés comme stimulants ou remèdes quand il s'agit de plantes malades" Autant de questions, et bien d'autres encore, qui auront réponse lors des cours. Des centaines de variétés de plantes qu'on peut cultiver à la maison y seront montrés sous forme de spécimens vivants et les conseils à suivre pour leur culture y seront également donnés. Au moyen de démonstrations pratiques, on traitera du mélange des sols, de la transplantation et de l'arrosage des plantes, des engrais à appliquer et des soins à donner aux plantes malades.

Ces cours seront donnés en anglais et en français. Le premier cours anglais de la série sera donné mardi le 4 octobre à 8 h. 30 p.m. dans l'édifice principal du Jardin botanique et le premier cours, en français, aura lieu mercredi, le 5 octobre, à la même heure et au même endroit.

On pourra obtenir le programme détaillé de ces cours en téléphonant à CL. 7721 ou en écrivant au Jardin botanique de Montréal.

Pour écrire

à Claudette, prière d'adresser toute communication comme suit:

Le Courrier de Claudette,
Le "Canada",
5221 rue De Gaspé,
Montréal

Mlle Janine Caron, fille de M. J.-G. Caron, ing. p., et de Mme Caron, et M. Réal-R. Robillard, fils de M. R. Robillard, décédé, et de Mme Robillard, dont le mariage aura lieu dans la plus stricte intimité, le mardi 18 octobre, en la chapelle de la basilique.

(Photo Raël)

Dans le Monde

Conférence

Le président et les membres du Comité administratif de l'Association Canadienne des Nations Unies de la division de Montréal, présenteront M. Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères, le dimanche soir, 2 octobre, à neuf heurees précises, dans la salle de Bal de l'hôtel Ritz-Carlton. M. Schuman a choisi comme sujet de sa causerie: "La politique étrangère de la France".

* * *

La Société des Traducteurs

Vendredi, le 10 courant, à 6 h. 15 précises, aura lieu le dîner annuel de la Société des Traducteurs de Montréal, à l'occasion de la fête de Saint-Jérôme, patron des Traducteurs. Le conférencier sera M. Corey Thompson, qui parlera des péripéties du métier de traducteur à la radio, et le dîner aura lieu au Cercle Universitaire.

* * *

Exposition

Le prévernissage des oeuvres d'Alan Cole aura lieu le vendredi 30 septembre, entre 7 et neuf heures, à la Librairie Tranquille. L'exposition durera du 1er au 16 octobre.

* * *

Bal de journalistes

Leurs Excellences le gouverneur général et la vicomtesse Alexander de Tunis ont donné leur patronage au Club des journalistes d'Ottawa; et assisteront à un des plus gros événements sociaux de la saison; le bal que ce Club offrira au Château Laurier, le samedi 19 novembre.

* * *

Ferguson-Charbonneau

Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, bénissait, ce matin, à neuf heures et demie, en la chapelle particulière de la Basilique, le mariage de Mlle Mireille Charbonneau, fille de Me Jean-Pierre Charbonneau, C.R., et de Mme Charbonneau, avec M. John Louis Ferguson, fils de M. et de Mme C. F. Ferguson, décédés. Le choeur et la nef étaient alors décorés d'une profusion de chrysanthèmes et de glaïeuls blancs. Pendant la messe, un programme de chant comprenant l'"Ave Maria", de Schubert, le "Panis Angelicus", de Cesar Franck, et l'"Agnus Dei", de Bizet, fut exécuté. M. Maurice-A. Prévost était le témoin de son cousin. Accompagnée de son père, la mariée portait une robe de faille française blanche ornée d'une torsade de velours et dont la jupe formait traine, un long voile de tulle illusion maintenu sous une petite torsade de velours et un bouquet d'orchidée blanches encerclées de stéphanotis. Sa soeur, Mme Claude-Panet Beaubien, dame d'honneur, portait une robe, aux lignes identiques, de faille vert mousse, un béguin de velours de même ton et une gerbe de chrysanthèmes bronze. M. John J. Costigan était le garçon d'honneur. La petite bouquetière, Jeannine Beaubien, nièce de la mariée, portait une robe de faille vert mouse avec béguin de velours. Elle tenait une corbeille de pompons aux nuances automnales. M. Jean-Paul Charbonneau, frère de la mariée, et M. Claude-Panet Beaubien, beau-frère de la mariée, plaçaient les invités. Mme Charbonneau, mère de la mariée, portait une robe de crêpe saphir, un chapeau de velours de même ton ornée d'une aigrette grise, des accessoires saphir et des fourrures de vison piquées d'une touffe d'orchidées. Mme Maurice-A. Prévost, cousine du marié, portait une robe de marocain gris acier avec touche de chantilly rose pâle, un chapeau rose, des accessoires noirs et un bouquet de roses "Sweetheart". La cérémonie fut suivie d'une réception au Cercle universitaire où les salons et la table étaient décorés de glaïeuls et de chrysanthèmes blancs. M. et Mme Ferguson partirent ensuite en automobile pour Washington d'où ils prendront l'avion pour La Havane. Pour voyager, la mariée portait un trois-pièces brun et beige, un feutre et des accessoires bruns, une étole de vison et une orchidée bronze à l'épaule.

* * *

Mariages

Lafrenière-Gratton

Samedi matin, en l'église du Sacré-Coeur d'Ottawa, M. l'abbé Marcel Gauthier a béni le mariage de Mlle Rolande Gratton, fille de M. et de Mme Napoléon Gratton, avec le lieutenant Marcel Lafrenière, fils de M. et de Mme C.-R. Lafrenière. Le sanctuaire était décoré de palmiers et l'autel orné de glaïeuls roses et blancs. Pendant la messe, un programme de chant fut exécuté par Mme Romuald Trottier et M. Henri Clément, de L'Orignal. M. Paul Larose était à l'orgue. M. Gratton accompagnait sa fille, et M. Lafrenière était le témoin de son fils. La mariée portait une robe de satin nacre, à corsage ajusté avec empiècement de tulle et jupe ouvrant sur des volants de dentelle, agrémentée de petites roses de tissu. Son voile de tulle illusion était maintenu sous une guirlande de fleurs d'oranger. Elle tenait un livre d'heures, à signets de petites roses roses et blanches. Mme William Lafrenière, de Hawkesbury, dame d'honneur, portait une robe de satin bleu firmament, un voile semi-long de tulle assorti, retenu sous un bandeau de feuilles de satin. Son bouquet colonial était de roses rouges et blanches. Mlles Pauline Gratton et Anita Gratton, nièces de la mariée, demoiselles d'honneur, portaient des robes de même style, l'une de satin bleu glacier et l'autre de satin rose pâle; des voiles assortis, semi-longs et des bouquets coloniaux de petites roses roses. Le lieutenant Gérard Carle était garçon d'honneur. Le lieutenant-colonel F. Mousseau, le major Jean-Jean-Marc Letellier, le major Gérard Moreault, le major Conrad Legault et les lieutenants C. Martineau, G. Marchand et G. Ruel plaçaient les invités. A leur sortie, les mariés passèrent sous les épées croisées des officiers. Après la cérémonie, il y eut réception au mess des ofiiciers, au Manège militaire de Hull. Les nouveaux mariés sont ensuite partis pour un voyage au Saguenay et à Toronto. Mme Lafrenière portait pour voyager, un costume de lainage français rouille, un béret de velours vert forêt et des accessoires de même ton.

* * *

Breton-Legault

En l'église St-Charles d'Ottawa, M. l'abbé Emile Patry, vicaire, bénissait le mariage de Mlle Marguerite Legault, fille de Mme Louise Legault, et M. Delphis Legault, décédé, avec M. Rhéal Breton, fils de M. et Mme Donat Breton. Au cours de la cérémonie, les époux ont échangé des anneaux. Mme B. Leduc, Mlle O. Leduc, M. M. Robert ont chanté pendant la messe. Le rév. frère Lévis touchait l'orgue. Mlle Juliette Breton, soeur du marié, et Mlle Noëlla Dagenais accompagnaient la mariée. Elles étaient en organdi blanc et rose pâle respectivement avec des chapeaux de même ton. La petite Lise Legault, nièce de la mariée, bouquetière, avait revêtu une robe de taffetas bleu pâle, des fleurs dans les cheveux. MM. Jean-Maurice et Raymond Breton, frères du marié, étaient garçons d'honneur. M. Donat Breton était le témoin de son fils. La mariée, qui est entrée dans l'église au bras de son frère, M. Jean Legault, portait une toilette de satin broché blanc dont la jupe formait une courte traine, un voile long retenu par des fleurettes blanches, et elle tenait une gerbe de roses rouges et de fleurs blanches. Après une réception chez la mère de la mariée, les nouveaux époux sont partis pour un voyage à Brockville, Toronto et Niagara-Falls. Pour voyager, Mme Breton avait choisi un trois pièces de gabardine bleu avec accessoires marine. On remarquait parmi les invités de l'extérieur, Mlle G. Lussier, Mlle C. Dagenais et Mme P. Dagenais. A leur retour, M. et Mme Breton seront domiciliés à Ottawa.

* * *

Les Chambres de Commerce

Parmi les passagers qui partiront pour l'Europe à bord de l'Empress of Canada le vendredi 30 septembre, on remarquera plusieurs personnes qui se rendent outre-mer en mission culturelle et économique des Chambres de Commerce de la province de Québec. Entre autres: M. et Mme J. A. W. Archambault, M. Théo. Bibeau, M. et Mme Benoit Baillargeon, M. et Mme C. E. Boivin, M. François Bouliane, M. Hector Bourgouin, Mme J. H. Breton, Mlle Gabrielle Brouillette, M. et Mme Wilfrid Brouillette, Mlle Denise Choquet, M. et Mme J. A. Cimon, M. et Mme Albert Coutu, M. et Mme Bernard Couvrette, Mlles Denise et Lucie Couvrette, M. et Mme J. L. Cyr, M. et Mme Henri Demers, M. J. O. Desrochers, M. et Mme E. A. Doucet, Mme Raymond Dupuis, M. le Dr et Mme G. V. Emond, M. et Mme Christian Fontaine, M. l'abbé Fernand Fortier, M. et Mme Ilas Gagnon, M. et Mme Henri Henri, Mlle Agathe Labelle, le Dr Pauline Lachapelle, M. et Mme Roméo Laniel, M. et Mme Gilbert A. La Tour, M. et Mme Gaston Leblanc, M. et Mme Philippe Leduc, Mme H. Létourneau, Mme P. E. Maillet, M. et Mme Antoine Marcotte, M. et Mme Jean Marsolais, M. Adonai Meunier, M. et Mme Esdras Minville, Mme J. W. Montpetit, M. Philias Ouellette, M. et Mme Henri Ouimet, M. et Mme Wilfrid Pagé, M. et Mme J. G. Péloquin, M. et Mme Alphonse Provost, M. et Mme Roma Rainville, M. le Dr et Mme Albert Rémy, Mme Raymond Robic, Mme Blanche Ruel, Mme Anna Schiller, M. et Mme Arthur Séguin, M. Honoré Saint-Hilaire, M. et Mme Napoléon Taillon, M. et Mme Arthur Tremblay.

$75,000 pour l'hôpital Herbert Reddy

M. D. A. Amory, vice-président de la Chevrolet Motor Sales Co. of Montreal Ltd., dirigera la Campagne de $75,000 de l'Hôpital Herbert Reddy Memorial, qui aura lieu du 10 au 20 octobre.

La nomination du président de la campagne ainsi que ses dates d'ouverture et de fermeture, ont été annoncées aujourd'hui par l'hon. Wilfrid Bovey, président de l'Hôpital.

"C'est avec le plus grand plaisir que le Bureau de Direction de l'Hôpital Herbert Reddy Memorial a appris que M. Amory voulait bien accepter le poste de président de la campagne", nous a déclaré M. Bovey.

"M. Amory à titre de secrétaire honoraire de l'Hôpital a dû supporter de lourds fardeaux financiers, surtout durant la période de réorganisation. Sa décision de prendre la responsabilité additionnelle de diriger notre Campagne est un magnifique exemple d'esprit public et c'est une garantie de succès pour la Campagne".

"Les $75,000 que le Herbert Reddy Memorial demandera le mois prochain représente moins de 15% des dépenses courantes de l'Hôpital", nous a fait remarquer M. Bovey.

"Les gens ne réalisent pas toujours complètement combien les hôpitaux dépendent de leurs propres ressources financières pour survivre, quand on lance une campagne telle que la nôtre", a-t-il déclaré.

"Dans le cas de l'Hôpital Herbert Reddy Memorial, une campagne ne serait pas nécessaire si le coût du soin des patients qui ne peuvent payer, était entièrement remboursé par les contributions gouvernementales".

Chez les Sourdes-Muettes

Jeudi, le 22 septembre, les Dames bienfaitrices de l'Institution des Sourdes-Muettes se sont réunies en grand nombre, à l'Institution même, pour reprendre leur travail au bénéfice de leurs protégées.

Après avoir formé divers comités et distribué à chacune son travail, les dames, pour terminer agréablement l'après-midi, eurent le plaisir d'entendre une intéressante causerie donnée par M. le Chanoine Eloi Codada, Haïtien. Le conférencier avait intitulé sa causerie: "Ma Paroisse". Très aimablement présenté par Mme Tancrède Jodoin, présidente, c'est en des termes touchants et avec beaucoup d'émotion que ce bon curé nous fit connaître le travail et les progrès accomplis dans sa paroisse, Saint-Michel, Plaisance, Haïti.

"Mon histoire, dit-il, est bien banale; vous serez plus intéressées par celle de ma paroisse. La vie religieuse d'Haïti n'a commencé sérieusement qu'en 1862. Avant ce temps, vu le manque de prêtres, on y vivait sans catholiques, sans chrétiens. Depuis, plusieurs curés se sont succédés à Saint-Michel. C'est le Père Charton qui y travailla le premier durant environ 38 ans. On dit même qu'à l'âge de 72 passés, il fit une horloge et l'installa au clocher de l'église. Il faut avoir vécu en Haïti pour savoir combien coûtent les travaux, les matériaux."

A partir de 1919, le Chanoine Codada baptise et administre les sacrements à un grand nombre de catholiques. En 1934, il doit lutter contre les Baptistes qui, eux, sont très riches. L'année 1938 fut une année de construction. En 1939, la population présenta au gouvernement une pétition demandant l'établissement d'une école pour les filles.

"On travaille fort, dit-il, mais l'action religieuse n'est pas pour cela négligée. J'ai voulu tenir en dépit de la maladie et, Dieu aidant, j'ai tenu". Voilà l'oeuvre de Plaisance. Dieu s'est servi de ses humbles serviteurs. Il faut soigner le corps des fidèles pour rendre leur esprit propre à recevoir la parole sainte. Nous comptons sur le secours et le concours de Dieu.

"Je vous remercie sincèrement. Je ne suis pas déçu dans mon espoir. J'ai aprîs que le Canada est vaste et grand, mais ce qui est encore plus grand, c'est le "coeur des Canadiens".

Nos femmes de carrière

Du beau, du bon travail

Mlle Suzanne Giroux, de l'Association des Infirmières de la province de Québec, n'aime pas du tout la publicité, mais aime bien les journalistes...

par **Marie Tétrault**

Même s'il nous a fallu courir deux heures sous la pluie, pour atteindre Mlle Suzanne Giroux, de l'Association des Infirmières de la Province de Québec, même si après tout cela nous l'avons manquée; même si elle a horreur de la publicité; même si avant de répondre à nos questions elle nous a suggéré d'interviewer une demi-douzaine d'autres personnes, nous vous parlerons ce matin de Mlle Giroux.

Parce que Mlle Suzanne Giroux est une des personnalités les plus marquantes du domaine des infirmières, et qu'à part cela elle est une très charmante femme.

C'est au bout du fil que nous avons finalement pu obtenir nos renseignements techniques, parce que nous avions déjà pu constater, à plusieurs reprises, que Mlle Giroux est une femme extrêmement intelligente; une femme qui combine avec aisance un cerveau d'homme avec le charme féminin. Une jolie femme aux yeux bruns, au sourire facile; une femme qui possède également ce don si précieux: un savoureux sens de l'humour.

Bonne parole pour les journalistes

"Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise?" Après une légère hésitation Mlle Giroux ajoute fort gentiment: "Si je réponds à vos questions, moi qui n'aime pas beaucoup ce genre de publicité, c'est que j'aime bien les journalistes. Et cela vous pouvez le dire. Toutes les fois que j'ai eu affaire à eux, et cela a été très souvent, ils ont toujours été parfaits: discrets, s'il le fallait, empressés, serviables." Nous transmettons le message avec le plus grand des plaisirs à la corporation...

Mlle Suzanne Giroux est une Trifluvienne qui a fait ses études chez les Dames Ursulines de Québec, et son cours d'infirmière à l'hôpital Notre-Dame de Montréal. Elle a ensuite fait un post-gradué au "School for graduate nurses" de l'Université McGill. Pas de pratique privée, cela n'entrait pas dans le programme de la jeune infirmière. Elle s'est donc rendue dans son pays natal pour travailler à l'hôpital "Norman & Cross", des Trois-Rivières.

Son hôpital la réclamait toutefois à Montréal et lui confia un poste important dans l'enseignement aux étudiantes; enfin Mlle Giroux devenait directrice du "nursing" à l'hôpital Saint-Luc.

A l'époque de la guerre

La guerre vint, Mlle Giroux s'embarque alors pour l'Angleterre où, dans un hôpital du comté de Berkshires, elle dirige un large personnel, dont trois cents infirmières venues de toutes les provinces canadiennes. "L'expérience a été merveilleuse", nous raconte notre interlocutrice, "et l'entente cordiale digne de mention."

A son retour d'Europe Mlle Giroux se voyait octroyer un poste d'importance à l'Association des Infirmières de la province de Québec. Cette Association reconnue légalement régit la corporation professionnelle et voit à maintenir à un excellent niveau le standard des hôpitaux et le standard des infirmières. Son but est également de stimuler le goût de l'étude de la profession chez la jeunesse. Pour accomplir ces différentes tâches les membres de l'Association visitent les différentes écoles d'infirmières. Il en existe trente de langue française et sept de langue anglaise. Mlle Giroux a la charge des trente écoles de langue française.

Goûts et loisirs

Contrairement à de nombreuses personnes qui prétendent n'avoir jamais de loisirs, Mlle Suzanne Giroux nous assure qu'elle en a, et c'est peut-être une des réponses les plus intéressantes que nous ayons jamais reçues. "Je fais mon travail de mon mieux et c'est tout!" Les gens vraiment importants trouvent toujours le temps de faire des tas de choses.

Ses distractions favorites? Les voyages, la lecture et la tenue de son home. Une vraie femme quoi! C'est merveilleux! "Je ne fais pas de sport, je ne connais pas de jeux savants, ma plus belle distraction c'est de rencontrer des gens intelligents"... Le mot intelligent a été bien scandé et on sait qu'il est employé dans son sens le plus vrai...

Somme toute, Mlle Suzanne Giroux est une autre de nos Canadiennes qui accomplit chaque jour, le plus simplement du monde, un travail ardu, qui lui demande le meilleur d'elle-même et qu'elle donne sans compter, comme toutes les femmes.

Pédagogie matérielle

L'Ecole d'Education Familiale et Sociale, 1215 est Boulevard St-Joseph, admettra cette année le public féminin aux cours de psychologie et pédagogie maternelle qui étaient jusqu'à présent réservés aux seules élèves du cours régulier d'enseignement ménager.

Madame M.-P. Vinay, assistante sociale de l'Etat Français, docteur en sciences sociales, licenciée en droit, diplômée en psychologie de la Sorbonne, a bien voulu accepter d'en être la titulaire. Elle joint à sa fine culture française et à sa compétence en éducation, un sens chrétien qui la fera particulièrement apprécier des religieuses et des dirigeantes d'action catholique. On pourra s'inscrire à titre d'auditrices ou d'élèves régulières à l'ouverture du premier cour, le 11 octobre.

Programme des sujets traités

Psychologie enfantine et croissance, activité sensorielle enfantine, émotion, attention, imagination enfantine, mémoire enfantine, structure mentale de l'enfant, grandes phases de l'évolution, acquisition du langage, puberté physique, puberté intellectuelle, puberté morale et sociale, difficultés d'ordre sexuel, les enfants anormaux, l'orientation professionnelle, plaisir et douleur, la peur, l'angoisse, la colère, instinct de conservation, égoïsme, obéissance, discipline familiale et sentiment de l'honneur, paresse, amour-propre, amitié et amour, instinct d'imitation, affections familiales, la curiosité, le mensonge, l'amour de l'idéal, les passions.

Le 1er de la saison — dimanche 2 octobre

Buffet-Souper

...SAMEDI SOIR

$3.00 par personne

Téléphonez "ARNOLD" PL. 4212

LE LAIT POUPART...

C'EST LE BREUVAGE DES HOMMES FORTS...
L'ALIMENT PARFAIT LE PLUS RICHE...
QUI VOUS RENDRA ROBUSTE,
CONSERVERA VOTRE FORME,
RÉNOVERA VOTRE ÉNERGIE

BEURRE • OEUFS • CRÈME • BREUVAGE-CHOCOLAT

A. POUPART CIE LIMITÉE

1715, RUE WOLFE FR. 2194

Aimeriez-vous apprendre à jouer L'ACCORDÉON?

L'école de musique

DO RÉ MI

vous fournira un accordéon pour un cours d'essai de trois mois dirigé par

★Tony MICHETTI célèbre maestro et professeur de haute compétence

Si vous avez l'intention d'échanger votre instrument, n'oubliez pas que nous sommes les agents pour les fameux accordéons Dallapé.

DO RÉ MI
845 ATWATER
(angle St-Antoine)
Tél.: WI. 2982

Tout ce dont vous pouvez avoir besoin dans les disques, instruments de musique, musique en feuilles.

LE COURRIER DE *Claudette*

Comment peut-on venir ici chercher une consultation en disant: Je n'aime plus ma femme, j'ai envie de partir avec une autre, que me conseillez-vous ?

Q.—A l'âge de quatorze ans j'ai connu une jeune fille de treize ans et nous avons passé le reste de notre enfance à nous voisiner. Souvent nous discutions d'avenir. Je lui avouai mon amour, elle me dit qu'elle m'aimait aussi et que plus tard, elle serait ma femme. Nous nous sommes fréquentés pendant quatre ans, mais un jour pour une raison banale, je cessai de la voir. Un autre jeune homme finit par l'aimer, et le malheur a voulu que leurs amours se terminent par un mariage d'obligation. Je suis persuadée qu'elle est très malheureuse. Pour ma part, je croyais n'avoir éprouvé qu'une amitié d'enfance, mais il ne se passe pas une journée sans que je pense à elle et je l'aime de plus en plus. Je me suis marié moi aussi et dans les mêmes conditions qu'elle et je ne suis pas heureux. Je n'aime pas ma femme et je ne suis pas certain que ma femme m'aime car elle me donne souvent la preuve du contraire. Parfois, je me décourage et j'ai l'idée de revoir celle que j'aime et de partir avec elle, ou de tout dire à ma femme et de la laisser juger elle-même. Que me suggérez-vous ?

Dans l'incertitude

R.—Mon cher monsieur, est-ce à moi de vous rappeler l'indissolubilité du mariage et ne savez-vous pas qu'un serment fait au pied des autels engage pour la vie. Vous avez juré amour, protection et fidélité à une femme et d'un seul coup, vous voulez l'envoyer promener par dessus bord, comme un enfant lassé d'un joujou mécanique. Puisque vous me demandez une suggestion, avec peut-être l'idée que je vous seconderai, je vous dis: Non. Vous pouvez douter de votre amour commun mais ayez la certitude que vous n'avez pas le droit d'abandonner votre femme, de briser votre foyer et celui d'un autre, pour vous en aller vivre en marge de la société. Et je vous souhaite d'être assez honnête pour ne pas aller troubler celle qui fut une amie d'enfance et que vous n'aimiez pas tellement, puisque vous l'avez laissé aller sans raison aucune. Aujourd'hui, vous vous bercez d'imaginations, vous voulez vivre du roman. Vous êtes pourtant un homme, pourquoi ne pas raisonner en homme. Tout le monde veut être heureux, vous comme les autres, encore ne faut-il ne pas vous tromper sur le choix des moyens pour le devenir. Dites-vous donc que les passions satisfaites ne donnent pas ce qu'on en attend et qu'on est encore plus heureux en restant dans le droit chemin, qu'en voulant céder à tous les caprices du coeur et des sens. Le mariage est une institution solide et s'il n'existait pas, il faudrait l'inventer justement pour stabiliser nos émotions, nos penchants, nos désirs d'aller à droite et à gauche sans jamais savoir ce qu'on fait, désabusé à peine satisfait. Au lieu de remâcher un chagrin peut être imaginaire, pourquoi ne pas vous attaquer loyalement à fabriquer votre bonheur conjugal, car enfin vous ne vous êtes pas marié sans amour, et ce qui vous a séduit dans votre femme devrait vous séduire encore. Elle n'a tout de même pas que des défauts et au lieu de regarder en arrière en pensant à ce qui aurait pu être, regardez donc en avant avec ce qui est. Opposez l'encouragement au découragement et évitez de songer à un autre ménage que le vôtre. Le bonheur ou le malheur d'une autre ne vous regarde pas: c'est à celui de votre femme que vous devez travailler. Il vous sera sûrement possible de trouver un rapprochement. Si vous saviez comme on oublie les tristesses du sort en s'intéressant à celui des autres, de ceux qui dépendent de vous. Si vous aviez suivi cette politique au lieu de vous calfeutrer dans votre petit moi, vous n'en seriez pas où vous en êtes. Oubliez-vous et n'allez pas pour l'amour du ciel, révéler votre état d'âme à votre femme, en lui faisant part de votre désir de reprendre une amourette d'enfant. J'imagine qu'elle vous recevra plutôt mal et je ne l'en blâmerais pas. Que diable, il n'est pas permis de se conduire comme un collégien à l'âge adulte. Et votre enfant ou vos enfants, que deviennent-ils dans tout ceci. Vous avez user de vos droits d'homme pour donner la vie, mais vous savez bien qu'à côté des droits il y a toujours des devoirs. Et en admettant que votre mariage ne soit pas heureux, ne trouvez-vous donc aucune consolation auprès de votre enfant. Puisque vous me dites vous être marié par obligation, j'en conclus qu'il y a un enfant. Vous avez besoin d'avoir le moral remonté et c'est encore en vous et dans la religion que vous trouverez la force de continuer votre chemin tout droit. Vous l'avez débuté en blaisant mais il n'est jamais trop tard pour bien faire. Cultivez l'optimisme, attaquez-vous au bonheur d'une journée à la fois et vous finirez bien par retrouver votre équilibre compromis.

Dans les petits pots les bons onguents

Que se cache-t-il sous la coquille d'un oeuf ? On y trouve un aliment qui a bon goût et qui est très nourrissant. Un oeuf contient des protéines, des matières grasses, du fer, du phosphore, du calcium et de la vitamine A. Les oeufs sont faciles à faire cuire et on peut les servir de beaucoup de manières. Jeunes et vieux les digèrent facilement. De l'avis des diététiciens, nous devrions manger des oeufs au moins trois fois par semaine.

Comment se procurer de la vitamine D

Vous avez sans doute entendu dire que la vitamine D est nécessaire au développement, chez les enfants, d'os et de dents solides, Ce que vous ne savez peut-être pas, c'est que le régime normal des enfants ne renferme pas toute la vitamine D dont ils ont besoin. On peut se procurer la vitamine D dans des préparations qui sont bon marché et faciles à prendre. On devrait en donner à tous les enfants pendant leurs années de croissance.

Comme elle l'aime !

La petite Barbara a décidé que de tous les cadeaux qu'elle pouvait recevoir elle préférait et de beaucoup à la crème glacée et aux chocolats un tout petit chien. Aussi se propose-t-elle de bien prendre soin de son nouvel élève.

Les fenêtres pour l'hiver

La majorité des propriétaires et des locataires au Canada profitent de la belle saison d'automne pour remettre à l'ordre leur demeure avant l'hiver. Ils accordent une attention toute spéciale aux fenêtres, surtout dans l'est du pays où les contre-fenêtres sont une nécessité.

Si vous avez l'intention de passer en revue les fenêtres de votre maison, examinez celles qui ont besoin d'être remastiquées et repeinturées, et souvenez-vous que du mastic appliqué sur un châssis humide, sale ou couvert de givre, ne formera pas un bon assemblage. Poser les vitres à la hâte donne souvent de piètres résultats, soit que l'on n'ait pas scellé suffisamment le carreau dans le cadre, soit que la vitre ait été mal ajustée, soit qu'on n'ait pas assez appuyé sur le couteau pour faire adhérer le mastic au châssis. Prenez le temps d'enlever la poussière et de fixer le carreau fermement avec des pointes à vitre ou autres attaches.

La pose des vitres est un métier qui exige la plus grande habileté, et il faut observer de nombreux petits trucs si l'on veut faire un travail soigné. Par exemple: dans un immeuble chauffé ou hermétiquement fermé, la vapeur d'eau se condense à la surface intérieure des châssis froids

Bien préparer la fenêtre

Souvenez-vous également que pour obtenir d'excellents résultats il est essentiel d'appliquer une couche d'apprêt sur les châssis en acier ou en bois. A défaut d'une peinture d'apprêt, on peut se servir d'une peinture extérieure de bonne qualité, éclaircie selon les directives du fabricant. On ne saurait trop insister sur l'importance de cette couche de fond qui remplit les pores du bois, prévenant l'absorption de l'huile contenue dans le mastic, et sans laquelle celui-ci deviendrait sec et friable. Sur les châssis en acier, on devrait se servir d'un apprêt spécial. Cette couche de fond retarde la formation de la rouille qui cause un relâchement entre le mastic et l'acier. De plus, elle fournit une surface rugueuse sur laquelle adhère la peinture.

Le châssis d'aluminium n'a pas besoin d'une couche de fond. Ce pendant, il est souvent expédié de la manufacture recouvert d'une couche protectrice temporaire. Il faut enlever toute trace d'huile avec un dissolvant.

Tous les carreaux doivent être bien scellés. Faites courir un épais ruban de mastic sur le contour intérieur du châsis avant d'y placer le carreau afin d'éliminer tout vide entre la vitre et le cadre. En appuyant sur la vitre, un mince ruban de mastic devrait suinter tout autour du carreau, ce qui est signe d'adhérence parfaite entre le cadre et la vitre. Et chaque carreau devrait être maintenu en place par un nombre suffisant d'attaches ou de pointes à vitre. Epargner sur la quantité de mastic ou le nombre de pointes qui supportent la vitre hâtera la détérioration du châssis vitré.

Il faut aussi protéger la fenêtre

Après avoir donné à l'enduit le temps de prendre, il est bon de le peinturer sans tarder, pour le sceller et le protéger. Les enduits qui servent à la pose des vitres et pour lesquels le fabricant ne recommande pas de peinture, sont faits en plusieurs couleurs différentes, et on les applique sur des châssis déjà peinturés. Pour assurer l'étanchéité absolue du mastic quand on le recouvre de peinture, on doit y appliquer le même nombre de couches de peinture que sur le châssis, et la peinture doit dépasser légèrement sur le carreau. Ce chevauchement de la peinture sur la vitre a pour effet de sceller les bords. Ces enduits dureront plus longtemps si on a la précaution de les peindre avant trois ou quatre semaines après la pose des vitres, ou plus tôt en hiver. Les châssis vitrés à la manufacture doivent être peinturés aussitôt que possible après leur installation.

Le patron du jour

PATTERN - 9115 14-20, 32-42

No 9115

Une robe de tout-aller qui peut aussi être très convenable en fin d'après-midi si vous la faites avec manches longues. Elle est quand même facile à confectionner, facile à laver et à repasser. Le patron 9115 est établi dans les grandeurs 14, 16, 18, 20, 32, 34, 366, 38, 40, 42. La grandeur 16 requiert 4¼ verges d'un tissu de 39 pouces de largeur.

Vous pouvez vous procurer ce patron en vous adressant par écrit au Service des Patrons, LE CANADA, 60 Front St. West, Toronto, en ayant soin d'inclure un bon postal ou un mandat d'express de 25c, taxe comprise. (AUCUN TIMBRE N'EST ACCEPTE). Indiquez clairement votre nom, votre adresse avec votre numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Les patrons ne sont pas en vente au bureau du CANADA et ne sont pas échangeables.

VERTES OU ROUGES

Cet été les tomates rouges ont comblé nos potagers d'un éclat magnifique. Les ménagères canadiennes en ont profité et les ont servies généreusement sur leur table, sous forme de salades, de soupe, à l'étuvée, au gratin, farcies. En ce moment ce sont les tomates vertes que l'on trouve sur les marchés, et il faut les apprécier. Entendu que l'on ne peut les servir d'autant de façons que les rouges, mais elles ont leur place dans les marinades, les condiments et quelques mets de soupers.

Voici des recettes qu'on fera bien de réaliser, ajoutant ainsi à la réserve des mois d'hiver. Ces recettes sont le résultat d'expériences des économistes ménagères de la Section des consommateurs du Ministère Fédéral de l'Agriculture.

Condiments d'automne

1½ lb. de tomates vertes (12 petites); 1½ lb. de pommes aigres (6 moyennes); 1½ d'oignons moyens; 1 piment raouge doux; 2½ tasses de vinaigre; 2½ tasses de sucre; ½ cuillerée à thé de poivre de cayenne; 1½ cuillerée à thé de gingembre; ½ cuillerée à thé de curcuma (Turmeric); ½ cuillerée à thé de sel.

Laver les tomates, enlever la tige et toute tache. Peler les pommes, enlever le coeur et les diviser en quartiers. Peler les oignons. Laver, enlever la queue et les graines de piment. Passer tomates, pommes, oignons et piment au hachoir se servant de la fina lame. Mêler vinaigre, sucre, poivre, gingembre, curcuma et sel et bouillir une minute. Ajouter les légumes hachés et les pommes et cuire ½ heure. Empoter dans des bocaux stérilisés et chauds. Fermer hermétiquement. Quantité: 8 tasses.

Marmelade aux tomates vertes

5 tasses de tomates vertes hachées, 3 tasses de sucre, ¼ de tasse de gingembre confit haché, 1 citron, jus et zeste.

Laver et peler les tomates, les passer au hachoir, se servant de la grosse lame. Ajouter le sucre et laisser reposer toute la nuit. Le matin, amener au point d'ébullition et laisser bouillir lentement environ 35 minutes. Ajouter le zeste et le jus de citron ainsi que le gingembre et bouillir rapidement durant environ 20 minutes supplémentaires. Empoter dans des bocaux stérilisés et chauds. Fermer hermétiquement. Quantité: environ 4 bocaux de 8 ounces.

Tomates vertes à la Sauce Piquante

2 livres de tomates vertes
¼ de tasse d'oignon haché
1½ cuillerée à table de moutarde sèche
3 cuillerées à table de sucre
Pincée de poivre de cayenne
Pincée de poivre
1 cuillerée à thé de sel
½ cuillerée à thé de cannelle
Pincée de clou de girofle en poudre
1 cuillerée à thé de sauce Worcestershire
1½ cuillerée à table de fécule de maïs
2 cuillerées à table d'eau froide

Laver les tomates, enlever la tige et toute tache. Couper les tomates en quartiers. Ajouter les oignons. Mêler le sucre et les épices, ajouter au mélange de tomates et laisser cuire lentement environ 10 minutes. Délayer la fécule de maïs dans l'eau froide et ajouter au élange. Cuire jusqu'à épaississement, durant 5 minutes, brassant de temps à autre. Quantité: 6 portions.

2 Magnifiques Lis

Lis Candidum Lis Régal

Blancs Vivaces pour plantation d'Automne

Prix port payé

Extra gros bulbes, ch. .50, douz. $5.00
Gros bulbes, ch. .40, douz. 4.00
Bulbes moyens, ch. .30, douz. 3.00

Tél. LA. 1287

W.H.PERRON & CIE LIMITÉE
GRAINETIERS & PÉPINIÉRISTES
935 BLVD ST-LAURENT, MONTRÉAL

LA JOURNEE ASTRALE

par STELLA

Si c'est votre fête aujourd'hui:

La nature vous a doué de l'habileté d'un directeur et en même temps d'un bon jugement. Toutefois, les étoiles vous ont gratifié de nombreux talents que, d'ailleurs vous n'utiliserez pas toujours. Vous savez comment travailler, mais ce travail doit porter sur quelque chose qui vous intéresse grandement. Ce défaut de production régulière retardera votre succès. A moins que vous n'appreniez à travailler avec régularité on ne pourra pas compter sur vous. Vous êtes peut-être trop facilement influencé par ceux que vous affectionnez. Que vos affections ne contrôlent pas vos actes. L'amour tient une place dans la vie mais non dans les affaires. Il est donc facile de comprendre que votre nature soit affective; vous serez donc plus heureux si vous fondez votre propre cercle de famille et votre foyer. Vous possédez aussi des talents musicaux et artistiques, mais pour obtenir des succès, il faut que vous appreniez à vous discipliner. Actuellement, vous avez une bonne tête d'affaires et il est probable que vous gagnerez passablement d'argent.

Pour savoir ce que les étoiles vous réservent aujourd'hui, consultez le signe sous lequel vous êtes né. Il apparaît ci-dessous avec les dates qu'il domine.

Balance — 23 sept. au 23 oct. — Augmentez votre degré de spiritualité en assistant à vos services religieux. Voyez à ce que votre idéal et vos visées soient maintenus bien hauts.

Scorpion — 24 oct au 22 nov. — Que ce soit une journée de repos et de détente. Emmagasinez des énergies pour la semaine qui vient.

Sagittaire—23 nov. au 22 déc.— Un matin idéal pour accomplir vos devoirs religieux. Surveillez votre santé.

Capricorne—23 déc. au 20 jan.— Une journée favorable à la méditation spirituelle. Voyez à ce que votre idéal soit maintenu à sa hauteur. Faites des projets d'avenir.

Verseau — 21 janv. au 19 fév. — Une journée favorable à l'accomplissement de vos activités dominicales. Ne vous fatiguez pas.

Poissons — 20 fév. au 21 mars — Préparez de nouveaux plans ce matin. Votre cercle familial vous inspirera. Des contrats sociaux prendront aussi de l'importance.

Bélier — 22 mars au 20 avril — Si vous vous proposiez d'entreprendre un voyage de visite à des parents, partez sans crainte ce matin.

Taureau — 21 avril au 21 mai — Des activités religieuses vous apporteront de grandes joies et augmenteront votre prestige.

Gémeaux — 22 mai au 22 juin — Allez à l'église ce matin et recherchez des lumières spirituelles, si vous voulez conserver votre idéal.

Cancer — 23 juin au 23 juillet — Une journée de prières, de méditation et de repos. Pratiquez un sport d'extérieur.

Lion — 24 juillet au 23 août — Les heures de la matinée sont favorables à tous vos projets. Profitez-en. Les activités paroissiales sont importantes.

Vierge — 24 août au 22 sept. — Cette journée offre de nouveaux espoirs pour la réalisation de vos projets futurs.

Un bon bec...

C'est toujours la meilleure marque d'appréciation et Suzanne assure que quand son toutou a été très gentil il a droit à sa récompense.

La fête des Martyrs Canadiens

Dimanche prochain, dans toutes les églises du Canada, on fera, à la grand'messe, la solennité de la fête des Saints Martyrs Canadiens. Cette solennité sera, cette année, soulignée de façon particulière. En effet, 1949 marque le troisième centenaire du martyre de quatre de ces huit martyrs: Jean de Brébeuf et Gabriel Lalemant furent torturés le 16 mars 1649; Brébeuf mourut le jour même, Lalemant, le lendemain; Charles Garnier et Noël Chabanel tombèrent sous le coup de l'indien les 7 et 8 décembre 1649.

Au Gésu, une messe pontificale sera célébrée par Son Excellence Monseigneur Chaumont. Le Révérend Père Emile Muller, jésuite et missionnaire, comme nos Saints Martyrs, donnera le sermon.

FLEURS
Nos arrangements excitent toujours l'admiration des connaisseurs
House of Flowers
rue de la Montagne près Sherbrooke
Téléphone plateau 4444-5

Fruiterie St-Louis de France
ARMAND GALARDO, Prop.
Le quartier général des fins gourmets
Fruits et légumes frais ou congelés
Epiceries locales et importées

MOUTARDE FRANÇAISE
SIROPS FRANÇAIS
Crème de menthe, Grenadine, etc.
Olives vertes ou noires
TRUFFES
Filets d'anchois
Quenelles de veau, de poulet ou de poisson
Oignons hollandais
Champignons français
Huile d'olive pure ou composée
Biscuits et bonbons importés
ESCARGOTS
Sardines importées
Crème et purée de marron
Vinaigre de vin

A PARTIR DU 1er OCTOBRE
MELONS DE MIEL — RAISIN SANS NOYAU
RIBIER (gros raisin noir) — TOKAY (gros raisin rouge)
ANANAS — CANNEBERGES — ARTICHAUTS FRANÇAIS
515 EST, RUE ROY TEL. PL. 1729

Concours!
FESTIVAL DU COMMERCE DU PLATEAU MONT-ROYAL
$2000 en prix divers...
UN SEUL GAGNANT
Le marchand participant vous le reconnaîtrez à ce signe
LORSQUE VOUS ACHETEZ, EXIGEZ DE VOTRE MARCHAND, UN BILLET GRATUIT DONNANT DROIT DE PARTICIPER A CE CONCOURS.

aussi frais qu'au moment de l'empaquetage!

ARÔME CONSERVÉ AU VACUUM

Feuilleton du "Canada"

SALTIMBANQUE !

par Henri Germain

No 95 30 septembre 1949

(Suite)

En disant ces mots, il souleva un peu ses lunettes, Fil-d'Acier reconnue le regard fin et perçant du policier, et tout en riant lui étreignit cordialement la main.

Quelques minutes plus tard, ils étaient dans l'appartement occupé par M. Latouche, rue de la République.

—Mais, j'y pense, dit l'ex-policier, ne m'aviez-vous pas annoncé Zanzibar?

—En effet; seulement j'avais deux commissions à faire à Paris et comme le temps me manquait, je l'en ai chargé; il sera, sans doute, ici demain soir.

—Bien. Cela ne soulève aucune difficulté, quoique nous en aurons peut-être besoin.

—Que projetez-vous donc?

—Je vous dirai cela tout à l'heure.

—Vous avez donc retrouvé les Delaroche?

—Oui, et j'ai fait mieux, je suis devenu leur ami.

—Allons donc

—Ai-je l'air de plaisanter?

—Ils demeurent donc ici ?

—Oui, dans un village très proche, à la Mulatière.

—Les misérables ... Mais, pardon, reprit Fil-d'Acier dont on n'avait pas encore satisfait la curiosité sur un point qui l'intéressait particulièrement, pourrai-je savoir sans indiscrétion, miss Edith, comment il se fait que je vous retrouve ici ?

—Je ne vous ferai pas languir, mon ami, répliqua la jeune fille en souriant.

Vous aviez reçu une dépêche à Vasset, venant de M. Latouche.

—Oui.

—Cette dépêche, vous l'aviez laissée sur une table en partant; or, je suis allée chez vous quelques heures après, le télégramme m'est tombé sous les yeux; vous devinez le reste !

—Parfaitement.

—Dites-moi, interrompit M. Latouche, le voyage a dû vous creuser l'estomac: si nous nous mettions à table ?

—Avec plaisir, je meurs de faim. Vous me raconterez pendant le dîner toutes vos aventures.

La table était servie dans une pièce voisine, ils s'y installèrent, et le policier commença le récit détaillé des événements que nos lecteurs connaissent.

Fil-d'Acier, de son côté, leur raconta la scène de Paris à laquelle il avait assisté, l'arrivée de Claire chez Georges et le désespoir des jeunes gens.

—Je m'étais douté qu'elle allait retrouver George, quand je l'ai rencontrée courant vers la gare, dit M. Latouche.

Ils entamaient le dessert quand un coup de sonnette se fit entendre. Presque aussitôt la femme de ménage parut, une lettre à la main.

—Tiens, fit M. Latouche, justement c'est de la commère dont nous parlons.

Il ouvrit et lut:

"Monsieur Duchemin,

—Ce nom est celui sous lequel je suis connu d'eux, dit-il pour l'édification de Fil-d'Acier.

"Nous venons de lire dans le journal que les actions de la Banque de crédit général avaient atteint le cours de 450 fr.

"Dans ces conditions, notre ordre de vente doit être exécuté et nous serions bien aises d'en recevoir l'avis.

"Sitôt qu'il vous sera adressé, nous comptons que vous voudrez bien nous le faire parvenir; ou ce qui nous serait le plus agréable, c'est que vous l'apportiez vous-même à la Mulatière

Femme CHARDIN."

—Que signifie ce nom ? demanda Fil-d'Acier décontenancé.

—Vous ne saisissez pas ? C'est le nouveau nom sous lequel ils se cachent ici.

—Ah ! c'est juste, alors nous marchons en pleine machination ?

—Comme vous voyez. Et voilà un rendez-vous qui arrange bien mes petites affaires, ajouta l'ex-policier en se frottant les mains.

Allons, monsieur Pierre, un verre de bordeaux ?

—Et à la réussite du plan concerté, fit miss Edith.

—Mais vous ne l'avez pas encore développé ? remarqua Fil-d'Acier.

—J'y arrive, écoutez, répliqua M. Latouche en repoussant sa serviette, et en installant sans façon ses coudes sur la table, dans l'attitude d'un homme qui se réjouit à la pensée de développer un sujet intéressant.

En effet Latouche, comme on l'a vu, avait su capter la confiance des Delaroche.

Ses allures de vieux bonhomme, son air de professeur un peu excentrique n'avaient inspiré aucune méfiance à madame Delaroche, pourtant toujours sur la défensive.

Il faut dire que l'ex-policier, se rappelant ses belles années d'autrefois, s'était senti ressaisi d'une juvénile ardeur ; aussi avait-il composé son personnage avec l'art d'un grand comédien.

Tout y était, les mains tremblantes, la voix quinteuse, le dos voûté, la tabatière et le grand mouchoir en foulard rouge dans lequel il feignait de cracher après des accès de toux, provoqués par un asthme indéracinable.

Il portait toujours quelques bouquins ballottant dans les poches de son vaste pardessus, et paraissait jouir d'une érudition prodigieuse, ce qui lui permettait de se lancer dans les déductions les plus profondes sur le premier sujet venu.

Avec un sens très juste de la psychologie des simples, M. Latouche s'était dit que l'instruction devait surtout en imposer à M. Delaroche par le prestige qu'elle exerce sur tous les esprits inférieurs. Et les événements n'avaient pas tardé à lui donner raison.

M. Delaroche ressentait pour lui une réelle admiration, il se sentait complètement dominé en sa présence.

Madame Delaroche, d'abord plus rebelle à subir l'ascendant, avait suivi à son tour, le savant ayant traité certaines questions financières avec une hauteur et une sûreté de vues vraiment surprenantes à ses yeux.

—Ce diable d'homme, on dirait qu'il voit dans notre coffre-fort, disait-elle un soir à son mari.

As-tu remarqué, voici qu'aujourd'hui il nous a perlé des Chemins de fer andalous, comme s'il savait que nous en avons en portefeuille. Encore des valeurs dont il faudra probablement nous défaire.

—Oh ! c'est un homme joliment fort ! répliqua Delaroche. Je n'ai jamais rencontré une tête pareille.

—Cela ne prouverait rien, car toi, mon pauvre ami, il ne faut pas grand'chose pour t'étonner.

—Je le sais, madame Delaroche ; mais je ne suis pas le seul à être de cet avis. Il y a des gens plus compétents que moi qui disent la même chose.

Ainsi, tiens, à la brasserie, ce M. Delâtre, un homme très bien, dont je te parle quelquefois, m'a souvent répété que M. Duchemin possède des secrets extraordinaires, et qu'il se passe dans son laboratoire des choses surprenantes, des apparitions, des voix qui sortent des murs, etc., etc.

(On se rappelle que ce Delâtre dont parlait si ingénument Delaroche était le chef de la sûreté de Lyon, ami de M. Latouche).

—Allons donc, fit madame Delaroche, tout ça c'est des histoires à dormir debout.

—Tant que tu voudras, il m'a cité des faits et des dates, même j'en ai été presque malade ce jour-là, te rappelles-tu ?

—Je crois bien ; il suffit d'un conte de vieille femme maintenant pour te mettre la cervelle à l'envers.

—Je te répète que M. Frédéric a assisté à des expériences. Je sais bien que cela me fait du mal, car ma pauvre caboche n'est plus bien solide, mais je ne peux pas faire autrement que de lui demander des détails, des explications.

—Tiens, tu n'es qu'un imbécile. Lui en as-tu parlé à M. Duchemin, à lui-même, de ses phénomènes ?

Madame Delaroche prononçait ces mots d'un air dédaigneux ; pourtant, au fond, elle aussi se sentait hantée d'une curiosité sourde qu'avaient éveillée certaines phrases équivoques de l'ex-policier.

—J'ai essayé deux ou trois fois d'entamer la conversation avec lui là-dessus, mais ça n'est pas commode.

Comme souvent, au café, il pose sur la table des livres qu'il a dans sa poche, je me suis permis plusieurs fois de les prendre et de jeter un coup d'oeil sur les titres.

Toujours des mots impossibles que je ne comprends pas, avec des signes, des dessins en rouge, des cercles, des triangles, comme on représente les livres de sorciers.

On dirait que ça me brûle les mains de toucher ces bouquins; et puis il me les retire vite, en me disant avec ce sourire mystérieux et particulier.

— Il ne faut pas toucher ça, monsieur Chardin. Il y a là de quoi faire sauter Lyon tout entier.

— Oh! des phrases en l'air!

— Peut-être, mais il a une façon de vous le dire qui vous fait froid dans le dos.

— C'est un fou!

— Un fou? Si tu voyais devant tes yeux, là, comme nous sommes maintenant, les objets bouger, le mur trembler, la piano jouer tout seul, qu'est-ce que tu dirais?

— Cela n'est pas possible.

— Je disais comme toi, mais ce diable d'homme me l'a affirmé d'un tel ton que maintenant je doute.

D'ailleurs, il a ajouté qu'en venant ici, un de ces soirs, il consentirait à faire une petite expérience, afin de me convaincre une fois pour toutes.

— Alors, il nous fera ici un de ses escamotages.

— Oui, ça te déplait?

— Non; moi, d'abord, quand même je verrais de mes yeux, je ne croirais pas.

—Tu feras comme tu voudras, fit Delaroche que cette longue causerie avait fatigué, et qui sentait venir le sommeil.

Il s'endormit vite, tandis que sa femme, les yeux grands ouverts, un coude sur l'oreiller, demeurait pensive et plus troublée qu'elle n'avait voulu le laisser paraître.

Comme on le voit par cette conversation, M. Latouche avait pris, peu à peu, par une série de stratagèmes machiavéliques, une place considérable dans les préoccupations du ménage Delaroche.

Il avait été forcé d'agir ainsi, car M. Dubois, avec qui il avait eu une longue conférence, répugnait absolument à une arrestation immédiate, bien que les présomptions fussent des plus graves.

Homme de scrupules avant tout, il ne voulait user de son droit que devant une certitude. Et puis il songeait à sa fille. Dans l'ignorance où il était à son sujet, pouvait-il l'exposer à un scandale?

Tout semblait condamner les gens de Passy, mais il hésitait, craignant qu'une imprudence ne compromit son enfant.

— Tâchez de les faire avouer, tout est là, avait-il dit à Latouche, en le reconduisant jusqu'au seuil de sa porte.

— C'est votre dernier mot?

— Oui, à moins qu'on ne trouve un cadavre.

(A suivre)

DU SPORT AU LENDEMAIN

Par PAUL PARIZEAU

Au fil de l'heure dans le sport

Le baseball professionnel est un sport, mais il est avant tout une importante industrie. Et de tous les magnats actuels, l'un des plus rusés est probablement Branch Rickey. Tant que les Royaux continueront de rapporter des profits considérables à l'organisation des Dodgers ils sont donc assurés d'avoir un club puissant, car leur faiblesse soudaine signifierait la banqueroute et Rickey le sait mieux que tout autre. Non seulement le club montréalais joue-t-il constamment devant des foules considérables, mais il sert en même temps au développement de joueurs susceptibles de renforcir les Dodgers ou de servir dans des transactions financièrement intéressantes. La vente de Kermit Wahl n'est donc pas une surprise. Les Royaux ont obtenu pour lui des Athletics la jolie somme de $25,000 en plus du lanceur Bill McCahan. C'est une bonne affaire pour les deux partis concernés. Avec la disette des bons troisième-buts dans le baseball majeur, Wahl est susceptible de rendre de grands services à son nouveau club. En tant que Brooklyn est concerné l'argent comptant peut signifier le développement de plusieurs jeunes joueurs prometteurs. Il est vrai que McCahan est affligé d'un mal de bras mais ce n'est rien d'incurable. Et s'il n'est pas jugé digne d'évoluer avec les Royaux il s'alignera avec un autre club de l'organisation ou il sera échangé.

La vente de Wahl a causé une légère surprise mais elle n'était pas entièrement inattendue. Depuis le commencement des séries de la coupe des Gouverneurs de nombreux éclaireurs suivent les Royaux et surveillent chacun des joueurs de près. L'on aurait pourtant cru voir partir d'abord Sammy Jethroe, Bob Morgan ou George Schmees. Bruno Betzel nous avait déclaré pour sa part que Rocky Bridges était le seul joueur qui l'intéressait. Cette transaction sera donc vraisemblablement suivie par plusieurs autres et l'édition des Royaux de l'an prochain présentera plusieurs figures nouvelles.

* * *

Au cours de la saison, la rumeur a souvent couru que Clay Hopper en était à sa dernière saison avec les Royaux. L'opinion générale a pourtant changé depuis les dernières semaines de la saison. La marche triomphale du club en fut responsable. Après s'être difficilement classés dans les éliminatoires, les Royaux n'ont fait qu'une bouchée des Red Wings de Rochester puis des Bisons de Buffalo. Ils ont gagné onze de leurs douze dernières joutes. Et ils sont grands favoris pour décrocher les honneurs de la petite série mondiale dans laquelle ils participent pour la troisième fois en quatre ans. Lorsque l'on prend en considération la perte de Newcombe aux Dodgers, les nombreux accidents et certaine dissension qui a duré quelque temps dans le sein de l'équipe, il faut convenir que Clay Hopper a accompli un merveilleux travail. Il a obtenu une augmentation de salaire l'an dernier et il en mérite certainement une autre cette saison. Nous espérons son retour l'an prochain.

* * *

Les fervents du hockey se demandent aujourd'hui si Gilles Dubé sera la réponse au problème que Dick Irvin tente de résoudre depuis une couple d'années. La question que l'on se pose est la suivante: est-il le joueur susceptible de jouer en compagnie de Maurice Richard et Elmer Lach? L'on dit souvent qu'un homme est facilement remplaçable. Ce n'est pas toujours le cas. Le fait est que plusieurs bons joueurs ont tenté de remplir le vide laissé à l'aile gauche par "Toe" Blake, mais toujours sans succès.

L'ancien joueur du club Sherbrooke paraîtra à l'aile gauche sur notre première ligne demain soir alors que les Canadiens feront face au club Sprinfield dans une partie hors-concours. L'on avait cru durant un certain temps que Colvin Kilburn était susceptible de remplir ce poste, mais il n'était apparement pas mûr pour le hockey majeur. Dubé est un jeune joueur d'une taille moyenne, mais il est un rapide patineur, il ne manque pas d'habileté ni de précision en face du filet. Les six buts qu'il a comptés dans une pratique de cette semaine témoignent en sa faveur.

* * *

Nous croyons qu'il est dangereux de juger un joueur par sa tenue à l'entrainement. Nous avons pourtant confiance au jugement de Dick Irvin et il nous déclarait hier que Dubé semblait posséder toutes les qualités requises pour briller dans le hockey majeur. Sa tâche ne sera pas une sinécure. Néanmoins c'est une belle occasion pour lui de se faire valoir en compagnie de deux joueurs brillants comme Lach et Richard qui lui fourniront sûrement tout l'appui dont ils sont capables.

Il appert que l'ancien coéquipier de Dubé, Adjutor Côté, hésite à accepter les conditions du club. Non pas que l'offre des Canadiens ne soit pas attrayante! Il se demande s'il est de taille à affronter les rigueurs d'une longue saison dans le hockey majeur. Personne ne saurait l'en blâmer. Et Frank Selke est le premier à comprendre son hésitation.

* * *

Du train que les choses se développent dans les ligues majeures, il ne serait pas étonnant de voir les Cards et les Dodgers dans la ligue Nationale de même que les Yankees et les Red Sox dans la ligue Américaine batailler dans des parties de détails pour déterminer quels clubs s'affronteront dans la Série mondiale... Virgil Wagner domine le classement dans le concours de popularité organisé chez les Alouettes... Les premiers résultats lui donnent une avance confortable sur Herb Trawyck... Laurent Dauthuille verra son prestige s'accroître considérablement s'il triomphe de Sonny Horne mardi soir prochain au Forum... Par une ironie du sort un bras blessé a coûté le championnat mondial à Marcel Cerdan et une blessure identique dont souffre Jake LaMotta l'oblige à attendre indéfiniment la chance de reconquérir son titre.

Couronnée reine

Voici une photo prise lors du couronnement de la reine des clubs de tennis de Montréal. C'est Mlle Marie-Paule Mérineau couronnant la reine, Mlle Magda Ramirez, du club C.P.R. A.A.A. La gagnante de ce concours a reçu un superbe trophée, offert par les organisateurs Jos. Léveillé et Al Farrell.

BASEBALL

HIER

Ligue Nationale

Brooklyn 9, Boston 2
Brooklyn 8, Boston 0
Pittsburgh 7, Saint-Louis 2
(Seules joutes au calendrier)

Ligue Américaine

Cleveland 8, Chicago 3
Philadelphie à New-York, remise, pluie
Boston à Washington, remise, pluie
(Seules joutes au calendrier)

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale

Saint-Louis à Chicago
Cincinnati à Pittsburgh (soir)
(Seules joutes au calendrier)

Ligue Américaine

Philadelphie à New-York
Boston à Washington
Chicago à Saint-Louis
Cleveland à Détroit

LE CLASSEMENT

Ligue Nationale

	G.	P.	Pc.	Dif.
Brooklyn	96	56	.632	...
Saint-Louis	95	56	.629	½
Philadelphie	80	72	.526	16
Boston	73	79	.480	23
New-York	73	79	.480	23
Pittsburgh	69	82	.457	26½
Cincinnati	61	90	.404	34½
Chicago	59	92	.391	36½

Ligue Américaine

	G.	P.	Pc.	Dif.
Boston	95	56	.629	...
New-York	95	56	.629	...
Détroit	87	64	.576	8
Cleveland	86	65	.570	9
Philadelphie	79	72	.523	16
Chicago	62	89	.411	32½
Saint-Louis	51	100	.338	44
Washington	49	102	.325	46½

Pourquoi Chuck Connors est-il conspué à Rochester et Buffalo?

(Par Bert Soulière)

Les amateurs de baseball qui ont écouté la radiodiffusion des joutes éliminatoires des Royaux de Montréal disputées à Rochester et à Buffalo ont sans doute trouvé étrange ces huées qui accompagnaient Chuck Connors à chacune de ses présences au marbre. En autant qu'il est concerné, le premier-but du Montréal, ne s'en fait pas. Depuis son ascension avec les Royaux, Connors a toujours été impopulaire à ces deux endroits, particulièrement à Rochester où la foule ne manque jamais l'occasion de le conspuer vertement.

D'ailleurs, Rochester et Buffalo sont les deux villes du circuit Shaughnessy où Connors est la cible des huées de la foule. L'histoire de Chuck Connors auprès de la gent sportive de Rochester remonte en 1946, alors qu'il portait les couleurs de l'équipe locale au ballon au panier.

Un as dans ce sport, à cause de ses 6'5 qui lui permettaient de loger le ballon dans le panier plus régulièrement que les autres joueurs, Connors a toujours joui d'une grande popularité auprès des fervents de ce sport, jusqu'au jour où il décida de laisser le club de Rochester pour aller jouer avec les Celtics de Boston.

Naturellement, Connors agissait ainsi pour son propre intérêt financier, puisque les Celtics lui versaient un meilleur salaire. Cependant, à Rochester, les supporteurs de l'équipe de ballon au panier n'ont jamais digéré le départ de Connors pour Boston.

Lorsqu'il gradua avec les Royaux de Montréal, Connors savait très bien que sa première présence sur le terrain des Red Wings donnerait naissance à plusieurs commentaires, peu élogieux à son égard. C'est exactement ce qui arriva.

Connors fut hué dès sa présence initiale au stadium des Red Wings et depuis lors les amateurs de baseball à Rochester n'ont jamais dérogé à cette tradition.

A Buffalo, le suporteur des Bisons n'a jamais eu trop d'estime envers Connors pour une raison:

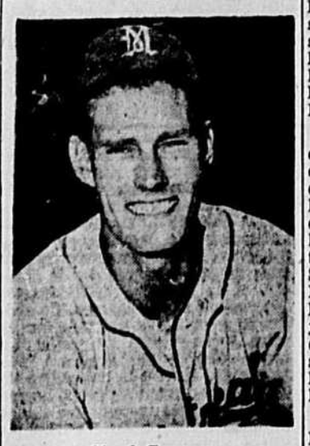

Chuck Connors

le porte-couleurs du Montréal a toujours été une menace au bâton pour les lanceurs du stadium Offermann. (exception faite des deux premières parties de la série finale des éliminatoires de la ligue Internationale pour 1949).

Durant les joutes régulières disputées cette saison à Buffalo, Chuck Connors a conservé une moyenne de .400 environ. Ce chiffre est suffisant pour le rendre impopulaire auprès des supporteurs des Bisons. En autant qu'il est concerné, cette impopularité à Rochester ou Buffalo ne l'ennuie aucunement. Il joue au baseball pour aider la cause des Royaux et non pour plaire aux supporteurs des Red Wings ou de Bison. Rien des plus naturel.

Un excellent joueur

Plusieurs amateurs de baseball dans ces deux villes se plaisent même à surnommer Connors "le bouffon du losange" Il a probablement l'air d'un comédien dans certains de ses gestes, mais cet air ne lui ôte rien de sa valeur comme joueur.

Connors est un joueur qui s'est révélé de calibre "AAA" depuis ses débuts avec les Royaux. A sa première saison, il n'était pas une étoile sur la défensive. Mais, il s'est de beaucoup amélioré. Il a été très utile au Montréal. Et, comme le fit remarquer récemment l'éclaireur du Pittsburgh Ted McGrew: "Connors n'a pas le fini d'un véritable joueur des Majeures, mais il pourrait sûrement aider quelques clubs".

Il est un joueur combatif, qui dépense toute son énergie pour conduire le club à la victoire. Il lui arrivera quelques fois de commettre des bévues sur la défensive, mais il combiera ces erreurs par son coup de bâton, souvent opportun.

Cette saison, Connors fut encore supérieur à l'an dernier, bien qu'il ait commencé la saison en retard. Les chiffres prouvent qu'il a terminé la saison régulière avec une moyenne de .317 au marbre. Il a fait produire 105 points et cogner 20 circuits. Steve Bilko, du Rochester, a été choisi sur l'équipe d'étoiles de l'Internationale cette saison, mais Connors ne se classe pas loin derrière.

A tout événement, Connors a prouvé sa valeur depuis ses débuts dans l'uniforme montréalais. Et, quoiqu'en dise les amateurs de baseball à Rochester et Buffalo, le premier but des Royaux ne tardera pas à évoluer sous la grande tente. C'est d'ailleurs son ambition, une ambition qu'il réalisera s'il ne s'agit que de sa détermination.

La joute Alouettes vs Wildcats de Hamilton remise à plus tard

Lew Hayman, le pilote des Alouettes, a annoncé, hier, que la joute devant mettre aux prises, son club, Les Alouettes et les Wildcats de Hamilton, au stade des Royaux dimanche prochain, a été remise à plus tard. La raison est simple. Les Royaux, champions de l'International,e disputeront la victoire aux champions de l'Association Américaine dans une joute de la petite série mondiale dimanche.

Le football est aujourd'hui installé chez-nous comme sport majeur et pourtant le club local est obligé de se fier sur la direction du club de baseball pour présenter ses joutes régulières dans le Big Four. Il semble que la métropole devrait posséder son propre stade de football.

Hayman a offert au club Hamilton de jouer la partie de dimanche prochain le 16 octobre. Si les Wildcats acceptent le club local fera face à deux fins de semaine très chargées en octobre. En effet, samedi le 8, le club joue à Ottawa et le lendemain à Montréal, contre la même équipe. Samedi, le 15, les Alouettes payeront leur dernière visite au club Toronto, et le lendemain recevront les Wildcats, si ces derniers acceptent la date proposée par Hayman. Ces deux fins de semaine décideront définitivement de la position du club dans le classement final des équipes.

Watson va étudier l'offre de Quinn avant de se battre contre Yvon Robert

Après la deuxième victoire remportée sur l'équipe Moquin-Robert, il semble que le champion de l'Empire Britannique Whipper Billy Watson ne craigne plus le dangereux lutteur montréalais Yvon Robert. Le champion torontois affirme que la proposition du promoteur Eddie Quinn voulant qu'il rencontre le populaire canadien français dans un match pour le titre mercredi prochain lui sourit particulièrement et qu'il est prêt à accorder à Yvon Robert un combat de deux chutes de trois.

Yvon Robert ne semble pas avoir prisé la décision de Jack Sharkey qui accorda la chute et la victoire pour le combat de mercredi soir dernier alors que Whipper Watson a terrassé le montréalais. Robert affirme que Watson reçut l'assistance de Lou Thesz et qu'en vérité ils trouvaient ainsi deux lutteurs contre un seul homme, et c'est là l'explication de la défaite d'Yvon.

Il a même laissé entendre de façon définitive à Whipper Watson qu'il ne croit pas que celui-ci soit capable de le battre dans un combat individuel. Quinn a transmis l'invitation de Robert à Watson et ce dernier est pratiquement décidé à accorder à Robert le combat qu'il désire.

De toute façon, il semble que Whipper Watson, bien confortablement installé à Toronto, n'apprécie pas l'invitation d'Yvon Robert. Voici ce que Watson a répondu à Quinn: "Chaque fois que je bats un des lutteurs montréalais, il semble toujours que ce soit grâce à l'arbitre. Dans un combat individuel ou dans un match par équipe, les luteeurs canadiens-français ne veulent jamais admettre une défaite.

Je n'hésite pas à mettre mon championnat de l'Empire Britannique en jeu, mais je crois que je devrais tout simplement donner une chance à un autre lutteur. Depuis quelques semaines il me paraît extraordinaire que ce soit toujours les mêmes lutteurs qui me rencontrent et à titre de champion, je pense que c'est à moi de décider qui je dois rencontrer plutôt que de courir relever le défi de tout lutteur qui s'imagine capable de me battre."

De toute façon, le promoteur Quinn tâchera de trouver pour mercredi soir prochain, un adversaire de taille pour rencontrer le populaire lutteur canadien français Yvon Robert. Il se peut que ce soit Whipper Watson, ou un autre.

Kilby Macdonald nommé gérant du club Baltimore

BALTIMORE. — Kilby Macdonald, 36 ans, ancien joueur des Rangers de New York de la ligue de hockey Nationale, a été nommé, hier, gérant des Clippers de Baltimore de la ligue de l'est des Etats-Unis. Ce circuit reprend ses opérations après quelques années d'inactivité.

L'an dernier, Macdonald a géré le club Arvida de la ligue junior du Québec. Il a également agi comme éclaireur des Rangers de New York au cours des deux dernières saisons.

Natif d'Ottawa, Kilby Macdonald a commencé à jouer pour les Rangers de New York en 1939, après avoir porté les couleurs des Rovers de New York et des Ramblers de Philadelphie.

A sa première année dans la ligue Nationale, il a remporté le trophée Calder, décerné annuellement à la meilleure recrue du circuit. Au cours de cette saison, il avait compté 15 buts en 44 joutes.

Le calendrier de joutes de la ligue de l'est des Etats-Unis commence le mois prochain. Le circuit est divisé en deux sections de quatre clubs chacune.

Fortes assistances

LOS ANGELES, (U.P.) — Les assistances aux joutes régulières des clubs de la ligue de la Côte du Pacifique ont été meilleures cette année qu'en 1948. C'est ce que le président Clarence Rowland a annoncé, hier. San Diego a attiré le plus grand nombre d'amateurs, soit 1,031,038 personnes. Les assistances totales pour la saison furent de 3,751,929 personnes dans tout le circuit. Le record des ligues mineures établi par ce même circuit est de 4,068,432 personnes au cours de la saison 47'.

Louis à l'honneur

PHILADELPHIE, (U.P.) — Joe Louis, champion mondial poids-lourd, qui a pris sa retraite, a reçu hier la plaque "Brith Sholom" pour son magnifique esprit sportif au cours de l'année 48. La présentation sera faite au banquet annuel de l'association Brith Sholom mercredi prochain.

QUILLES

Ligue Robert DeBellefeuille

Résultats du 23 septembre:

Les Pilotes battent les Giants 4 à 0; Les Bisons battent les As 3 à 1; Les Canadiens battent les Tigres 3 à 1; les Rockets battent les Eperviers 3 à 1; les Lions battent les Indiens 3 à 1.

En vedette: Messieurs: Claude Lalumière 171-480; Jean Painchaud 165-439; Roland Gosselin 149-418; Willie Smer, 158. Dames: Mlle Rita Costa 124-355; Mme Boulard 136-353; Mme Rita Gignac 113-314.

Programme du 30 septembre: Eperviers vs Giants, 13-14; Rockets vs Indiens, 15-16; As vs Canadiens, 17-18: Bisons vs Tigres, 19-20; Pilotes vs Lions, 21-22.

Le Classement:

	G.	P.	Pts.
Pilotes	3	0	4
Bisons	2	1	3
Canadiens	2	1	3
Rockets	2	1	3
Lions	2	1	3
As	1	2	1
Eperviers	1	2	1
Tigres	1	2	1
Indiens	1	2	1
Giants	0	3	0

LE CANADAIR CONTRE LE VERDUN JUNIOR

Le club de hockey Canadair, champion de la ligue Montréal l'an dernier, rencontrera, ce soir, dans une joute hors-concours à l'Auditorium de Verdun les Leafs de Verdun de la ligue junior. La joute commencera à huit heures précises.

Bert Lilly, Bernie Lauzon, Moe White, Bob Chénier, J. P. Renaud, A. Lauzon porteront de nouveau les couleurs du club Canadair.

Durant la saison 1948-49, plus du tiers des joueurs de hockey de la ligue de hockey Nationale soit 34 des 91 joueurs canadiens, viennent de la province d'Ontario.

Farnham défait Drummondville

DRUMMONDVILLE. — Les Pirates de Farnham ont causé une surprise hier soir en défaisant les Cubs de Drummondville par 3 à 2 dans la troisième joute de la série finale des éliminatoires de la ligue de baseball Provinciale. Le Drummondville mène par 2 à 1.

Le lanceur Mains a espacé 11 coups sûrs aux Cubs, tandis que ses coéquipiers ont frappé sept fois seulement en lieu sûr aux dépens de Tex Shirley et Sal Maglie. Chaque club a commis deux erreurs.

Farnham .. 100 002 000—3 7 2
Drummondville 011 000 000—2 11 2

Mains et Napier; Shirley, Maglie (9) et Troppe.

DICK FOWLER LANCERA CONTRE LES YANKEES

NEW-YORK (U.P.) — Dick Fowler plutôt que Phil Marchildon, qui souffre d'un mal de bras, a été désigné hier soir pour lancer pour les Athletics de Philadelphie dans l'importante joute contre les Yankees, à New-York, aujourd'hui. Ed Lopat lancera pour les Yankees.

Marchildon devait d'abord lancer mais Earl Mack, fils de Connie, qui pilote présentement le club, a déclaré qu'il enverrait plutôt Fowler au monticule. La joute Philadelphie à New-York a été remise hier, tout comme celle devant mettre aux prises les Red Sox et les Senators à Washington. Yankees et Red Sox sont sur un pied d'égalité en première avec chacun trois joutes régulières d'ici la fin. Deux de ces joutes, samedi et dimanche, seront présentées à New-York, où le Boston clôturera sa saison régulière.

Jack Kramer doit lancer pour Boston aujourd'hui contre Mickey Harris des Senators.

Le pilote D. Irwin soumet ses joueurs à un sérieux examen

ST-HYACINTHE. (C.P.) — Le professeur James Dickinson Irvin a fait passer à ses joueurs un examen, hier, qui révèle plusieurs points intéressants tant sur la mentalité des porte-couleurs du club que sur ce qu'ils prétendent faire au cours de la prochaine saison.

Plusieurs joueurs ne savaient pas quel était le nombre de joueurs sur une équipe de hockey. D'autres, tentant de prédire le poids d'une rondelle, sont allés à donner jusqu'à 12 onces à cet instrument indispensable.

La pratique de l'après-midi a été cancellée et les élèves se sont réunis avec leur professeur dans la salle à dîner de l'hôtel. Chacun reçut une liste contenant 25 questions. Un prix de $10 allant à l'élève avec le plus grand nombre de bonnes réponses. Irvin étudiait encore tard dans la soirée les réponses de ses joueurs.

Une question spéciale demandait aux porte-couleurs du club de donner leur propre opinion sur le club et ce qu'ils feraient au cours de la prochaine saison. Tous ont répondu que le club gagnerait et le championnat et la coupe Stanley et tous ont prédit qu'ils compteraient un nombre imposant de buts.

Les questions de Irvin, quelques-unes embêtantes, touchaient surtout les punitions, les hors-jeux, les lancers de punitions, les bâtons brisés et d'autres sujets du genre. Les élèves eurent une couple d'heures pour répondre à toutes ces questions. Tous les joueurs ont consulté rapidement le livre des règlements.

Sur la question du nombre de joueurs sur une équipe, plusieurs ont répondu correctement, soit 17 joueurs et un gardien de buts. Elmer Lach a répondu très rapidement en disant six joueurs. Lach a répondu pour le nombre de joueurs sur la glace au cours d'une joute.

Les élèves devaient également nommer les différentes offenses pour les punitions mineures. Lach a été le meilleur en nommant 22 infractions possibles. Maurice Richard a nommé six infractions.

Pour la pesanteur de la rondelle, les joueurs se sont, pour la majorité, trompés de plusieurs onces. Une rondelle fut pesée et la balance indiquait cinq onces et trois quarts. Personne n'a trouvé la réponse juste. Quelques-uns n'étaient pas loins du poids juste mais d'autres approchaient la livre.

L'opinion de Reardon

Kenny Reardon a répondu de façon typique. "Cher Dick et pilote, d'écrire Reardon. "Je crois sincèrement que je compterai sept buts (il en a compté trois l'an dernier) et si l'on me passe la rondelle j'atteindrai peut-être le total de 10. Dans les 70 joutes de la cédule, nous gagnerons 38 parties, nous annulerons 10 fois et nous serons défaits 22 fois. Nous terminerons la saison en première place en autant que moins de joueurs que l'an dernier ne soient victimes de blessures."

Maurice Richard a prédit qu'il compterait 35 buts et il a ajouté que Bill Durnan serait déjoué pour une moyenne de deux points par partie.

Gille Dubé, une recrue, prédit qu'il déjouera le cerbère adversaire 17 fois; que le club gagnera la coupe Stanley et que le club terminera avec 86 points à son actif.

Elmer Lach prédit que le club terminera en première place et gagnera la coupe Stanley; que Durnan gagnera le trophée Vézina; que lui-même remportera le trophée Hart comme joueur le plus utile à son club; qu'il sera choisi comme centre sur l'équipe d'Etoiles; qu'il comptera de 25 à 30 buts; qu'il obtiendra de 40 à 50 assistances; que le club remportera 40 victoires, annulera 10 fois et perdra 20 parties.

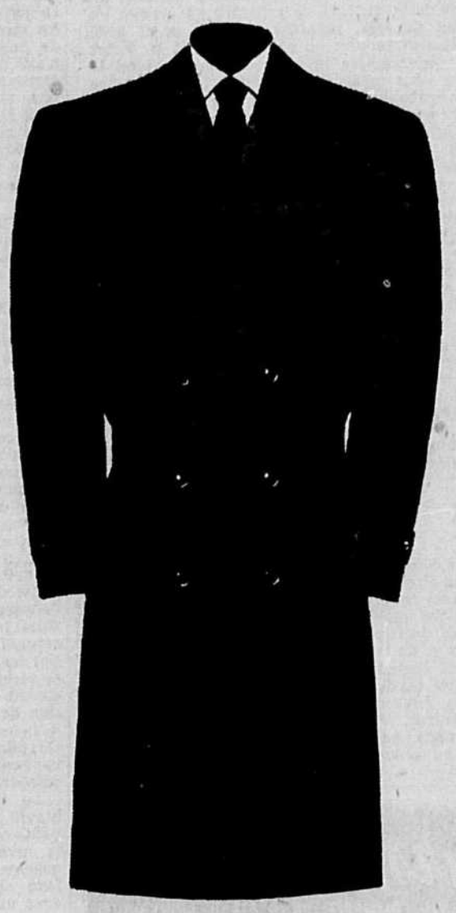

"TRENCHCOAT"

Gabardine de Worsted anglaise

Cet authentique paletot d'officier vous fera le point de mire en toute occasion. Façonné de gabardine anglaise pure, il est d'une coupe et d'un fini parfaits.
Tailles 34 à 44

Courts — Réguliers — Longs

Ce n'est pas un imperméable mais bien un paletot

$59.50 $65 $69.50

Prévalez-vous d'un compte courant
26 SEMAINES POUR PAYER

THE HOUSE OF GOLD

A. Gold & Sons
366
OUEST RUE STE-CATHERINE PRES BLEURY

Mario du Mont "The Head man" présente les plus nouvelles et les plus ravissantes teintes d'automne dans les
CHAPEAUX "MALLORY" et "BROCK"

Vous reconnaitrez vite la supériorité des chapeaux "MALLORY". De feutre souple et doux au toucher, ils sont néanmoins résistants à l'usage et leur bonne apparence se maintient. Les chapeaux "MALLORY" sont fabriqués non pour convenir au prix mais pour satisfaire à la qualité.

A PARTIR DE $5.00

MARIO du MONT
312 OUEST, RUE STE-CATHERINE
VIS-A-VIS DU NOUVEAU MAGASIN STEINBERG

SOULIERS de "BOWLING"
Rouge - Noir - Brun
SPECIAL 4.50

POINTURES 6 à 12

Salon ANTOINE
365 est, Jean Talon
(Près St-Denis)
GR. 3000

Les Dodgers gagnent deux fois et devancent Saint-Louis en tête

Dickson, un ex-Card, permet au Pittsburgh de gagner 7-2

PITTSBURGH, (U.P.) — Le diminutif Murry Dickson, qui est passé des Cardinals de St-Louis aux Pirates de Pittsburgh, pour la somme de $125,000 au cours de l'hiver, a pris une douce revanche sur son ancien club en conduisant les Pirates à une victoire de 7 à 2, hier, dans une joute régulière de la ligue Nationale. C'était la deuxième défaite consécutive des Cardinals. Par suite de cette défaite et du double triomphe des Dodgers à Boston, les Cardinals sont tombés en deuxième place, une demi partie en arrière des Dodgers.

C'était la sixième victoire consécutive du Pittsburgh, hier. Les Cardinals étaient seuls en première place du circuit depuis le 17 août.

Les Dodgers ont encore deux parties contre les Phillies à Philadelphie et les Cardinals, trois, contre les Cubs à Chicago.

Dickson, qui possédait le peu enviable record de quatre victoires et douze défaites au 10 août, a remporté sa cinquième joute d'affilée, hier, et sa huitième dans ses 10 dernières parties. C'était sa cinquième victoire cette saison sur le St-Louis contre trois défaites. St-Louis a pris les devants dans la première manche mais le Pittsburgh égalisa les chances dans la quatrième pour ensuite prendre les devants et l'emporter. Deux coûteuses erreurs du St-Louis ont joué un rôle d'importance dans la joute.

Les Pirates se rallièrent pour quatre points dans la sixième et croisèrent le marbre deux autres fois dans la huitième. Dickson a alloué six coups sûrs espacés aux Cardinals. Westlake a cogné son 23e circuit de l'année dans la huitième.

Castiglione a cogné trois des neuf coups sûrs des vainqueurs. Marion fut le meilleur des perdants avec deux coups sûrs.

Gerald Staley a débuté au monticule pour les Cardinals, mais il a cédé sa place à Howie Pollett dans la sixième. Ce fut une coûteuse défaite pour les Cardinals et elle a peut-être signifié la perte du championnat.

St-Louis	ab	p	cs	r	a	Pirates	ab	p	cs	r	a
Sch'dt'st 2b	4	0	0	2	5	Rojeck ac	4	0	2	2	1
Marion ac	4	0	2	1	1	Saffell cc	4	0	0	2	0
Musial cc	4	1	1	5	0	Kiner, cg	2	1	1	0	0
Sl'ghter cg	4	0	1	1	0	Hopp 1b	3	2	0	1	2
Northey cd	3	0	0	0	0	W'tlake cd	4	2	2	5	0
Nelson 1b	4	1	1	11	0	C'tigl'ne 3b	4	1	3	1	0
Ga'bliola r	4	0	0	3	1	Basgall 2b	3	1	1	3	5
Glav'no 3b	1	0	0	1	3	MC'lough r	4	0	0	1	0
aHowerton	1	0	1	0	0	Dickson l	3	0	0	0	1
Staley l	1	0	0	0	2						
Pollet l	0	0	0	0	0						
aDerry	1	0	0	0	0						
Wilks l	0	0	0	0	0						
cBilko	1	0	0	0	0						
Totaux	31	2	6	24	12	Totaux	31	7	9	27	9

a—Frappa pour Pollet à la 7e.
b—Frappa pour Glaviano à la 9e.
c—Frappa pour Wilks à la 9e.

ST-LOUIS	1	0	0	0	0	0	0	0	1	—2
PITTSBURGH	0	0	0	1	0	4	0	2	x	—7

Erreurs: Schoendienst, Staughter, Hopp. Points produits par Slaughter, Castiglione, Basgall 2, Westlake 2, Howerton, Deux-buts: Slaughter, Kiner, Marion, Basgall, Nelson. Circuit: Westlake. Sacrifices: Staley 2. Double-jeux: Hopp, Rojek; Marion, Schoendienst, Nelson. Laissés sur les buts: St-Louis 7, Pittsburgh 4. Buts sur balles: Dickson 2, Staley 2, Wilks 2. Retirés au bâton: Staley 2, Dickson 2. Coups sûrs et points contre: 4 et 7 en 5 1-3 manches; Pollet 1 et 1 en 2-3; Wilks 2 et 1 en 2. Frappé par le lanceur Dickson (Glaviano). Lanceur gagnant: Dickson (12-14). Lanceur perdant: Staley (10-10). Arbitres: Robb, Pinelli, Dascoli et Gore. Temps: 2:06. Assistance: 9,573.

Cleveland triomphe du Chicago 8 à 3

CHICAGO (U.P.) — Des circuits de Bob Kennedy et Larry Doby ont permis aux Indiens de Cleveland de vaincre les White Sox de Chicago au compte de 8 à 3, hier, dans une joute régulière de la ligue Américaine.

Seulement 801 amateurs ont assisté à la dernière joute de la saison au Comiskey Park. Le circuit de Kennedy, avec deux coureurs sur le sentier dans la sixième manche, a placé le Cleveland en avant. Le circuit de Doby était son 23e de la saison. Early Wynn a accordé neuf coups sûrs aux White Sox pour remporter sa onzième victoire de l'année.

Cleveland	ab	p	cs	r	a	Chicago	ab	p	cs	r	a
Mitchell cg	5	1	2	4	0	Philley cd	5	1	1	0	1
Boone ac	5	1	2	0	0	Kress 1b	4	0	2	9	1
Vernon 1b	4	3	2	10	1	Higdon cc	3	1	1	4	0
Doby cd	4	1	2	2	0	Michaels 2b	4	1	1	2	5
Kennedy 3b	5	1	2	0	1	Ostr'ski cg	4	0	1	3	0
Ber'dino 3b	4	1	1	2	5	K'snich 3b	4	0	0	5	2
Nelsen cc	4	0	0	3	0	Malone r	4	0	1	3	1
Hegan r	4	0	1	5	1	Baumer ac	2	0	1	0	3
Wynn l	4	0	1	1	0	aZernial	1	0	1	0	0
						Hancock ac	0	0	0	1	0
Totaux	39	8	13	27	8	bMetkovich	1	0	0	0	0
						Kuzava l	3	0	0	0	1
						Cain l	0	0	0	0	0
						cSouchock	1	0	0	0	0
						Totaux	36	3	9	27	14

a—Frappa pour Baumer à la 7e manche.
b—Frappa pour Hancock à la 9e manche.
c—Frappa pour Cain à la 9e manche.

CLEVELAND	000	103	031	—8
CHICAGO	201	000	000	—3

Sommaire:—

Erreurs: Boone, Berardino, Korsnich, Baumer, Hancock, Kuzava. Points produits par Michaels, Ostrowski, Kress, Berardino, Kennedy 3, Doby 2, Hegan, Vernon. Deux-buts: Higdon, Michaels, Hegan., Malone. Trois-buts: Kress. Circuits: Kennedy, Doby. Doubles-jeux: Baumer à Michaels à Kress; Vernon à Berardino. Laissés sur les buts: Cleveland 6; Chicago 7. Buts sur balles de Kuzava 2; Wynn 1. Retirés au bâton, par Kuzava 2; Wynn 4; Cain 1. Coups sûrs et points sur balles de Kuzava, 13 coups sûrs et 8 points en 8 1-3 manches; Cain, 0 coup sûr et 0 point en 2-3 manche. Lanceur gagnant: Wynn (11-7). Lanceur perdant: Kuzava (10-6). Arbitres: Boyer, Passarella, Hurley et McKinley. Temps 1.57. Assistance: 801.

Preacher Roe et D. Newcombe l'emportent sur les Braves

Boston (U.P.) — Les Dodgers de Brooklyn ont devancé les Cardinals de St-Louis en tête de la ligue de baseball Nationale, hier, en remportant des victoires de 9 à 2 et 8 à 0 sur les Braves de Boston. Par contre, les Cardinals de St-Louis ont été vaincus par les Pirates de Pittsburgh. Les Dodgers mènent maintenant par une demi-partie sur les Cards. Brooklyn a deux joutes à jouer d'ici la fin de la saison régulière, soit contre les Phillies de Philadelphie tandis que les Cards ont encore trois parties à disputer, tous contre les Cubs de Chicago.

Duke Snider

La deuxième joute entre Brooklyn et Boston, hier, a été arrêtée à la fin de la cinquième manche à cause de l'obscurité. Les lanceurs Preacher Roe et Don Newcombe ont conduit le Brooklyn au triomphe.

Ces deux artilleurs ont reçu un appui adéquat à l'offensive. Dans la première joute, les Bums ont frappé un total de 10 coups sûrs contre quatre artilleurs adversaires, y compris le gaucher Warren Spahn. Roe a permis seulement neuf coups sûrs aux Braves.

L'attaque des Dodgers a été dirigée par Duke Snider et Carl Furillo qui ont cogné un circuit chacun alors qu'un coureur était sur les buts. La victoire de Roe était sa 15e contre cinq défaites, tandis que Spahn en était à son 14e échec contre 20 triomphes.

Newcombe a remporté sa 17e victoires de la saison dans l'autre duel qui a pris fin après cinq manches. Il a alloué quatre coups sûrs aux Bostonnais. Hermanski, Furillo et Hodges furent en vedette au marbre avec une paire de coups sûrs chacun.

Brooklyn	ab	p	cs	r	a	Boston	ab	p	cs	r	a
Reese ac	3	1	2	2	3	Sisti cc	3	0	1	2	0
Mikels 3b	3	2	1	2	5	Dark ac	4	0	0	3	1
Furillo cd	5	1	2	2	0	Ryan 2b	4	1	1	6	1
Rob'son 2b	4	0	1	2	2	R Elliott 3b	4	1	4	2	2
Hidges 1b	5	1	2	8	1	Russell cg	4	0	0	2	0
Olmo cg	0	0	0	0	0	Sauer cd	4	0	2	3	0
Herm'ski cg	3	0	0	3	0	Crandall r	4	0	0	4	2
C'panella r	4	1	0	1	0	Fletcher 1b	4	0	0	5	1
Snider cc	4	1	1	2	0	Spahn l	1	0	0	0	0
Roe l	4	2	1	1	1	Hall l	0	0	0	0	0
						aHolmes	1	0	1	0	0
						O Elliott l	0	0	0	0	1
						bLivingston	1	0	0	0	0
						Barrett l	0	0	0	0	0
Totaux	36	9	10	27	11	Totaux	34	2	9	27	8

a—Frappa pour Hall à la 6e manche.
b—Frappa pour O. Elliott à la 8e manche.

BROOKLYN	000	503	100	—9
BOSTON	000	000	002	—2

Sommaire:—

Erreurs: R. Elliott, Crandall. Points produits par Snider 3, Furillo 4, Robinson, Sauer, Crandall, (Roe compta sur l'erreur de Crandall à la 7e manche). Deux-buts: Mikels, Reese, Hodges, Holmes, Elliott. Circuits: Snider, Furillo. But volé: Robinson. Sacrifices: Olmo, Reese. Doubles-jeux: Mikels à Robinson à Hodges; Elliott à Ryan à Fletcher. Laissés sur les buts: Brooklyn 11; Boston 6. Buts sur balles de Roe 1; Spahn 4; Hall 2; O. Elliott 2. Retirés au bâton, par Roe 5; Spahn 2. Coups sûrs et points sur balles de Spahn, 6 coups sûrs et 5 points en 3 2-3 manches; Hall, 3 coups sûrs et 3 points en 2 1-3 manches; O. Elliott, 1 coup sûr et 1 point en 3 manches; Barrett, 0 coup sûr, 0 point en 1 manche. Frappé par le lanceur, par Spahn (Snider). Mauvais lanceurs: Hall, O. Elliott. Lanceur gagnant: Roe (15-5). Lanceur perdant: Spahn (20-14). Arbitres: Barlick, Ballanfant, Boggess et Barr. Temps 3.24. Assistance: 5,000.

Deuxième partie

Brooklyn	ab	p	cs	r	a	Boston	ab	p	cs	r	a
Reese ac	4	2	2	1	3	Sisti cc	2	0	0	3	1
Jorg's'n 3b	3	1	0	1	0	Fletcher 1b	2	0	1	3	1
Snider cc	2	1	1	1	0	Rickert cg	2	0	1	0	0
R'b'son 2b	3	1	1	1	1	Elliott 3b	2	0	0	3	2
Her'ski cg	2	2	2	0	0	Holmes cd	2	0	1	1	0
Hodges 1b	3	1	2	3	0	Ryan 2b	1	0	0	2	2
Furillo cd	3	0	2	0	0	bKucsek	1	0	1	0	0
Camp'la r	3	0	0	0	0	Dark ac	0	0	0	1	1
N'combe l	2	0	0	0	0	aBauer cc	2	0	0	0	1
						Crandall r	2	0	0	2	0
Totaux	25	8	10	18	3	Sain l	0	0	0	0	0
						Hogue l	0	0	0	0	1
						Antonelli l	1	0	0	1	0
						cRussell	1	0	0	0	0
						Totaux	19	0	6	15	8

a—Frappa pour Dark, à la 3e.
b—Frappa pour Ryan à la 8e.
c—Frappa pour Antonelli à la 8e.

BROOKLYN	530	00	—	8
BOSTON	000	00	—	0

Sommaire:—

Erreurs: Robinson, Rickert; Points produits par; Robinson, Hermanski 2, Hodges 3, Furillo 3. Deux-buts Kucsek. Doubles-jeux: Reese-Robinson-Hodges; Laissés sur les buts: Brooklyn 6 Boston 3. Buts sur balles par: Sain 1, Antonelli 2. Retirés au bâton par: Hogue 1, Antonelli 1, Newcombe 6. Coups sûrs etp oints contre: Sain 5 coups sûrs et 5 points en 1-3 manche; Hogue 5 coups sûrs et 3 points en 1 1-3 manche; Antonelli 0 coup sûr et 0 point en 3 1-3 manches: Lanceur gagnant: Newcombe (17-8) Lanceur perdant Sain (13-17). Arbitres: Barban Ballanfant, Boggess et Barlick. Temps: 1:34. Assistance: 5,548.

En vedette

Carl Furillo a été une étoile dans les deux victoires du Brooklyn hier, en faisant compter 6 points pour son club

L'équipe d'Etoiles de la N.H.L. contre les Leafs le 10 octobre

Des bureaux de la ligue de hockey Nationale, on a nommé, hier, les joueurs qui formeraient le club d'Etoiles du circuit qui rencontrera les détenteurs de la coupe Stanley, les Maple Leafs de Toronto. Le pilote des Leafs, Happy Day, a laissé entendre que son équipe devra se surpasser pour l'emporter. Dix-huit joueurs ont été choisis sur l'équipe d'Etoiles.

Douze joueurs, qui avaient été choisis sur les première et deuxième équipes d'Etoiles pour la saison l'an dernier, ont été automatiquement choisis. Le pilote des champions Red Wings de Détroit, Tommy Ivan, qui dirigera le club d'Etoiles contre les Leafs, à Toronto, le 10 octobre, a procédé au choix des autres joueurs.

Les nouveaux élus sont Paul Ronty un centre des Bruins de Boston; Tony Leswick, un allier gauche des Rangers; Edgar Laprade et Buddy O'Connor des Rangers alterneront sur l'aile droite de la troisième ligne d'attaque.

Aucun joueur des Leafs n'avait été choisi sur l'une des équipes d'Etoiles l'an dernier. Cinq joueurs du Détroit, quatre des Rangers et quatre des Canadiens, trois du Chicago et du Boston formeront le club de 18 joueurs.

Happy Day a déclaré à Toronto qu'il avait tout de même confiance de battre les Etoiles. En 1947, à Toronto, les Etoiles avaient battu les Leafs 4 à 3. La joute avait été rude au possible. En 1948 les Leafs ont perdu au compte de 3 à 1 dans une partie moins rude.

Voici les équipes d'Etoiles du circuit pour l'an dernier:

Première équipe: Bill Durnan, Canadien, cerbère; Bill Quackenbush et Jack Stewart, Détroit, défenses; Sid Abel, Détroit, centre; Maurice Richard, Canadien, allier droit et Roy Conacher, Chicago, allier gauche.

Deuxième équipe: Chuck Rayner, Rangers, cerbère; Ken Reardon et Glen Harmon, Canadien, défenses; Doug Bentley, Chicago, centre; Gordon Howe, Détroit, allier droit et Ted Lindsay, Détroit, allier gauche.

On prévoit une égalité pour la 1ère place dans les 2 circuits

NEW-YORK, 29. (A.P.) — Si les Cardinals de St-Louis et les Dodgers de Brooklyn terminent la saison régulière, dans la ligue Nationale, sur un pied d'égalité, une série de deux de trois sera nécessaire pour décider du championnat du circuit. Cette série retarderait alors l'ouverture de la série mondiale.

Dans la ligue Américaine, advenant que les Red Sox de Boston et les Yankees de New-York terminent sur un pied d'égalité, une seule joute décidera alors du club devant représenter le circuit dans la série mondiale. La joute aurait lieu à Boston lundi prochain. Supposant qu'il n'y ait pas d'égalité dans la Nationale, pour la première place, et que l'égalité existe dans l'Américaine, la première joute de la série mondiale ne serait pas retardée.

Il a été tiré au sort dans le bureau du président de la Nationale, Ford Frick, hier, où la première joute de la série Brooklyn-St-Louis serait jouée, si la série devenait nécessaire. Il a été déterminé que la première partie serait présentée à St-Louis. La deuxième et la troisième, si nécessaire, seront disputées à Brooklyn. Les dates pour les joutes seraient: à St-Louis le 4 octobre; deuxième et troisième joute, si nécessaire, à Brooklyn, les 6 et 7 octobre.

La série mondiale doit commencer sur le terrain du club champion de l'Américaine, le 5 octobre. Si une série de trois joutes devient nécessaire dans la ligue Nationale, la grande classique annuelle ne pourra pas débuter avant le samedi suivant. Une journée de repos sera accordée aux deux clubs et la série débuterait fort probablement dimanche. Le commissaire du baseball A. B. Chandler décidera de la date d'ouverture.

CONNIE MACK RETOURNE CHEZ LUI

PHILADELPHIE (U.P.) — Un mal d'estomac a forcé Connie Mack, pilote des Athletics de Philadelphie, de quitter son club à New-York pour retourner chez lui. Mack ne pourra pas piloter son équipe dans l'importante joute contre les Yankees aujourd'hui.

Mme Connie Mack a déclaré que son époux serait demeuré à New-York si la joute avait été présentée hier. Il se reposera aujourd'hui et rejoindra le club à Washington samedi. Earle Mack, fils de Connie, aura charge du club aujourd'hui.

Horne est arrivé dans la métropole accompagné de son entraîneur, Arcel

George "Sonny" Horne, un boxeur poids moyen âgé de 25 ans est finalement arrivé à Montréal hier après-midi. Il était accompagné de son entraineur, Ray Arel. Le pugiliste américain, qui rencontrera Laurent Dauthuile au Forum mardi soir s'est déclaré en parfaite condition et il attend avec l'impatience l'arrivée du combat.

Ray Arel, classé parmi les meilleurs entraineurs au monde a déclaré ce qui suit au sujet de son protégé: "Sonny n'a jamais été en aussi bonne condition. Il est complètement rétabli de sa blessure au genou et il est bel et bien déterminé à déclencher une série de victoires qui lui permettront d'obtenir un match pour le championnat." a-t-il déclaré.

Ce populaire entraîneur a également dit qu'il avait reçu une offre pour un combat contre Marcel Cerdan à Paris. "Jo Pongman, promoteur de boxe au Palais des Sports m'a dit qu'il offrirait une rencontre à Horne contre Cerdan à Paris s'il battait Dauthuile mardi. Longman prétend qu'un tel match attirerait une recette de $80,000 au Palais des Sports." a ajouté Arcel.

On sait que le combat LaMotta-Cerdan n'aura pas lieu avant le mois de décembre prochain. C'est la raison pour laquelle, Longman voudrait organiser un match pour le Français contre Horne, si celuici bat Dauthuille.

Horne, qui a débuté dans la boxe professionnelle en 1941 soit à l'âge de seize ans, n'a livré que deux combats cette année. Il a tout d'abord perdu une décision serrée contre Tommy Bell et il a ensuite triomphé de Joe Governale à New-York.

Horne a été inactif durant dix mois à cause d'une blessure à un genou. Il a été blessé lors d'un match qu'il a disputé contre Joe DeJohnson le 30 novembre 1948.

Il a déclaré à son arrivée à Dorval hier après-midi qu'il était parfaitement rétabli de cette blessure. "Tout ce que je désire maintenant, c'est de remporter plusieurs victoires afin d'obtenir un match pour le championnat poids-moyen du monde", a-t-il déclaré.

Ce pugiliste, natif de Hiles, Ohio, en est à sa première visite à Montréal. "J'ai cependant souvent entendu parler de votre ville et de Laurent Dauthuille, qui est considéré comme une forte attraction ici.

"Je sais que le Français a déjà battu le champion actuel, Jake LaMotta, et qu'il a triomphé de Zanelli et Greco, mais d'un autre côté, cela ne m'inquiète pas du tout. J'ai déjà fait face à des types aussi brillants que lui en Graziano, Levine, Raadik, etc., et je me suis toujours bien tiré d'affaires.

"Je me suis bien préparé en vue de ma prochaine rencontre et je triompherai de ce Dauthuille, que ce soit par K.O. ou par décision".

Sonny Horne, ayant une belle personnalité, s'entrainera à la Palestre Nationale à deux heures aujourd'hui et demain à la même heure.

Cortez confiant de battre Christie

La première séance de lutte de la saison intérieure au marché St-Jacques, sera présenté lundi soir le 3 octobre prochain, alors que le duo Lamontagne-Grégoire reprendront leurs activités à cet endroit. Un programme spécial comprenant une finale pour le championnat mondial des poids lourds juniors, un match par équipes disputé entre deux équipes de nains et trois rencontres compléterone cette ssorée d'ouverture.

Ainsi dans la finale pour le titre Manuel Cortez le populaire champion mondial, mettra son titre et sa ceinture en jeu contre Joe "Killer" Christie son plus redoutable rival actuellement. Ce match qui sera de deux de trois sera précédé d'une excellente semi-finale qui oppose... le champion canadien Ovila Asselin au dure gladiateur allemand Dutch Von Schultz.

Dans l'attraction spéciale quanains authentiques se feront face, alors que Sky Low Low et Tiny Roe s'attaqueront à Pee Wee James et Tom Thumb. Les deux matches d'une chute limité à vingt minutes, opposeront George Cagney à Al Tucker et Jos Devalteau à Jacque Trudeau. Ce programme est un vrai gala d'ouverture et une assistance record est anticipée pour lundi soir.

BROOKLYN. — Les White Sox de Chicago sont devenus le septième club des majeures à compter des points dans chaque manche d'une partie régulière de neuf manches, cette saison.

FORUM
SAMEDI, 1er octobre
à 8 h. 30 p.m.
Hockey
SPRINGFIELD
(Ligue Américaine)
vs
CANADIENS
(Ligue Nationale)
Prix: .75 à $2.00
BILLETS EN VENTE MAINTENANT
DIMANCHE, 2 octobre
Hockey Junior
à 2 h. 30 p.m.
Maple Leafs de Verdun
vs Royals
et à 4 h. 30 p.m.
Canadiens vs National
Prix: $1.00, .50 — Enfants: .25
BILLETS EN VENTE A MIDI DIMANCHE

PROFITEZ DE L'AUBAINE
Pendant qu'il en reste encore quelques uns. Faites le choix de votre
PALETOT
D'AUTOMNE
CHEZ
BOUDRIAS
$15.00
De style nouveau, de confection irréprochable ces paletots de covert ou de tweed seront pour vous une aubaine remarquable.
"L'Homme bien mis recherche le chapeau "STETSON" $8.50 à $10.00
CHOIX DE MAGNIFIQUES CRAVATES aux teintes et dessins nouveaux à prix populaires.
ARMAND BOUDRIAS ENRG.
6816-18, RUE ST-HUBERT DO. 4003

DONNONS-NOUS LA MAIN POUR GAGNER LA PARTIE!
Objectif $1,350,000
WELFARE FEDERATION
Commanditée par votre club de baseball
"Les Royaux de Montréal"

"CAVITY"
C'est la pipe qu'il vous faut
Vous goûterez plus longtemps la saveur de votre tabac avec la pipe "CAVITY"
$5.00 PLUS TAXES
80% PLUS SECHE
Bruyère garantie imbouchable
LA PIPE QUI FUME LE MIEUX
LA MEILLEURE PIPE SUR LE MARCHE
Assurez-vous que la marque "CAVITY" soit estampée sur votre pipe
EN VENTE CHEZ LES MARCHANDS INDEPENDANTS

Style et Confort pour l'Automne

"HOLLYWOOD"
Un paletot vraiment chic, en gabardine résistante, à l'épreuve des ondées, entièrement doublé de satin. Taillé d'après le modèle du paletot "trench" des officiers. Confectionné en vue d'assurer longue durée et chic... à peu de frais. $29.50

"WRAP-AROUND"
Vous aimerez le chic tout nouveau de ces paletots d'automne sans boutons. Ils sont bien confectionnés... en tissu "covert" de bonne qualité... et doublés en entier de satin. Trois belles teintes de marine, fauve et bleu. Achetez le vôtre aujourd'hui. $49.50

OUVREZ UN COMPTE COURANT PERSONNEL
26 SEMAINES POUR PAYER
Grover's
VETEMENTS — MERCERIES — CHAPEAUX
160 OUEST, STE-CATHERINE
900 OUEST STE-CATHERINE
1101 EST, STE-CATHERINE
3969, WELLINGTON, VERDUN
401 OUEST, RUE ST-JACQUES
5689, AVE DU PARC
1551 OUEST, AVE MT-ROYAL
6032, RUE SAINT-HUBERT
5330, QUEEN MARY ROAD (ouest de Décarie)

Bucky Walters ne pilotera pas les Reds de Cincinnati en '50

CINCINNATI, (U.P.) — Bucky Walters ne sera pas le pilote des Reds de Cincinnati de la ligue Nationale l'an prochain. Walters, lui-même et Warren Giles, président du club, ont annoncé le tout hier. Giles a ajouté qu'il serait décidé probablement aujourd'hui si Walters dirigerait le club dans ses trois dernières joutes régulière cette saison.

"Nous avons décidé que Walters ne reviendrait pas comme gérant l'an prochain, de dire Giles, mais il sera assigné à un autre poste dans notre organisation."

"Nous croyons, de continuer le président du club, que les Reds ont besoin d'un pilote plus expérimenté." Walters avait succédé à Johnny Neun, comme pilote, le 6 août 1948.

Giles a spécifié que le choix du nouveau pilote, l'an prochain, ne serait fait, qu'après la série mondiale. Walters porte les couleurs du Cincinnati depuis 1938.

"Nous regrettons sincèrement que Walters n'ait pas connu plus de succès comme pilote" a dit Giles.

Les Reds ne savent pas qui sera leur prochain gérant mais quatre ou cinq noms ont été mentionnés.

Walters est passé aux Reds le 13 juin 1938 venant des Phillies de Philadelphie. Il a été l'un des pivots du club au monticule pendant plusieurs saisons. A ses débuts dans le baseball organisé Walters n'était pas un lanceur mais un joueur d'intérieur. Il a déjà brillé pour les Royaux de Montréal de l'Internationale, évoluant au troisième-but.

worth remplace Walters à Cincinnati.

Les Braves et les Reds ont nié la nouvelle dans le temps. Southworth, chez lui à Sunbury, O., a déclaré au cours d'un interview qu'il retournerait avec les Braves.

L. Laverdure est éliminé

JACKSON HEIGHTS, N.Y. — Lucien Laverdure a été éliminé par Gerry Alder dans le deuxième ronde du tournoi annuel de tennis des joueurs professionnels. Laverdure, le seul pro d'origine canadienne-française au Canada, a été défait par 6-3; 6-2. Alder était le troisième favori dans cet important événement sportif.

Laverdure avait gagné sa première rencontre aux dépens de Walter Debony par 7-5; 6-4. Plusieurs concurrents ont participé à ce tournoi. B. Nogrady, considéré comme le 7e meilleur joueur professionnel au monde, était au nombre des joueurs en lice.

MISE AU POINT DE LA DIRECTION DU BOSTON

BOSTON. (U.P.) — Les Braves de Boston de la Nationale ont appris avec un certain intérêt, hier, que les Reds de Cincinnati avaient décidé que Bucky Walters, leur gérant actuel, ne reviendrait pas à ce poste l'an prochain. La direction des Braves a cependant insisté que Walters ne serait pas remplacé par Billy Southworth. Ce dernier, présentement malade, a laissé la gérance des Braves au cours de la saison, pour prendre un repos.

On avait prédit dans les cercles du baseball, il y a deux semaines, que Walters serait remplacé l'an prochain. Dans le temps, on avait ajouté que les négociations avaient été complétées pour que South-

LA COURSE AU CHAMPIONNAT

Ligue Nationale

Clubs	g	p	pc	dif.	à jouer
Brooklyn	96	56	.632	..	2
St-Louis	95	56	.629	½	3

Parties encore à jouer:
Brooklyn chez lui: aucune; à l'étranger (2): — Philadelphie 2.
St-Louis chez lui: aucune; à l'étranger (3) — Chicago 3.

Ligue Américaine

Clubs	g	p	pc	dif.	à jouer
Boston	95	56	.629	..	3
New-York	95	56	.629	..	3

Parties encore à jouer:
New-York chez lui: (3) — Boston 2, Philadelphie 1; à l'étranger aucune.
Boston chez lui: aucune; à l'étranger (3) — New-York 2, Washington 1.

Philadelphie congédie Rowe

PHILADELPHIE (U.P.) — Lynwood "Schoolboy" Rowe, lanceur de 37 ans qui a connu ses plus beaux jours de gloire avec les Tigers de Détroit de la ligue Américaine, a reçu son congé sans condition, hier, des Phillies de Philadelphie de la Nationale.

Le grand lanceur droitier a remporté trois victoires et subi sept défaites avec les Phillies cette année. Il en était à sa cinquième saison avec le club qui suit maintenant une nouvelle politique, soit celle d'aligner de jeunes et rapides joueurs.

Les Phillies ont acheté Rowe des Dodgers en 1943. Il a très bien fait à sa première saison avec le club, remportant 14 victoires et subissant huit défaites.

Rowe est cependant mieux connu pour ses brillantes performances au cours des saisons 1934 et 35 avec les Tigers de Détroit. Il avait au cours de ces deux saisons, conduit les Tigers à deux championnats. En 1934 Rowe remporta 24 victoires, dont 16 en succession, pour sa meilleure saison de toute sa carrière.

Rowe a reçu le surnom de "Schoolboy" tout simplement parce qu'il était seulement en huitième année à Eldorado, Ark., quand un éclaireur du Détroit le mis sous contrat. Il passa aux Tigers en 1933, âgé de 21 ans.

Rowe a déjà lancé pour les Royaux de Montréal de l'Internationale. Il fut cédé quelques fois à des clubs mineurs mais parvenait toujours à retourner sous la grande tente.

INDIANAPOLIS. — Trois jours après la course de 1948, les billets pour la classique de 1950 étaient tous vendus. Ceci indique qu'au moins 150,000 personnes assisteront à la course de 500 milles l'an prochain.

La United Press choisit Williams, Joe Page et Henrich sur le club d'étoiles de l'Américaine

Six membres des Red Sox de Boston ont été choisis sur l'équipe d'étoiles publiée annuellement par la United Press pour la saison 1949. Ces joueurs sont Ted Williams, Dominic DiMaggio, Bobby Doerr, Birdie Tebbets, Mel Parnell et Ellie Kinder. Williams et Parnell ont été des choix unanimes, de même que George Kell, vétéran troisième-but des Tigers de Détroit.

Les Yankees de New-York ont placé trois joueurs sur l'équipe. Il s'agit de l'arrêt-court Phil Rizzuto, le lanceur de relève Joe Page et le voltigeur Tony Henrich. L'autre joueur choisi sur l'équipe a été le premier-but Ferris Fain, des Athletics de Philadelphie.

C'est une équipe très puissante si l'on considère la moyenne des frappeurs et le record des lanceurs. Williams est actuellement en quête de son 5e championnat chez les frappeurs de la ligue Américaine. Il cogne actuellement pour un pourcentage de .348, soit le meilleur chez tous les joueurs des deux grandes ligues.

Le redoutable cogneur des Bostonnais est également en tête des frappeurs de circuits avec un total de 43 à son crédit. Il a fait produire le plus de points, 155, compté le plus souvent, 148 et réussi le plus de doubles, 39.

Même si sa moyenne est inférieure à .300, Tom Henrich connait sa meilleur saison depuis le début de sa carrière dans la ligue Américaine. Henrich est un as sur la défensive. Au bâton, il ne frappe pas aussi régulièrement que Williams, mais il est très dangereux. Il est ce genre de joueur capable de convertir une défaite apparente en une victoire par son coup de bâton souvent opportun.

Le cas de Joe DiMaggio

Dominic DiMaggio a été choisi dans le champ centre, de préférence à son frère Joe pour la simple raison que le capitaine des Yankees de New-York n'a pas joué dans les 65 premières parties de la saison 1949. Dominic DiMaggio a conservé une moyenne de .311 au marbre cette saison en plus de se révéler le meilleur champ centre du circuit Harridge au point de vue défensif.

Ferris Fain, le seul porte-couleurs des Athletics de Philadelphie, choisi par les voteurs, n'est pas un frappeur de .300 et plus, mais c'est un type dans le genre de Tommy Henrich. Il frappe avec puissance et en temps opportun. Fain est reconnu par son bel esprit de combativité. Cette saison il a démontré qu'il n'avait pas son égal chez les premiers-buts de la ligue Américaine dans l'art de commencer ou compléter un double-jeu.

Bobby Doerr un vétéran de nombre d'années dans l'uniforme des Red Sox de Boston n'a pas fait fureur au début de 1949, mais a graduellement repris son aplomb pour ensuite jouer un rôle d'une importance capitale dans la poussée victorieuse des Red Sox vers la conquête du championnat de la ligue Américaine.

Défensivement, Doerr vaut son pesant d'or. Au bâton, c'est un cogneur puissant et dangereux. Il est très expérimenté. Le choix de Phil Rizzuto à l'arrêt-court a donné naissance à plusieurs commentaires, car plusieurs amateurs de baseball sont surpris de voir que Vern Stephens, des Red Sox de Boston, n'a pas été choisi.

Stephens a été un important facteur dans les succès des Bostonnais. Ses nombreux circuits ont fait produire plusieurs points. Cependant, il faut admettre que Rizzuto a connu une magistrale saison pour les Yanks et que son rendement à l'arrêt-court a grandement aidé aux succès du club.

Kell, un choix unanime

Le choix de Kell ne laisse aucunement à désirer. Le porte-couleurs du Détroit a été effectif défensivement en plus de se révéler une menace constante pour Ted Williams dans la course au championnat des frappeurs du circuit.

En autant que les lanceurs sont concernés, le choix du trio Parnell, Kinder et Page n'est sans reproche. Page est le meilleur artilleur de relève que le baseball majeur ait connu depuis les 10 dernières années. Kinder, n'a pas la rapidité de Bob Feller dans ses lancers, mais il a beaucoup d'étoffe. Il a remporté 23 victoires depuis le début de la saison. Par contre son coéquipier, Mel Parnell, un artilleur gaucher, a connu la victoire à 25 reprises. Pour un lanceur qui en est à sa 2e saison seulement dans le grand circuit, Parnell a eu cette distinction d'avoir commencé et complété le plus de parties.

Voici le nom des différents voteurs choisis par la U.P.:

New-York — Ben Epstein, "Mirror"; Hugh Bradley, "Journal American"; Will Wedge, "Sun"; Chicago — John Hoffman, "Sun Times"; Jim Enright, "Herald American"; Edward Burns, "Tribune"; Philadelphie — Ed Delaney, "News"; Art Morrow, "Inquirer"; Ray Kelly, "Bulletin"; Détroit — Sam Greene, "News"; James Zerilli, "Free Press"; Leo MacDonell, "Times"; Washington — Bob Addie, "Times Herald", Shirley Povich, "Post"; Fran Stann, "Star"; Cleveland — Harry Jones, "Plain Dealer"; Frank Gibbons, "Press"; Ed McAuley, "News"; Boston — Jack Malaney, "Post"; Hy Hurwitz, "Globe"; Joe Cashman, "Record"; St-Louis — Sid Keener, "Star Times"; J. RoyStockton, "Post Dispatch"; Harry Mitauer, "Globe Democrat".

Voici la liste des joueurs choisis sur l'équipe d'étoiles avec entre parenthèses la moyenne des frappeurs et le record des lanceurs:

Ted Williams, Red Sox, c.g. .348
Tom Henrich, Yankees, c.d. .289
D. DiMaggio, Red Sox, c.c. .311
Ferris Fain, Athlétiques, 1b .264
Bobby Doerr, Red Sox, 2b .308
Phil Rizzuto, Yankees, a.c. .273
George Kell, Tigers, 3b .342
B. Tebbetts, Red Sox, rec. .272
M. Parnell, Red Sox, lanc. 25-7
Ellis Kinder, Red Sox, lanc. 23-5
Joe Page, Yankees, lanc. 12-8

LA LIGUE DE TENNIS SUR TABLE MONTREAL

Lundi soir à 8 heures en la salle de l'école supérieure St-Stanislas, 1200 est, rue Laurier, se tiendra l'assemblée d'ouverture de la section masculine de la ligue de tennis sur table Montréal. Le 3 octobre sera la dernière journée pour inscrire des équipes dans la ligue et toute équipe inscrite ou qui s'inscrira devra être représentée à cette assemblée. Le programme de cette réunion comprendra l'inscription des équipes, la subdivision des équipes, les amendements aux règlements, etc. Les activités commenceront dans les trois catégories, sénior, intermédiaire et junior, les 10, 12 et 14 octobre prochain. Les nouveaux règlements revisés et publiés par l'Association provinciale de tennis seront distribués au cours de cette assemblée. Voici la liste publiée par l'Association provinciale des joueurs seniors qui ne peuvent jouer plus que 2 par équipe: Henri Rochon, Jean-Jacques Desjardins, Jacques Courtois, Roger Robillard, Paul Bélanger, Jacques Poulin, Yvon Talbot, Maurice DeSerres, Lionel Cloutier, Red Spector, Léo Rosentsweig, Melvin Webster, Red Soobis, Claude Germain, Harry Goldberg, Bernie Silcoff, Pierre Chapdelaine, William Travers.

AU NATIONAL

M. Louis Choquette, l'instructeur de natation de la Palestre Nationale, invite tous les abonnés du centre sportif de la rue Cherrier à participer à un marathon de nage qui commencera dimanche, le 2 octobre prochain pour se continuer durant tout le mois.

Les étapes de ce marathon auront lieu chaque dimanche après-midi pour les nageurs intermédiaires et juniors. Chaque nageur junior aura à parcourir les longueurs de la piscine de 3 h. à 3 h. 15 et les intermédiaires nageront de 3 h. 15 à 3 h. 45.

Les nageurs de la catégorie Sr. auront deux soirées chaque semaine pour participer à ce marathon. Ce sont: les mercredi et vendredi soirs et le temps permis pour les longueurs sera de 45 min. chaque fois.

Les abonnés de la Palestre Nationale qui fréquentent la piscine commenceront leur entrainement de water polo le 4 octobre en vue de la formation d'une Ligue Intérieure et les meilleurs joueurs de cette ligue seront choisis pour faire partie de l'équipe du National dans la Ligue Canadienne de polo aquatique. Au cours de l'été dernier, les nageurs du National se sont signalés durant différents tournois disputés au cours de l'été et lors du dernier tournoi pour les championnats provinciaux tenus au Lac Beauport à Québec, Claude Marie a remporté le championnat de la province et la médaille d'or pour l'épreuve de plongeons sur tremplin d'un mètre. Gérald Fyfe, autre élève de M. Louis Choquette, se classa deuxième pour obtenir la médaille d'argent. Marie a obtenu un total de 280 pts 05 et Fyfe, un total de 278 pts 05. Mlle Marcelle Gaudet, également de la Palestre Nationale, s'est aussi mise en évidence en se classant deuxième dans l'épreuve pour le championnat de plongeons sur tremplin d'un mètre.

PITTSBURGH. — Les Bears de Chicago ont obtenu le record pour le retour des bottés d'envois durant la saison de football. Ils réussirent une moyenne de 25.9 pour chaque retour sur un total de 751 verges. Ils obtinrent 29 courses qui leur permirent ces gains.

Deux porte-couleurs des Yankees choisis sur le club d'étoiles de la ligue Américaine

Joe Page

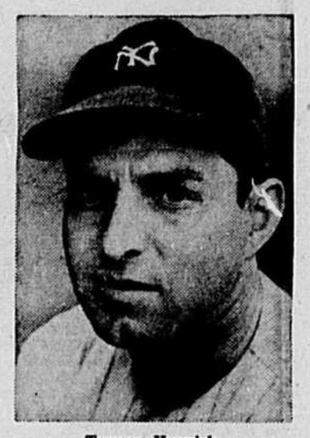

Tommy Henrich

The HARTT Shoe
Les souliers "HARTT"
priment toujours

Venez faire votre choix dans un vaste assortiment de chaussures de qualité, entre autre le soulier lacé sur le côté à $9.95, $13.00, $14.00 et $19.00.

Ajustés par des experts

DESAUTELS
GAUTHIER

Soulier "HARTT"
Pointure: 6 à 12. Largeur: B, C, D, E
$19.00

265 est, Ste-Catherine LA. 8852
LES COMMANDES POSTALES REMPLIES AVEC SOIN

TOUT BON SPORTIF CONNAIT

Rudy de Carlo

CES DEUX EQUIPES PREFEREES

Guy Brulé

LES ROYAUX

quand il veut voir du beau baseball et l'équipe

RUDY DE CARLO — GUY BRULE

lorsqu'il s'agit de sa meilleure mise

Vaste choix des plus fins et des meilleurs tissus pour complets paletots et pardessus faits sur mesure. Grand assortiment de mercerie et d'accessoires des plus recherchés.

TERMES FACILES

RUDY

415 est, rue MONT-ROYAL, (près St-Denis) LA. 9846

SPECIAUX D'AUTOMNE

SUPERBES COMPLETS
DEUX PANTALONS

Tout de Barathea ou de fine Serge, ces complets sont en montre dans les nouvelles couleurs et pour toutes tailles.

BRUN COCO • BLEU MINUIT • BLEU ROYAL

$59.50

VETEMENTS • MERCERIE • CHAPEAUX

COMPTANT OU CREDIT MEMES PRIX

A. Gasco
"l'étiquette de distinction"

COMPTE COURANT 26 SEMAINES POUR PAYER

UN SEUL MAGASIN
1589 est, rue MONT-ROYAL (une rue à l'ouest de Papineau) AM. 1448
OUVERT JUSQU'A 9 H. P.M. VENDREDI ET SAMEDI

Pour 2 Jours seulement
VENDREDI — SAMEDI
AUJOURD'HUI et DEMAIN

VENTE!

SOULIERS D'AUTOMNE POUR HOMMES

MARQUES LES PLUS CONNUES
Valeurs de $15. à $20.

$9.90 LA PAIRE,
tant qu'il y en aura !

CET ASSORTIMENT COMPREND :
- Cuir grenu ou veau glacé uni en noir ou brun.
- Souliers légers ou robustes à semelles minces, épaisses ou crêpées.
- Modèle "side-lace", courroies, "Ghillie tie", mocassins, empeigne unie, brogues, etc.
- Grande variété de pointures pour satisfaire TOUTES les exigences.

LUNDI IL SERA TROP TARD !
En effet ces souliers seront rétablis à leur prix régulier dès lundi matin.

817, S.-CATHERINE E.
3979, WELLINGTON
2353, BEAUBIEN
6820, ST-HUBERT
1835, MT-ROYAL EST

J. Daoust
LE CHIC EN SOULIERS

Musial et Slaughter sont des choix unanimes sur l'équipe d'étoiles de la ligue Nationale

Pour une autre saison, la United Press publie son choix des deux équipes d'étoiles des ligues Majeures pour 1949. Les voteurs ont été choisis parmi les vétérans rédacteurs de baseball des différentes villes américaines représentées dans la ligue Américaine et Nationale.

Deux joueurs ont été choisis à l'unanimité sur l'équipe d'étoiles du circuit Ford Frick. Il s'agit de Stan (The Man) Musial et Enos (Country) Slaughter, deux porte-couleurs des Cardinals de St-Louis qui ont été les grands responsables des succès de leur club cette saison.

Musial a connu un début de saison plus ou moins lamentable au bâton, mais il a repris son aplomb à mesure que la saison a progressé. Sa moyenne actuelle est de .337.

Musial est non seulement un excellent cogneur, mais il est un as sur la défensive. C'est une inspiration morale pour l'équipe entière. Au bâton, Musial a cette distinction d'être en vedette dans le domaine des circuits avec 34 à son crédit. Il mène dans les triples avec 13, tandis que Robinson, des Dodgers de Brooklyn, et Slaughter en ont chacun 12.

Les autres joueurs choisis sur l'équipe sont: Ralph Kiner, du Pittsburgh, un champ gauche; Gil Hodges, Jackie Robinson et Pee Wee Reese des Dodgers de Brooklyn, au premier but, deuxième but et à l'arrêt-court respectivement; Sid Gordon, des Giants de New-York, au troisième but; Roy Campanella, des Dodgers, derrière le marbre et Howie Pollett, des Cardinals, Don Newcombe, du Brooklyn et Warren Spahn, des Braves de Boston au monticule.

Robinson et Kiner

Le choix de Robinson et Kiner n'est une surprise pour personne. Robinson a été le pivot No 1 des succès du Brooklyn. Il domine les frappeurs de la ligue Nationale avec un pourcentage de .343. Il mène dans les buts volés avec 34 à son crédit. Il est également en évidence dans le domaine des points produits et points comptés.

Les Pirates de Pittsburgh n'ont pas connu trop de succès cette saison, mais Kiner a su cependant se faire valoir au marbre. En effet, le redoutable cogneur des Pirates, natif d'une petite ville située en Californie, est en tête des frappeurs de circuits des deux grandes ligues avec un total de 53 quatre-buts. Il a abaissé son record de 51 circuits établi il y a deux ans. Il possède cette distinction d'être le seul frappeur ayant réussi plus de 50 circuits en deux saisons dans l'histoire de la ligue Nationale.

Reese et Hodges méritent également d'avoir été choisis. Après Robinson, ces deux joueurs ont été les plus grands responsables de la tenue des Bums de Flatbush.

Comme receveur, Roy Campanella n'a pas son égal dans la ligue Nationale. Il a su supplanter Bruce Edwards pour s'assurer le poste de receveur No 1 du Brooklyn. Campanella est un cogneur de longue distance, capable de se faire valoir lorsque le sentier est occupé.

Sid Gordon, des Giants, n'est probablement pas le meilleur troisième-but défensif du circuit Frick, mais sa puissance au bâton lui a valu le choix sur l'équipe.

Newcombe choisi

Au monticule, Pollet, Newcombe et Spahn sont sûrement les meilleurs artilleurs de la ligue, bien que des mentions spéciales doivent être attribuées aux Preacher Roe, Ken Raffensberger, Ken Heintzelman, George Munger, Max Lanier, Russ Meyer et Harry Brecheen.

Chez les autres joueurs ayant reçu des mentions spéciales dans le choix des joueurs on remarque les noms de Carl Furillo, du Brooklyn, Ted Kluszewski, Grady Hatton et Walker Cooper des Reds de Cincinnati, Bob Elliott et Del Crandall, des Braves, Andy Seminick et Gran Hamner des Phillies de Philadelphies, Nippy Jones, Red Schoendienst, Joe Garagiola et Marty Marion des Cardinals de St-Louis; Emil Verban, des Cubs de Chicago et Johnny Hopp des Pirates de Pittsburgh.

Voici les **rédacteurs de baseball** choisis pour voter :

New-York — Jerry Mitchell, Post; Jim McCulley, News; Joe King, World Telegram.

Chicago — John Carmichael, News; Irving Vaughan, Tribune; Ed Munzel, Sun-Times.

Philadelphie — Frank Yeutter, Bulletin; Lansing McCurley, News; Allen Lewis, Inquirer.

Cincinnati — Tom Swope, Post; Lou Smith, Enquirer; Frank Grayson, Times-Star.

St-Louis — W. Vernon Tietjen, Star Times; Bob Broeg, Post Dispatch; Mike Haley, Globe Democrat.

Brooklyn — Bill Roeder, World Telegram; Mike Gaven, Journal-American; Tommy Holmes, Brooklyn Eagle.

Pittsburgh — Les Biederman, Press; Chilly Doyle, Sun Telegraph; Jack Hernon, Post Gazette.

Boston — Bob Holbrooke, Globe; Howell Stevens, Post; John Drohan.

Choisis par la U.P. sur l'équipe d'étoiles de la Nationale

Don Newcombe

Stan Musial

Jackie Robinson

Howie Pollet

Roy Campanella

Voici les noms des joueurs choisis avec entre parenthèses la moyenne des frappeurs et le record des lanceurs:

Stan Musial, Cardinals; champ centre, .336; Enos Slaughter, Cardinals, champ droit, .337; Ralph Kiner, Pirates, champ gauche, .306; Gil Hodges, Dodgers, 1er but, .283; Jackie Robinson, Dodgers, 2e but, .343; Peewee Reese, Dodgers, arrêt-court, .274; Sid Gordon, Giants, 3e but, .287; Royal Campanella, Dodgers, receveur, .293; Howie Pollet, Cardinals, lanceur, (19-9); Don Newcombe, Dodgers, lanceur, (16-8); Warren Spahn, Braves, lanceur, (20-13).

National contre Canadien Jr. dans une joute hors-concours

Les milliers d'amateurs de hockey de la métropole qui tiennent constamment à encourager le hockey junior pourront le faire dès dimanche après-midi alors qu'on offrira un premier programme double au Forum. La saison officielle ne débutera que le dimanche 16 octobre, on le sait peut-être, mais les clubs de Montréal, au nombre de quatre, et à l'entraînement depuis une dizaine de jours déjà, ont cru qu'ils aimeraient se disputer une couple de rencontres et de là l'élaboration d'un plan qui vaudra aux amateurs d'assister à deux joutes intéressantes dimanche après-midi.

Dans la 1ère joute, le Royal junior fera face aux Leafs de Verdun tandis que dans la seconde partie, le Canadien fera face au National. Le Royal, qui a remporté la coupe Memorial, donc le championnat junior du pays le printemps dernier compte aligner encore un fort club cette saison. Le club de Tag Millar a perdu les services de plusieurs as tels Bleau, Appleby, Fildes, Knutson, Frampton, Hirschfeld, Armstrong, Rattray et quelques autres, mais il alignera bien un fort club tout de même, car les clubs fermes de jeunes de l'organisation du Royal regorgent de jeunes prospects qui ne demandent que de faire le saut chez les juniors "A". Les Leafs de Verdun, eux, aligneront une équipe plus forte que l'an dernier et Paul Amyot et ses aides se plaisent à dire que cette saison ils sont bien décidés à ne pas se laisser vaincre régulièrement à toutes les parties.

On aura hâte de voir quels joueurs alignera le National. Cette saison, le club en question sera piloté par le populaire Butch Bouchard et ce dernier, avec l'expert Mickey Hennessey comme assistant, verra à fouiller la cité et la province pour trouver les jeunes qui feront du National le club à battre dans le circuit Alphonse Thérien. Bouchard et Hennessey n'ont pas voulu dévoiler les noms des joueurs engagés car ils tiennent à causer une agréable surprise à leurs milliers de partisans. On sait toutefois que trois excellents joueurs, Bernard Quesnel, Bernard Geoffrion et Bumbacco seront encore au poste tandis qu'on alignera plusieurs autres jeunes joueurs très prometteurs, la majorité étant de langue française.

La rivalité continue toujours à être immense entre le Canadien de Sam Pollack et le National et l'on peut donc s'attendre à une joute intéressante au possible pour dimanche. Pollack, tout comme Hennessey et Bouchard, ne veut pas dévoiler le nom de ses as, mais à ce qu'il paraît il réserve une surprise au National. Les amateurs seront donc très bien servis à l'occasion de ce premier programme double de la saison, même si les résultats n'auront rien à faire avec le classement des clubs du circuit Thérien puisque la saison n'aura même pas débuté. Les prix d'admission seront à la portée de toutes les bourses.

Henry Richardson réélu président

Pour une deuxième année consécutive, le sportsman montréalais, Henry Richardson a été réélu président de la ligue de hockey Dépression, Guy Langevin a été élu

Me Jacques Vadboncoeur

1er vice-président et Me Jacques Vadboncoeur, 2e vice-président. Ce dernier est l'ancien gérant des Hobos.

Rosaire Armand demeurera pour une autre saison secrétaire du circuit, tandis que Maurice Robert et Jean-Paul Hamelin rempliront les fonctions de trésorier et publiciste respectivement.

Léo Bernier a été élu président honoraire et Jean Guimond, vice-président honoraire. Les quatre clubs de la ligue (Grads-Hobos-Sages-Commerce) joueront chacun 15 joutes durant la saison régulière. Le calendrier de joutes commencera le 7 novembre. Les parties seront disputées comme par le passé sur la patinoire de l'arena du collège St-Laurent.

DESLONGCHAMPS SOUS CONTRAT

SHAWINIGAN FALLS, (C.P.).— Les Cataractes de Shawinigan Falls de la ligue senior du Québec ont annoncé qu'ils avaient mis sous contrat Maurice Deslongchamps, vétéran allier-gauche, qui en sera à sa quatrième saison avec le club. Deslongchamps est le onzième joueur à signer son contrat avec le club de Léo Lamoureux.

Joute hors-concours entre les clubs Canadien et Springfield

Les Canadiens de Dick Irvin, qui sont toujours à l'entraînement à St-Hyacinthe en vue de leur prochaine saison de jeu dans la ligue Nationale, saison qui débutera jeudi, le 13 octobre, au Forum quand ils recevront la visite des Black Hawks de Chicago, reviendront à Montréal demain soir pour disputer la victoire aux Indians de Springfield, club de la ligue Américaine, qui est la propriété d'Eddie Shore.

On se souviendra que les Habitants, dans leur 1ère exhibition jouée à Montréal, samedi soir dernier, ont dû se contenter d'un verdict nul de 3 à 3 contre le Buffalo dans une joute serrée qui a intéressé au possible pas moins de 8,000 amateurs, une excellente foule si l'on songe qu'il s'agissait d'une exhibition.

L'instructeur Dick Irvin, pour sa part, n'a pas trop goûté la joute de samedi soir dernier car il a déclaré après la joute que ses gars n'avaient pas affiché la belle tenue qu'ils n'avaient pas manqué d'offrir à Chicoutimi contre le Cincinnati la semaine précédente. Irvin, par contre, nous a déclaré au téléphone, hier, que les joueurs à l'entraînement avaient beaucoup mieux joué cette semaine durant les nombreuses pratiques tenues et le mentor des Habitants ne se cache pas pour dire que ses joueurs feront beaucoup mieux contre le Springfield que contre le Buffalo.

Cette semaine, les joueurs de défense Reardon, Harmon, Léger, Bouchard et Harvey ont continué à briller tandis que Richard, Lach et Reay ont été fameux à l'avant. Les recrues Adjutor Côté et Gilles Dubé ont également continué à impressionner hautement et Dubé, pour sa part, a montré qu'il connaissait son affaire quand il compta six buts dans une joute-pratique mardi après-midi. Comme tout les amateurs, nous espérons que Côté et Dubé se décideront à signer contrat car ils feront sûrement l'affaire avec le Tricolore.

Dans le camp du Springfield, on verra plusieurs joueurs connus des Montréalais dont entre autres le gardien de buts Yves Nadon, de St-Jérôme, le joueur de défense Pete Bessonne et les avants Bill Summerhill, Armand Lemieux et Hub Macey qu'on a souvent vus au jeu ici au Forum. Il y aura de plus les Keith Allen, Phil McAtee, Les Brennan, bien connu lui aussi car il joua longtemps pour les As de Québec, Gord Tottle, Vern Kaiser, Leo Curik, Joe Krahulec, Bill Gooden, Ken Hayden, Bill Cupolo, John Black et plusieurs autres.

Les Indians arriveront vendredi et tiendront une longue pratique au Forum avant de s'attaquer aux Canadiens samedi soir. La joute débutera à 8 h. 30 et les billets seront en vente dès demain matin à 10 heures aux guichets du populaire amphithéâtre de la rue Ste-Catherine ouest.

LIGUE JR DE L'EST

La ligue Junior de l'Est, qui en est à sa quatrième année d'opération dans la classe Junior B, opérera encore cette année. La plupart des Clubs qui formaient ses cadres l'an dernier, en feront encore partie cette saison. Cependant, il y a encore quelques franchises à couvrir. Les Clubs qui seraient intéressés à faire partie de la Ligue sont priés de communiquer avec son Président, M. Rosaire Tessier, 3902 Lebrun, Montréal 5. Tél. "Urcotte 1816."

Pour L'AUTOMNE

Complets ou paletots faits sur mesures.

Assortiment complet des plus nouveaux tissus

Coupe distinctive suivant les dernières exigences de la mode

Et comme gage de satisfaction, nombre d'années d'expérience

NICK PETRELLA
TAILLEUR FASHIONABLE
6381, St-Hubert
DO. 4226

UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHÉ LTÉE

$10.00 DÈS AUJOURD'HUI $10.00

MASTERCRAFT
RÉDUIT SES PRIX

Vu la baisse en valeur de la livre sterling applicable sur les importations anglaises, vous pouvez maintenant bénéficier d'une réduction de $10.00 sur toute la marchandise d'automne en magasin

RABAIS $10.00 RABAIS

Cette réduction s'applique sur tous nos vêtements pour Messieurs, faits sur mesures ou prêts à porter

COMPLETS ET PALETOTS

FAITS SUR MESURES

Prix d'hier	Nouveaux prix
$65.00	$55.00
$60.00	$50.00
$55.00	$45.00
$49.50	$39.50

Mastercraft est en mesure de vous offrir le plus grand choix de tissus jamais vu pour votre complet : Worsted, sharkskin, gabardine, quadrillé, rayés.

PRETS A PORTER

Prix d'hier	Nouveaux prix
$70.00	$60.00
$59.50	$49.00
$55.00	$45.00
$45.00	$35.00

Des tissus tels que : Grombie, coverts, tweed, gabardine vous fourniront un choix des plus variés pour votre paletot d'automne.

EN SPÉCIAL
300 complets valeur jusqu'à $55.00 pour $24.50

Les vêtements Mastercraft sont taillés et confectionnés dans notre propre atelier sur les lieux mêmes, ce qui nous permet de donner à chacun de nos clients une attention toute particulière. Et comme meilleur gage de satisfaction, près de 30 années au service du public.

VOTRE CREDIT EST BON chez

MASTERCRAFT CLOTHES LTD

6580 rue St-Hubert CR. 2149-0

LES INSCRITS

(Par la United Press)

Laurel

1ère COURSE. — $2,000, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.

Pamlico	108	War Champ	116
Whirl-a-Bit	113	Goldie's Slip	102
Broad Cross	111	Cab Driver's Nod	116
Third Person	116	Hadhamaut	109
Pleno Jure	109	Partition	113
Our Play	112	Sir Aumar	107
Sign Egret	109	Linda A.	113
Fancy	111	War Belle	115

2e COURSE. — $2,000, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.

Comeallye	109	Snow Hill	102
Melissa W.	116	Wingy	116
Our Marty	115	Poopsie	113
Ribard	115	Valley Stream	119
Vital	104	Rollin Scotch	105
Approach	109	Buvel	112
Playagi	109	Wilda Morse	109
Sunny Bones	113	Cavendish	112

3e COURSE. — $2,500, à réclamer, 2 ans, 6 furlongs.

Commitment	105	Primrose Earl	109
aBlue Rocket	113	Gleneagles	115
Miss Clippette	116	Comedy Boy	11b
Sweet Ace	106	Gray Brand	113
bTinsel	112	Beloved Miss	106
Lucks Here	113	Jacaranda	110
Empire Valley	116	aMiss Bingo	106
Blabber Mouth	119	bRedouble	112

a—Entrée : Mrs Chamblin Beach.
b—Entrées : Poniania, Mrs Campbell.

4e COURSE. — $2,500, à réclamer, 2 ans, 6 furlongs.

Good Grazing	112	Miss Hurricane	109
Come Early	101	Golden Buckle	107
Tarrydiddle	108	Easy Chap	115
Double Thistle	109	Maryland Day	115
Bunny B.	101	Handle	119
Pharawatch	104	Aufran	109
Count Ala	109	Greying Moon	106
Trans Egret	112	Freedom Train	112

5e COURSE. — $3,500, allocations, 2 ans, 6 furlongs.

Grab Bag	113	Mystagogue	113
Nereid	107	Saint Maur	113
It Girl	112	Gulf of India	107
aPennant Rhyth'	107	aMegocycle	110
Mail Coach	105	bMeringue	113
Behold	110	Cherrys First	110
Foreign Affair	113	bGrenade	110

a—Entrées : Mrs Lyon, Straus.
b—Entrée : Heighe.

6e COURSE. — $4,000, allocations, 4 ans et plus, 6 furlongs.

aBinky B.	118	Briar White	112
Turbine	124	bOriole	112
Flying Weather	118	bSuperb Donna	109
Little Harp	121	aLaran	112

a—Entrées : Goldsborough, Nicodemus.
b—Entrées : Carter, Rengas.

7e COURSE. — $2,500, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Pink Chance	112	Pip Pip	108
Radiate II	121	Brindisi	105
Tink	114	Fancy Answer	109
The Orphan	113	Hampshire Boy	111
Dutel	108	Dizzy Dame Jr	107
Roy O	108	Floco	114

8e COURSE. — $2,500, à réclamer, 4 ans et plus, 1⅛ mille.

Big Elm	120	Killeybegs	113
Sightseer	120	Plebiscite	122
American Wolf	120	Dixie Yank	120
Anna Hannigan	112	Why Cry	117

—SELECTIONS—

1—Cab Driver's Nod, Whirl A Bit, Pamlico.
2—Valley Stream, Sunny Bones, Wingy.
3—Blue Rocket, Comedy Boy, Commitment.
4—Handle, Trans Egret, Double Thistle.
5—Mystagogue, Foreign Affair, Meringue.
6—Little Harp, Flying Weather, Binky B.
7—Tink, Radiate II, Brindisi.
8—American Wolf, Plebiscite, Killeybegs.

Le meilleur : VALLEY STREAM.

Belmont Park

1ère COURSE. — $3,000, à réclamer, 3 ans et plus, 7 furlongs.

aGrandma G.	113	Top Honors	111
Ginnas War	108	Hickory Lea	116
Kathys Own	106	Ethelspick	108
Likadream	113	Mortymort	116
Stark Mad	111	Sir Larkspur	116
Trifle	108	Georgia	112
Janet Maher	121	Simaid	113
China Colleen	113	aBy Sir	113
Rosy Scene	121		

a—Entrée I. Bieber.

2e COURSE. — $3,000, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.

Mina Scholar	106	Summerlight	118
Dada	115	Blue Heart	118
Running Story	112	New Leaf	104
Flap Not	112	Scotch Wine	112
Luring	118		

3e COURSE. — $3,000, 3 ans et plus, environ 1½ mille.

Bay Companion	134	Affluence	143
Silver Bridge	130	Wenell	139
Racket	143	North Branch	134
Arctic Bound	152	Niktab	130
Woodstock	150	Tolbiac	132
Furthermore	137	Joe Hogan	132

4e COURSE. — $3,000, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.

Melodious	113	Podium	106
Judys Runner	118	Sailors Choice	113
Armelle	106	Ethel Tergy	106
Lady Fairfield	106	Clytie	115

5e COURSE. — $3,000, à réclamer, 3 ans et plus, 7 furlongs.

Blue Row	110	Ringador	118
aSeaton Pippin	119	Hard Facts	118
Dime	121	No Bull	121
bExtinguisher	117	aDemavend	108
Blunt Remark	118	Martial	108
My Dear Boy	113	Shine On	108
Hyblaze	113	Cest Tout	110
bCloudchaser	108	Shes Home	110

a—Entrée E. Dibe.
b—Entrée Ferme Ashland.

6e COURSE. — $4,500 ajoutés, Handicap Poughkeepsie, 2 ans, 1 1/16 mille.

Khawi	107	Chochise	114
Count-a-Bit	122	Magna Charta	113
Pibroch	117	aBlack Chiffon	106
aSunny Vale	109		

a—Entrée Ferme Brookmeade.

7e COURSE. — $4,000, allocations, 4 ans et plus, 1 1/16 mille.

Brandy Punch	108	Kay Gibson	114
Country Boy II	117	Our John Wm	120
Lex	112	Realtor	117
Califero	117	Madelon II	103
Renown II	117		

8e COURSE. — $3,000, à réclamer, 3 ans, 1½ mille.

Promotion	115	Bold Byrd	113
The Street	118	Rags to Riches	113
The Globe	118	Bleury Street	118

—SELECTIONS—

1—Grandma G, Hickory Lea, Stark Mad.
2—Blue Heart, Scotch Wine, Running Story.
3—Woodstock, Silver Pridge, Bay Companion.
4—Clytie, Sailors Choice, Insolence.
5—Blunt Remark, Seaton Pipping, No Bull.
6—Chochise, Count A Bit, Magna Charta.
7—Our John Wm., Califero, Lex.
8—Bleury Street, The Street, Rags to Riches.

Le meilleur: Our John Wm.

Hawthorne

1ère COURSE. — $2,200, à réclamer, 3 ans et plus, 6½ furlongs.

Gay Legend	112	Gold Chimes	118
Lawyer Slope	105	Double Reef	112
Sandslinger	112	Light Carrier	109
Thunder Echo	105	Deferreds Son	115
Cake Walk	109	Free Transit	112
Sax Bee	105	Captain Dave	112
Patruska	109	Courts Maude	109
Willis E.	112	Spring Sand	112
Infinity K.	107	My Grace	109

2e COURSE. — $2,200, à réclamer, 3 ans et plus, 6½ furlongs.

Anzio Express	04	Fair Porter	109
Infotto	121	Sports Editor	107
Patton	107	Quatre Blanc	118
Herbie G.	115	Charivari	118
Catnip Hill	113	Joyce W.	115
Picadelly	121	Templemoyle	105
Chance Voyage	113	Raiding Star	114
Donaris	118	Galla Babe	116
Subscriber	112	Marse Robert	113

3e COURSE. — $2,200, à réclamer, 2 ans, 6 furlongs.

Mighty Texas	118	Dee Ed	118
Loving Chance	115	Quimby	118
Market Tip	118	Tea Dance	108
Mae Manners	115	Glacier	111
Uncle Si	118	Maldina Lee	115
Blue Daze	115	Coincident	118
Penos Bid	115	Hypocrisy	118
Flagler	113	Rail Puller	118
Mickeys Dream	118	Hi Ante	118

4e COURSE. — $2,200, à réclamer, 2 ans, 6½ furlongs.

Tordar	112	Sugar Baby	107
Fair War	112	Lucky Dog	112
Swamp Son	112	Merriest	112
Permanence	108	Bated Breath	111
Hillbrooke Miss	105	Beirut	101
Phaelater	108	Lineback	108
Butte	105	Garble	101

5e COURSE. — $2,200, 3 ans, 6 furlongs.

Cheerful Anne	115	Black Larkspur	118
Stray Shot	115	Wolf King	118
Pendennis	113	Cass	111
Jimjack	111	Restless Ruth	115
Mr Bellitro	118	Countess Ruth	115
Don Dinero	118	Robin Red	118

6e COURSE. — $3,000, allocations, 3 ans, 6 furlongs.

Merry Waltz	110	Royal Tulip	110
Big Ping	113	Blue Missy	110
oom	113	Whirling Dough	113
Quick Tiger	105	Pnut Vendor	110

7e COURSE. — $2,500, allocations, 3 ans et plus, 1 1/16 mille.

Byja Copo	120	Sheltie	110
Wintag	107	Frisk	117
Criss Cross	104	Pam Light	114
Air Force	121	Bethethel	106

8e COURSE. — $2,200, à réclamer, 3 ans et plus, 1⅛ mille.

Spring Gal	106	Count Chant	111
War Atlas	111	Vero Lumen	108
Dixie Pebble	104	Oswego Dr.	114
Haditeasy	111	Journal	111
Conference	104	Damos	111
Apropiado	117	Bully Gusher	111
Florl an Jane	111	Fire Dust	117
Dixtol	106	Quatre Call	111
Easy Joy	111		

—SELECTIONS—

1—Willis E., Coke Walk, Gay Legend.
2—Chance Voyage, Catnip Hill, Fair Porter.
3—Hypocrisy, Mickeys Dream, Blue Daze.
4—Butte, Lucky Dog, Bated Breath.
5—Mr. Bellitro, Stray Shot, Don Dinero.
6—Whirling Dough, Pnut Vendor, Merry Waltz.
7—Wintag, Byja Copo, Frisk.
8—Apropiado, Quatre Call, Vero Lumen.

Le meilleur : BUTTE.

Hazel Park

1ère COURSE. — $1,400, à réclamer, 3 ans et plus, 5½ furlongs.

Mistletoe	120	First Bourne	120
Mollie Moe	110	Cecelia Wood	115
K. Cookie	110	Autumn Storm	110
Xenofox	115	Polly W.	120
Eva T.	115	Eternal Shore	120
Hypertension	115	Enrich	115

2e COURSE. — $1,400, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Lone One	117	Wilful Maid	107
Buoy Hop	117	Koraway	120
Fearless Ken	120	Hywick	117
Flare Monte	112	Sleigh Ride	117
Wow	120	Westy Streak	115
My War Dog	120	Gallee	120

3e COURSE. — $1,500, 2 ans, 6 furlongs.

Mistieljoe	118	My Boy Bill	118
Hy Toned	113	Calico	115
Consequently	115	Clohome	115
Rough Cookie	118	Golden Reaper	118

4e COURSE. — $1,500, à réclamer, 3 ans et plus, 5½ furlongs.

Laroc	117	Fighting Miss	117
Miss Evidence	117	Musical Kid	120
Percieve	112	Meyersdale	117
Lucky Champ	115	Jack Bee	113
Keen Olo	117	Tascosa	115
Vinita Major	115	Miss Monterey	110
Miss Texas	110	Valdina Date	120
Fly Demon	115	Donquest	120

5e COURSE. — $2,000, allocations, 3 ans et plus, 1 1/16 mille.

Suffki	107	Suffazon	112
Hem Car	113	Marketing	103
Sky Blonde	103	Market Out	119

6e COURSE. — $1,500, à réclamer, 3 ans et plus, 6½ furlongs.

Maintaining	114	Side Order	110
Aspiritu	115	No Wringles	115
Wild Heiress	102	Lismore Liz	109
Derby Diem	113	Sues Special	110

7e COURSE. — $1,400, à réclamer, 3 ans et plus, 1⅛ mille.

Sweet Goods	118	Veragel	109
Big Burly	118	Bomber Jr	118
Dark Heather	118	Valdina Beer	118
Scotlyn	115	Ships Pass	110

8e COURSE. — $1,600, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1/16 mille.

Empujon	114	Squidge	116
Dado	110	Beach Moss	106
Royal Chap	113	Admiral Bill	109
Pine Lady	109	My Wash	111
Ted Wes	114		

—SELECTIONS—

1—First Bourne, K. Cookie, Mistletoe.
2—Hywick, Wow, Fearless Ken.
3—Calico, Golden Reaper, Rough Cookie.
4—Valdina Date, Vinita Major, Laroc.
5—Suffki, Market Out, Hem Car.
6—Maintaining, Lismore Liz, Derby Diem.
7—Big Burly, Scotlyn, Bomber Jr.
8—Ted Wess, Empujon, Pine Lady.

Le meilleur : MAINTAINING.

Atlantic City

1ère COURSE. — $2,500, à réclamer, 2 ans, 6 furlongs.

Leo Fair	113	Protanto	120
Ferial	110	Double Dared	110
Craig's Crest	120	Gliding Girl	115
Gilded Hour	112	Brown Dice	117
Beau Jay	115	Turret	115
Good Gossip	117	Polly Ten Tens	112
Pic-One	115	Fighting Swirl	113
Strabane	107	Question Not	120

2e COURSE. — $2,500, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.

Pic-On-Me	111	Nuptial	106
Ism	114	Let's Run	105
Miss Rounders	104	Call Shot	116
Award	109	Grand Boy	107
Goof Off	114		

3e COURSE. — $3,000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.

West Million	108	Damson	115
Acondale	110	Gray Chief	113
Mess Boy	121	Gay Patty	112
Miss Pidgeon	105		

4e COURSE. — $3,000, 3 ans, 6 furlongs.

Perpetual	117	Lord Baltimore	120
Typesetter	120	Jeanette	114
aThe Procurator	120	Jitters	120
aBee and Bee	117	Moola	120
Bamol Lynne	120		

a—Entrée Ferme Christmas-Christiana.

5e COURSE. — $3,000, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.

aMaize	111	Vanslam	114
aBlack Tempest	121	Zusie B	114
War Dressing	113	Ballinakill	116
Rappel	108	Jobie	114
David F	110		

a—Entrée Davis-Christensen.

6e COURSE. — $4,000, allocations, 3 ans, 6 furlongs.

Junior Nurse	114	Lightning Bug	107
aLady Alice	107	aBull	110
Val's Kid	107	King's Lady	105
Penson	110	Grand Barter	110

a—Entrée Ferme Rarco.

7e COURSE. — $3,000, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1/16 mille.

Iron Pigeon	115	Liberty Road	109
Butler	110	Halconero	114
Chagin	108	Equisun	113
Napango	109	Cecurity	111

8e COURSE. — $3,000, à réclamer, 3 ans et plus, 1⅛ mille.

Valdimara	107	Wee Clootie	114
Reighaway	114	Bullsel	110
Col Steve	112	Handy Way	110
Bill Hulme	110	Chief John O	107
Miss Haste	114		

—SELECTIONS—

1—Protanto, Ferial, Turret.
2—Ism, Grand Boy, Miss Rounders.
3—Mess Boy, Damson, West Milton.
4—Bambi Lynne, Lord Baltimore, Jitters.
5—Vanslam, Rappel, Maize.
6—Val's Kid, Junior Nurse, Bull.
7—Equisun, Halconero, Butler.
8—Wee Clootie, Reighaway, Miss Haste.

Le meilleur: Vanslam.

Long Branch

1ère COURSE. — $1,400, à réclamer, 2 ans, 6 furlongs.

Withorwithout	107	Charlie's Gal	111
Laffaday	107	Austin Yates	115
Hannigan	110	Em-Em-H	102
Dot The I	107	War Trip	111
Biddy Doyle	103	Adora	104
Captain Ex	110	Haza Chance	113
Corran	111	Tinda Joy	110
Hashon	110	David T Jr	107

2e COURSE. — $1,350, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Karalice	111	Balayeuse	106
Imagine Me	111	Patel	107
Fair Rusk	114	Bradford	114
Dark Colores	113	Anudona	111
Pattoy	114	Dora B	110
Sufur	114	Prinsan	106
Pat Graydon	116	Geemanjo	107
Hemrose	115	County Crew	111

3e COURSE. — $1,350, à réclamer, 3 ans et plus, 1¼ mille.

Pronto Eagle	119	Carolina Rebel	112
No Shoes	106	Kentucky Day	119
Moon Play	107	Tom Toddy	109
Cotton Hill	108	Franabe	111
Mac-Plin	117	Indian Giver	117
High Pat	121	Queen's Chance	106
Idle Hero	121	Getwise	114
War Scholar	114	Giant Drift	114

4e COURSE. — $1,350, à réclamer, 3 ans et plus, 1⅛ mille.

Betty Queen	116	Soldier Joe	117
Called On	113	Itawamba	112
Mary Heise	108	Desert Prince	111
Lady Monoa	108	Broadloom	116
Glenwood Boy	115	Gallant Dot	108
Kantar Run	112	Arbenthe	119

5e COURSE. — $1,450, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.

Bunny Field	99	Casino's Pride	105
Yates Senior	115	Silver Tray	102
Sir Gift	108	Braod Bend	115
Jack Blitzen	112	Foxy Rythm	112
Blackout Boy	105	Bunty's Choice	112
Star Fair	107	Rail Strike	107
Kan Dis	108	L'Habitant	109
Smoky Miss	111	Lady Win	119

6e COURSE. — $1,600, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Roseworth	101	Janicot	112
Chall-Pass	119	Soma Lad	116
Betjin	114	Souris	109
Sunday Knight	119	Bolyd Pat	115
Eventide	111		

7e COURSE. — $1,400, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1/16 mille.

Cherie	113	Bart's Chance	116
Vice Admiral	116	Sun Bound	122
Antoninus	114	Perfect Melody	106
Freee Markette	122	Her Mark	109
Mr Sands	114	Game O'Chance	122
Dale Light	111	Mountain Lion	122
Madracen	117		

8e COURSE. — $1,350, à réclamer, 3 ans et plus, 1¼ mille.

Son of Heels	119	Gallant VI	104
Brown's Line	109	Good Counsellor	119
Hot Days	117	Headline	119
Double Dot	106	Lou Aldrich	107
Flying Sprite	101	Paddygoeasy	109
Malishah	114	Teddy Rolls	119
Flifton's Comet	114	Butterpat	106
Busy Flyer	114	Sister Vivian	102

Narragansett

1ère COURSE — $2,100, à réclamer, 2 ans 6 furlongs.

Melody Miss	113	Dah For Cash	115
Kittiwynk	113	Dolly T	117
Ramilly	113	Native Rose	113
Della T	113	H. A. Keller	113
Home Team	112	Spitfire	111
Fitful Fire	117	Haloreite	110
Prince Consort	113	Milo	120
Whippoorwill	113	Lady Duchess	113

2e COURSE — $2,000, à réclamer, 3 ans 6 furlongs.

Fair Jeté	113	Ding	110
Blether	110	Miss Joy	105
Eternal Brief	107	Adorable Bolo	105
Pickle Man	120	xCo-Pennant	110
Ned's Star	110	Censured	110
Veiled Threat	113		

3e COURSE — $2,100, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.

Combine	110	Tidy Bid	122
First Command	117	Valdina Craft	117
Forum	122	Good Fun	112
Sir Gorhill	117	Reade Castle	115
Adorant	103		

4e COURSE — $2,000, à réclamer, 3 ans et plus, mille et 70 verges.

Jolly Gremlin	113	Sherry D	115
Mogador	117	Sir Monte	113
zEmpty Moose	114	Svengali	113
Hi Landing	106	Valdina Perion	120
Service Bound	113	Winged Heels	117

5e COURSE — $2,000, à réclamer 3 ans et plus, mille et 70 verges.

Little Renny	117	Sun Distance	106
Roses Are Red	110	Jean Jean	110
Image of Love	113	Fire Raider	117
Karakorum	110	Foxy Jack	113
Pickle Beets	106	Blue Nobleman	112

6e COURSE — $2,700, à réclamer, 3 ans et plus 1 1-16 mille.

Appease Not	108	Mahshell	112
Model King	122	Lady Carrie	104
U. S. Bound	112	Mullingar	112
General Don	105		

7e COURSE — $2,300, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1-16 mille.

Skim	115	Steel Bull	115
Mr. Dumjohn	110	Inscoll	116
Bull Lead	116	War Delegate	117
Orphan Fibber	113	Blue Falcon	113

8e COURSE — $2,100, à réclamer, 4 ans et plus, 1 3-16 mille.

Harsam	112	Pegasus	110
Leavetaking	107	Kelspride	111
Whiffletree	113	Quaterfoil	106
Sea Other	111	Foxy Scot	105
Miss Bobolink	112	To To Light	108

—SELECTIONS—

1—Dah For Cash, Dolly T., Home Team.
2—Ding, Eternal Brief, Censured.
3—Good Fun, Tidy Bid, Valdina Craft.
4—Valdina Perion, Sherry D., Empty Noose.
5—Little Renny, Roses Are Red, Pickle Beets.
6—Mullingar, Model King, Appease Not.
7—Bull Lead, Mr. Dumjohn, Skim.
8—Harsam, Pegasus, Leavetaking.

Le meilleur: Mullingar.

Président

On reconnait ci-dessus M. Sarto Desnoyers, qui a été élu président-général de la campagne de "peanuts de 1949" de la Palestre Nationale

Sept clubs dans la ligue junior

Sept clubs feront partie de la ligue Québec Jr l'hiver prochain. Ce sont: Royal, National, Canadien et Maple Leafs de Verdun de l'Ile de Montréal et Québec, Trois-Rivières et Valleyfield de l'extérieur. Les clubs Victoriaville et Cyclones de Verdun ont suspendu leur franchise pour la prochaine saison. On croit même que Verdun s'est retiré définitivement.

C'est ce qui a été décidé lors d'une assemblée de la J.A.H.A. à l'hôtel Queen's. La ligue Québec Junior ouvrira sa saison probablement le 16 octobre au Forum. Le calendrier des joutes sera moindre que l'an dernier à cause du plus petit nombre d'équipes.

On croit qu'un calendrier de 42 parties sera adopté par les sept clubs. L'an dernier, les juniors ont disputé 48 parties et les directeurs avaient l'intention de réduire le nombre de 36 cette année, mais ils ont décidé de porter le nombre à 42 à la suite de protestations de la part des équipes de l'extérieur.

LEE SAVOLD REVIENT AUX ETATS-UNIS

SOUTHAMPTON, (U.P.) — Lee Savold de Paterson, N. J., qui s'est rendu en Angleterre il y a quatre mois, pour aller combattre Bruce Woodcock, pour ce qui aurait été la version britannique du championnat mondial chez les poids-lourds, est retourné chez lui, hier. Il s'est embarqué à bord du Queen Elizabeth à destination de l'Amérique. Le combat qui devait être présenté le 26 septembre a été remis au mois de mai prochain, quand Woodcock a été victime d'un accident de la route. Bill Daly, gérant de Savold, a déclaré qu'ils retourneraient en Angleterre, six semaines avant le match.

Forte demande de billets à St-Louis

ST-LOUIS. (U.P.) — Le bureau de poste a délivré 71,000 demandes pour des billets pour la série mondiale au bureau des Cardinals de St-Louis, hier. Cela signifie que sur la première réception de demandes, tous les billets sont vendus pour les 3 joutes possibles à St-Louis, si le club se qualifie pour la grande classique annuelle. On ne peut accommoder que 30,000 personnes par joute à St-Louis. La direction du club a donc annoncé qu'elle n'accepterait plus de demandes de billets.

LES RÉSULTATS

(Par la United Press)

Long Branch

1ère COURSE — $1,350, allocation, 2 ans, 6 furlongs.

Panton Court (Martin)	41.60	16.20	7.95
Superintendent (Collins)		5.40	3.95
Lusty (Fisher)			4.30

Ont aussi couru : Castanan, Hi-Dee Jay, Black and Tan, Worthy Turn, Jcean Hi, Mike's Lil, Evening Lark, Ann Field.

2e COURSE. — $1,350, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Frishore (Bright)	4.00	3.05	2.50
Charson (Andino)		3.40	2.85
Fred L. (Kerr)			4.00

Ont aussi couru : Chance Oak, Corvita, Rithea, Fifty Seven, Rock Mark, Hanhythe, Kinghorn Kid, If If, Mon Teak.

Le pari double a rapporté $78.15.

3e COURSE — $1,350, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1-8 mille.

Astound (Right)	5.70	4.05	3.25
No Ring (Ulrich)		11.80	6.80
Water Level (Gaither)			5.15

Ont aussi couru : Linwood Ghost, Lantell, Marchard, Stoney, Jimlass, Storm Hood, Gem O'Miami, Spangled Belle, Geneva Lois.

4e COURSE — $1,400, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Cadency (Ebright)	11.45	4.05	3.70
All British (Remillard)		3.05	2.80
Northern Trust (Fisher)			8.50

Ont aussi couru : Stage Line, Hemseth, River Flares, Steven Street, Hemfinney, End Run, Jack Heipel, Sly King, Archard.

5e COURSE — $1,600, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Bogging Bob (Bright)	4.90	3.15	2.45
Brandys Sun (Robillard)		7.20	4.05
One Blue (O'Sullivan)			6.85

Ont aussi couru : Patty Knot, Curly J, Port War Style, Calandria.

6e COURSE — $1,600, allocations, 3 ans, 6 furlongs.

Smiling Eyes (Bailey)	14.80	7.60	4.10
Tab Field (Remillard)		8.45	4.80
Volunteer (Buisson)			2.95

Ont aussi couru : Swift Ard, Elmwood Pair, Ladolee, Aiming Maid, Jatak.

7e COURSE — $1,400, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1-16 mille.

Elmbrook Count (Fisher)	14.05	11.20	6.00
Bunty Jewel (Bright)		11.20	6.00
Youville (Barber)			5.30

Ont aussi couru : Green Bim, Rate Case, One Eleven, Dirigo, North York, Hygro's Flier, Sweets, Flag Power, Olivia L.

8e COURSE — $1,350, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1-8 mille.

Jet Plane (Remillard)	10.20	5.65	4.05
Proud Miss (Bright)		7.00	4.50
Little Erma (Collins)			6.90

Ont aussi couru : Rough Kid, Sportsman, Camp Flight, Psychic Rate, Diadele, Larry B, Gearjammer, Michail K, Muchy.

Narragansett

1ère COURSE — $2,000, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.

Cafe Singer (Fernandez)	7.00	4.00	4.00
Torpedro (Hettinger)		4.40	4.20
Ponca (Carvalho)			7.40

Ont aussi couru: Tabosa, Rite Up, Gloam, Forgot, Super Breeze.

2e COURSE — $2,000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.

Trump Heavy (Fern'ndez)	14.80	10.20	4.80
Top Raider (Gross)		10.20	5.20
Red Tag (Turnbull)			2.80

Ont aussi couru: Chaldson, Princess Laura, Sam Norris, Kankeekee, Sure Footed, Out Bound Jr.

PARI-DOUBLE: $59.00.

3e COURSE — $2,200, à réclamer, 2 ans, 6 furlongs.

Tax Lien (Wilson)	5.40	4.00	3.60
Gerties Last (Milligan)		6.80	4.80
Miss Burgoo (Destasio)			4.80

Ont aussi couru: Spanish Shawl, Wait Lass, Trisha, Three Sevens, Eternal Sickle

4e COURSE — $2,200, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.

Time O'Glory (Madden)	8.60	4.40	3.00
Navy Award (Wilson)		5.00	3.20
Dale Maedic (Catalano)			3.20

Ont aussi couru: Redgie, Sunshade, Surrender, Good Sweep.

5e COURSE — $2,000, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille et 70 verges.

Analysis (Dewitt)	58.50	25.00	12.00
Sky Chilla (Madden)		6.80	4.40
Boss B (Fernandez)			8.80

Ont aussi couru: Count Discover, Uumbo Jumbo, Boojoca, Brown Helen, Lesinian, Slower.

6e COURSE — $2,500, à réclamer, 3 ans, 1 mille et plus.

Loot (Madden)	7.60	3.40	3.00
Hypeace (Gross)		3.80	3.40
Ventana (Keene)			4.00

Ont aussi couru: Four Chances, Illustrious, Goldfield, Five Days.

7e COURSE — $2,000, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille et une verge.

|

Chronique Judiciaire

par Adolphe Nantel

• • •

Prix David 1932

La vie à deux...

Thomas le paresseux devrait faire comme Henri, décidé à recommencer sa lune de miel

Le juge Irénée Lagarde, hier, a tenu une audience des relations domestiques, sans le vouloir, avec une dizaine de procès contre des maris, accusés de refus de pourvoir. Une trentaine de causes ont été ajournées, à la semaine prochaine, dans la catégorie des Convictions sommaires.

Dans au moins huit plaintes, les époux ont été reconnus coupables, avec sentences ajournées au 13 octobre prochain. Le tribunal a déclaré à tous ces époux, peu soucieux de leurs devoirs, qu'il les enverrait en prison pour une année, si d'ici cette date ils n'ont pas donné généreusement à leurs femmes de quoi subsister chaque semaine.

Annette et Thomas...

Annette est une brune italienne qui s'était laissée enjôler par son colosse de Thomas, il y a déjà sept ans. La déception a été complète puisque le mari est retourné vivre avec son cher papa, trois mois après la naissance de leur unique enfant, un petit gars de six ans. L'épouse ne s'est pas gênée pour relater :

—Mon mari n'a jamais travaillé. Son père le couve comme une poule couve son poussin. S'il pleut, il lui dit de ne pas sortir à cause du rhume. En hiver, il fait trop froid pour travailler alors qu'en été, il fait trop chaud.

Thomas a bien essayé à se défendre mais le juge Lagarde a rendu du jugement le déclarant coupable pour ajouter ensuite :

—Cet homme se fait vivre par ses parents et ne s'occupe pas de son fils. Il reste au chaud chez lui, laissant sa femme et son enfant vivre à l'air du temps.

S'adressant ensuite au mari, le juge ajoute :

—Je vais ajourner ma sentence au 13 octobre et si d'ici là vous n'avez pas donné un montant raisonnable à votre femme je vous enverrai à Bordeaux pour un an. J'en ai déjà vu des sans-coeurs mais je n'en ai encore jamais rencontré comme vous. C'est tout.

La pauvre Annette laisse échapper un cri de victoire et déclare:

—Merci monsieur le juge.

Une réconciliation

Après plusieurs autres cas où les maris ont la porte de la prison suspendue sur la tête, arrive Helen, une blonde petite anglaise de 29 ans, qui accuse aussi son Henri de refus de pourvoir. Elle est représentée par Me Marcel Jodoin alors que l'époux est défendu par Me Maurice-S. Hébert.

Ici le coup de foudre classique en 1947. Depuis, un poupon rose est né avec la certitude d'un autre petit angelot entrant dans la vie, très bientôt.

Me Hébert laisse témoigner la petite épouse toute ravissante dans un tailleur gris, avec collet de dentelle sur la poitrine s'ouvrant en beau papillon blanc, puis il lui montre des lettres écrites à un ami, après sa première maternité. Le juge demande à voir les billets doux. Il les lit et pose une question à l'épouse :

—Appelez-vous ces lettres des lettres d'amour ?

—Je crois que oui.

—Alors ?

—Je voudrais le rendre jaloux parce qu'il m'avait quittée et sortait avec des filles.

Les avocats présentent leurs plaidoiries mais le juge Lagarde a pu voir les oeillades entre les époux qui s'aiment encore après plusieurs mois de séparation. Mes Jodoin et Hébert reprennent leurs sièges.

Le juge rappelle Helen et lui demande à brûle-point :

—Voulez-vous retourner avec votre mari ?

—Oui mais il faut...

Henri a déjà parlé :

—Pas de conditions c'est moi qui les poserai....

Les époux quittaient le Palais en taxi, sous la pluie, mais du soleil plein les yeux.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que DAME MILDRED BLANCHE TILSON, de la cité de Verdun, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine ou à sa subséquente session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, VICTOR ROBERT BELL, de la Cité de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, P.Q., ce 14ième jour de septembre, 1949.

RAYMOND CARON,
Procureur de la requérante.

620, rue Cathcart,
Montréal, 2, P. Q.

Province de Québec
District de Montréal.

COUR SUPERIEURE

No. 277,243.

VIOLA MAY McINTYRE, épouse séparée de biens de Earl Randolph Nelson, des cité et district de Montréal, légalement autorisée aux fins des présentes,

Demanderesse

vs

Ledit EARL RANDOLPH NELSON, de la cité de New-York, Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique,

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 27 septembre, 1949.

OMER HARDY,
Député-Protonotaire.

Cité de Westmount

Règlement No 564

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que toutes les personnes intéressées par le Règlement No. 564 intitulé "RESOLUTION ADDITIONNELLE POUR MODIFIER LA RESOLUTION 555 DELIMITANT LES ZONES DE CONSTRUCTION" a été adopté par le Conseil Municipal de la cité de Westmount à une séance générale ajournée, tenue à l'Hôtel-de-Ville, le 19 septembre 1949.

Les détails relatifs à la dite résolution sont entièrement contenus dans la résolution No 564, laquelle peut être consultée par toute personne intéressée au bureau du secrétaire-trésorier Hôtel de Ville, Westmount.

Donné à Westmount, ce 26e jour de septembre 1949.

J. S. CAMERON,
Maire,

C. W. HOUSTON,
Secrétaire-trésorier

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS et PROCUREURS
L.-Alex Prud'homme, C.R.
C.-Antoine Geoffrion, LL.L.
Guillaume Geoffrion, LL.L.
112, rue Saint-Jacques
Adresse télégraphique: "Geoffrion"
Tél.: HArbour 8127 MONTREAL

Tél.: HA. 5228
MONTPETIT, DESJARDINS et DUCHARME
AVOCATS ET PROCUREURS
André Montpetit, C.R.
Guy Desjardins, LL.L.
Claude Ducharme, LL.L.
10 OUEST, RUE ST-JACQUES
Montréal

TRUDEAU, BEAUREGARD, BEAULIEU & ETHIER
Maurice Trudeau, C.R. Roger Beaulieu
Philippe Beauregard, C.R. J. Alfred Ethier
AVOCATS ET PROCUREURS
204 Notre-Dame ouest
LA 1126• - LA. 1127

Dans Montréal-Papineau...

C. Houde aura à recommencer toute sa procédure s'il veut se défendre parce que sa requête pour rejet est prématurée

Le maire de Montréal, M. Camillien Houde, élu député aux Communes le 27 juin dernier, dans Montréal-Papineau par la faible majorité de 43 voix contre son adversaire libéral Me Adrien Meunier, a perdu sa première manche en Cour supérieure, dans la requête en annulation de son élection, présentée par M. Léo Perrault.

On se souvient que M. Houde, représenté par Me Edouard Masson, c.r., présentait une motion il y a quelques semaines pour le rejet de la pétition en contestation, devant l'hon. juge Louis Loranger, de la Cour supérieure.

Me John Ahern, c.r., avocat du requérant Perrault, avait répondu à l'avocat de M. Houde, expliquant que ses objections ne tenaient pas, et que la contestation devait suivre son cours.

Le juge Loranger a rendu son jugement hier dans cette intéressante affaire et rejette la motion de M. Houde en la déclarant prématurée, le tout avec dépens. Il s'agit ici d'un jugement d'espèce, très élaboré par l'un de nos plus distingués juristes. Il a son importance parce qu'il donne une directive en droit et nous sommes heureux de le donner en primeur au texte.

Le jugement

Cour Supérieure, Province de Québec, District de Montréal, No. 2601.

Audience du 29 septembre 1949. Présent: l'hon. juge L. J. Loranger.

Léo Perrault et al., pétitionnaires, vs Camillien Houde, défendeur.

La Cour, après avoir entendu les parties par leurs procureurs, examiné les pièces produites et délibéré:

Le défendeur déclaré élu à la majorité des votes donnés à l'élection générale fédérale tenue le 27 juin 1949, membre de la Chambre des Communes, représentant le comté de Papineau, se pourvoit par requête adressée à la Cour supérieure et demande le rejet de la pétition en contestation de son élection et au renvoi des diverses accusations que la pétition comporte.

Au soutien de sa motion, il allègue entre autres moyens sur lesquels il n'insiste pas, deux motifs spéciaux qui, selon lui, rendent le document intitulé "pétition en contestation d'élection", nul et de nul effet, savoir :

1° Le document ne contient aucun certificat ou indication à l'effet qu'il est une copie d'un original qui aurait été présenté en le déposant au bureau du Protonotaire de cette Cour. (Parag. 3 de la requête);

2° Le document n'est pas accompagné du cautionnement pour frais que prescrit la loi des Elections fédérales contestées. (Parag. 4 de la requête).

Le dépôt de $1,000

Le récipissé qui accompagne le document n'est pas signé par le Protonotaire, mais par R. Bédard, député-protonotaire C.S. qui atteste que le "greffier de la Cour a reçu entre ses mains ce jour de la part des pétitionnaires, en billets de banque du Canada, la somme de mille dollars, plus vingt dollars de taxe en droits à titre de cautionnement pour le paiement de tous les frais et dépens encourus selon l'article 12 de la loi des Elections fédérales contestées" (Parag. 4). Or, continue le défendeur, La Cour Supérieure n'a pas de greffier et tout dépôt de deniers fait entre les mains d'une personne qui se désigne comme tel, est dépourvu de tout effet juridique et n'établit aucun lien de droit entre le défendeur et le greffier dépositaire. Ledit récipissé n'indique pas le nom de la personne qui prétend avoir agi comme greffier, de sorte que le défendeur est incapable de l'identifier. (Paragraphes 5, 6, 7 de la requête). Le défendeur soumet que ces deux informalités sont fatales et que le document "Petition en contestation d'élection" n'est pas une pétition d'élection, parce qu'elle n'est pas revêtue des qualités essentielles pour valoir comme "pétition en contestation" aux termes de la loi des Elections Fédérales contestées. En conséquence, il en demande le rejet.

Les pétitionnaires, en réponse, soumettent qu'ils s'en rapportent aux documents produits qui parlent par eux-mêmes et ils ajoutent que toutes les objections que fait le défendeur ne relèvent pas de la juridiction du Juge enquêteur, vu qu'elles sont de la nature d'une exception préliminaire, laquelle est abolie par le statut 5 Geo. V, 1915, reproduit dans les statuts refondus de 1927.

La Cour supérieure

A l'origine, toute contestation d'une élection fédérale relevait de la juridiction du parlement fédéral; aujourd'hui, il a délégué ses pouvoirs au pouvoir judiciaire en décrétant que la Cour supérieure par l'un de ses juges aura l'autorité de préparer le dossier, savoir: ordonner sur demande de l'une ou l'autre des parties, un supplément de détails sur les allégués de la pétition, interroger les parties au besoin, permettre certains amendements de manière à clarifier le dossier de tout obstacle, pourvu que ces amendements ne touchent pas le fond de la contestation au mérite. Là se bornent les pouvoirs du juge qui siège comme commissaire-enquêteur avec des pouvoirs bien limités. Sous l'ancienne loi, le commissaire-enquêteur avait des pouvoirs beaucoup plus étendus. L'article 19 des Statuts 1906, lui permettait d'entendre toutes les objections préliminaires que le défendeur pouvait présenter, toutes les questions de droit et de fait lui étaient soumises, il pouvait les décider, sauf appel de son jugement. Tous ces pouvoirs lui ont été enlevés par le statut 5, Geo. V 1915, pour ne lui laisser que les pouvoirs plus haut mentionnés. (Chap. 13, art, 3, 9, 18, 19, 19a).

Aujourd'hui, vu l'abrogation des articles 7, 17, 18, 19, 20, 40, Ch. 7 de la loi des Elections fédérales contestées de 1906, il n'y a plus d'exception préliminaire et tous les moyens, informalités, défense en droit, etc., qu'on pouvait invoquer par exception préliminaire et obtenir parfois le rejet de la pétition, doivent être invoqués par la réponse par écrit que le défendeur peut produire après l'avoir fait signifier aux pétitionnaires. (Articles 17, 18, 20, Statuts refondus 1927, ch. 50). Il appartient alors à la Cour composée de deux juges de décider, même sans entendre de témoins, du bien ou mal fondé des objections formulées ou du droit qu'on invoque pour démontrer que la pétition n'est pas revêtue des formalités essentielles à sa validité. (Art. 39 et 40 du ch. 50 des Statuts refondus 1927). Ce n'est pas le droit de présenter des objections préliminaires ou de soulever un moyen de droit qui est prohibé par le statut qui nous régit actuellement, c'est le moyen de les faire valoir. Le législateur a voulu que seule la Cour supérieure présidée par deux juges, ait le pouvoir de décider du mérite de toute la contestation, depuis la présentation de la requête jusqu'à l'adjudication finale sur icelle, y compris toutes les objections de forme, de droit ou de fait que le défendeur pouvait autrefois invoquer par exceptions préliminaires avant d'aller au mérite. C'est là, à mon avis, l'esprit de la loi et je crois traduire également la pensée du législateur quand il a cru bon d'amender la loi dans le sens que je viens d'indiquer.

Ce n'est pas que les arguments apportés par le défendeur au soutien de sa requête soient sans valeur, au contraire, les moyens soulevés par le défendeur sont sérieux et demandent une réflexion profonde avant de les rejeter comme futiles et dilatoires. Il ne m'appartient pas, pour les raisons que je viens de donner, de les discuter et de les apprécier à leur valeur à ce stage de la procédure. La solution du problème posé par le défendeur relève de la juridiction de la Cour composée de deux juges et non du juge ou commissaire-enquêteur. Le défendeur n'est privé d'aucun droit puisqu'il peut par réponse écrite soulever devant l'autorité compétente les mêmes moyens de droit, de forme ou de fait qu'il a présentés au soutien de sa requête.

Pour bien déterminer la juridiction du juge, on remarquera que l'article II du chapitre 50 des Statuts refondus 1927 décrète que la pétition se fait en la déposant au bureau du greffier de la Cour pendant les heures de bureau ou de toute autre manière prescrite. Nulle part il est dit qu'on doive demander au juge de recevoir la pétition avant de la déposer. Ce n'est qu'après la signification des documents au défendeur que le juge apparait pour ordonner des détails supplémentaires ou autres procédures sommaires pour nettoyer le dossier, examen des parties, amender un allégué, etc., et l'article 17 du chapitre 50 ajoute que le défendeur peut produire une réponse par écrit. Qu'il la produise ou non (art. 18) la pétition est censée en litige, la contestation est liée et là, sur demande de l'une ou l'autre des parties, la Cour peut fixer un jour et un endroit convenable pour l'instruction de la pétition. (Article 19a, ch. 13 et suivants et article 18, ch. 50 Statuts refondus 1927). Il n'y a aucun proviso permettant au défendeur, entre la date de la présentation de la pétition et celle de sa défense, de faire valoir devant le juge ses objections, mêmes celles qui en droit pourraient affecter la validité de la pétition; ce qui confirme bien l'intention du législateur d'enlever au juge enquêteur, toute autorité pour juger de toute requête dont le but serait de faire rejeter la pétition. Il décrète que deux juges devront étudier la question sur le mérite d'icelle, après avoir entendu les parties sur toutes les objections de forme, de droit et de fait au soutien de la demande et de la réponse par écrit que la loi permet au défendeur de produire. Aux termes des Statuts refondus 1927, ch. 50, le juge n'a rien à faire avec la présentation de la pétition en contestation. Le simple dépôt de la pétition au greffe de la Cour, accompagné d'un dépôt de mille dollars plus vingt dollars, suffit pour constituer la présentation. Il va de soi que cette pétition doit être signifiée au défendeur avec copie du récipisse du dépôt de mille dollars. A compter de ce moment, la cause est en litige et la contestation est liée. (Art. 18, ch. 50-1927). Il s'en suit que le juge enquêteur n'a aucun pouvoir pour décider du bien ou mal fondé de la pétition; quand le juge prend connaissance de la pétition, elle est déjà reçue par la seule présentation au greffier ,accompagnée du dépôt requis, et la contestation est censée liée entre les parties. Il doit accepter la pétition telle qu'elle est, et ordonner s'il y a lieu de la compléter des détails supplémentaires, ou ordonner l'examen de la partie et permettre certains amendements sans affecter le fond du litige. C'est là où se borne la limite de ses pouvoirs.

Dans le cas qui nous occupe, un document intitulé "Pétition en contestation de l'Election" a été présenté au greffe, dont copie a été signifiée au défendeur avec copie du dépôt de mille dollars plus vingt dollars.

Le défendeur a comparu, a fait motion pour détails, puis s'est pourvu par "requête" dont les conclusions sont: "d'annuler et rejeter le document intitulé "Pétition en contestation de l'Election" que les pétitionnaires ont produit en cette cause, sauf recours s'il y a lieu, et ce, parce qu'elle est informe, illégale et nulle n'étant pas revêtue de toutes les formalités et conditions exigées par la loi pour valoir comme de pétition en contestation d'élections, aux termes de la loi des Elections fédérales contestées, statuts refondus 1927, ch. 50.

De deux choses l'une, cette requête participe de la nature d'une exception à la forme et tend au même but, alors elle doit être rejetée puisqu'aux termes du Statut 1927, ch. 50 toute exception préliminaire abolie par le Statut 5, Geo. V, ch. 13, n'existe plus comme mode de procédure en matière de contestation d'élection. Est-ce une défense en droit, qu'elle ne saurait être débattue à ce stage de la procédure, le juge enquêteur n'ayant aucune juridiction pour adjuger sur icelle, pour les motifs plus haut donnés. La considèrerait-on comme une réponse à la pétition qu'elle ne saurait être reçue puisque seule La Cour Supérieure présidée par deux juges a juridiction pour adjuger le fond du litige. (Art. 37, 40-Statuts refondus 1927, ch. 50).

Le défendeur soumet que l'article 61, Statuts refondus 1927, ch. 50 donne au juge enquêteur des pouvoirs bien étendus permettant d'adjuger sur la présente requête, sauf les dispositions expressément prescrites par la présente loi, toute ordonnance rendue, tout acte accompli, toute requête faite pour les fins de la présente loi, peut l'être par un seul juge ou en sa présence. C'est précisément à raison des dispositions expressément prescrites par la présente loi "que je suis d'avis que je n'ai pas l'autorité pour adjuger sur le mérite de la présente requête. L'article 89 confirme ma pensée :

Art. 89 : "Toutes les élections sont assujetties aux dispositions de la loi, et leur validité ne peut être contestée qu'en conformité de ces dispositions". (Statuts refondus, 1927. Ch. 50).

On a cité la cause de Desroches vs Perron, 48 C.B.R. p. 421, à l'effet que l'instruction ne comprend pas les procédures avant la contestation liée. Cette cause ne s'applique pas au cas présent. Il s'agissait d'appliquer la loi des Elections provinciales contestées, Statuts refondus de Québec, 1925. Ici nous sommes régis par les lois fédérales 1927, ch. 50 qui décrètent que l'instruction comprend toutes les procédures depuis la présentation de la pétition jusqu'à l'adjudication finale, sauf celles prescrites par l'article 18 desdits Statuts refondus féderaux, ch. 50. Toutes les procédures préliminaires étant abolies, il ne reste plus au défendeur que la réponse par écrit pour faire valoir toutes ses objections quant à la forme et à la validité en droit de la pétition et à l'exactitude des faits et manoeuvres frauduleuses reprochées. Ainsi l'a voulu le législateur.

Le devoir du juge

Le devoir du juge est d'obéir à la loi sans discuter ses commandements. S'ils sont iniques ou trop sévères, la responsabilité repose sur celui qui les ordonne. Rien n'est plus respectable que cette vérité qui fait la base de la distinction entre le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire, conquête du constitutionalisme sur l'arbitraire et dont la plus légère violation jetterait une perturbation facheuse dans l'organisation sociale. Ce n'est pas dans un sens péjoratif que l'on dit : "Le juge est l'esclave de la loi". Il doit dissiper ses impressions, faire taire ses opinions personnelles et appliquer la loi telle que le législateur l'a voulue.

POUR LES MOTIFS ci-haut donnés, la Cour, sans adjuger sur le mérite des objections et moyens de droit invoqués par le défendeur dans sa requête pour rejet du document intitulé : "Pétition en contestation de l'Election";

REJETTE ladite requête comme prématurée, n'ayant par ailleurs aucune juridiction pour adjuger sur icelle, et RESERVE au défendeur le privilège et le droit de faire valoir les mêmes moyens en temps et lieu et suivant la loi, dans sa réponse par écrit à la pétition, le tout avec dépens.

(signé) L.-J. Loranger,

J.C.S.

Ayez pitié de vos pieds

Jeunes filles et femmes devraient savoir faire la distinction entre des souliers de travail et des souliers de jeu. Quand on est debout toute la journée, il faut être chaussé solidement, confortablement, avec des souliers à talons bas. Sinon, l'équilibre de tout l'organisme sera ébranlé et l'on s'exposera à avoir mal aux reins. Que l'on garde les talons hauts pour danser! Vos pieds sont peut-être la partie de votre corps la plus maltraitée. Chaussez-les dans des souliers bien ajustés et confortables.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que ULDERIC CADIEUX, commis-vendeur de la cité et du district de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente ou à sa prochaine session afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, PAULINE PEPIN, de la cité et du district de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère et désertion.

Daté à Montréal, Province de Québec, ce neuvième jour de septembre 1949.

YVAN MERCURE,
Procureur du requérant.

57 ouest, St-Jacques
Suite 205, Montréal.

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession autorisée

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de : —

ARMAND LAURENDEAU, électricien, 146 rue Chatelle, Ville LaSalle, P.Q.,

Cédant autorisé.

AVIS est par les présentes donné que Armand Laurendeau, de Ville LaSalle, P.Q., a, le 24e jour de septembre 1949, fait une cession autorisée, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7e jour d'octobre 1949, à 10 heures A.M., au bureau du Séquestre Officiel, Chambre 31, Palais de Justice, à Montréal.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée, il faut que votre réclamation et procuration soient produites entre mes mains avant l'assemblée.

Toutes les personnes ayant des réclamations en cette affaire devront les produire entre les mains du gardien ou entre les mains du syndic qui sera nommé avant que la distribution des biens soit faite, car autrement le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit sans égard aux réclamations non produites.

Daté à Montréal, ce 28e jour d'octobre 1949.

ALBERT LAMARRE,
Gardien.

Bureau de Duclos,
Lamarre et Inns,
10 est, rue St-Jacques,
Montréal, P.Q.

The Kenna FLEURISTES
Fondé 1851
MONTREAL
Ste-Catherine et Guy ..... FL. 2491
Hôtel Mont-Royal ..... PL. 4550
Serres ..... AT. 1138

PLYMOUTH PRIME par ses Avantages!

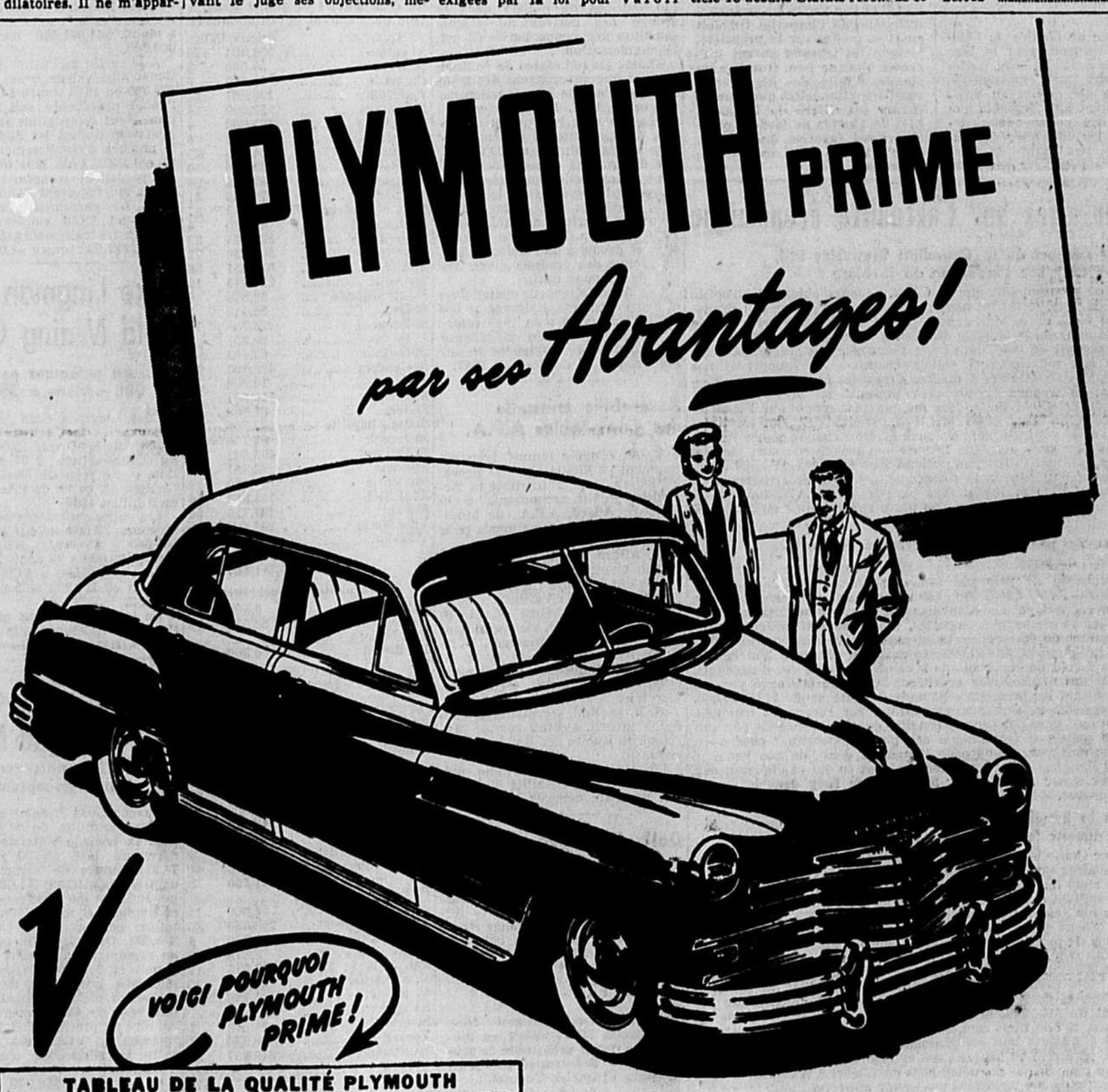

VOICI POURQUOI PLYMOUTH PRIME!

TABLEAU DE LA QUALITÉ PLYMOUTH

Toutes ces caractéristiques font partie de l'équipement STANDARD de la Plymouth	97 chevaux-vapeur ou plus	Etrangleur électrique automatique	Mise en marche automatique par clef d'allumage	4 segments par piston	Pneus à basse-pression (Standard)	Lubrification du moteur à pression intégrale	Epurateur d'air par bain d'huile (Standard)	Prise d'huile flottante	Commande Hotchkiss	Commande à chaîne de l'arbre à cames
PLYMOUTH à prix modique	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Voiture "A" à prix modique	OUI	NON	NON	OUI	NON	OUI	OUI	NON	OUI	NON
Voiture "B" à prix modique	NON	NON	NON	NON	OUI	NON	NON	NON	NON	NON

La Plymouth est construite au Canada par CHRYSLER!

IL N'Y A QU'UNE FAÇON de juger de la qualité d'une voiture: c'est de la *comparer point par point!*

Le tableau à gauche montre 10 caractéristiques importantes de QUALITÉ qui sont STANDARD sur la Plymouth. Les possesseurs de Plymouth jouissent de la plupart de ces caractéristiques depuis plusieurs années, mais cependant, *quelques-unes* d'entre elles ne sont offertes qu'aujourd'hui dans la voiture "A" ou la voiture "B".

La Plymouth aime qu'on la compare

Mais ce n'est là que *partie* des avantages de la Plymouth! Votre vendeur Chrysler-Plymouth-Fargo peut vous montrer un tableau complet qui compare ces trois véhicules de prix modique avec des voitures de *prix plus élevés*. Examinez ce tableau—et vous constaterez que des 21 caractéristiques de qualité que l'on trouve dans les voitures de prix plus élevés, *PLYMOUTH en possède 20* — la voiture "A" en a 13 et la voiture "B" en a 4.

Oui vraiment! "PLYMOUTH aime qu'on la compare" sous le rapport de la QUALITÉ!

VOUS POUVEZ VOIR L'AVANTAGEUSE PLYMOUTH, L'ÉLÉGANTE NOUVELLE CHRYSLER ET LES CAMIONS FARGO ÉCONOMIQUES À:

TOUCHETTE AUTOMOBILE LIMITEE
4270, rue Papineau - Tél.: CH. 2195

TELLER MOTOR SALES
3475, ave du Parc - Tél.: MA. 9159

GARAGE PIERREFONDS
Ste-Geneviève de Pierrefonds - Tél.: 231

HEPWORTH MOTORS LIMITED
99, rue St-Louis, Lachine - Tel.: WA. 2329

CLERMONT MOTORS Ltée
5363, rue St-Denis, Tél.: TA. 6301

GARAGE TOUCHETTE LIMITEE
8055, rue Lajeunesse - Tél.: TA. 4517

GIRARD AUTOMOBILE INC.
372, ave Victoria - Tél.: WA. 2763

LANGLOIS MOTOR SALES LTD.
5925, boul. Décarie - Tél.: AT. 4726

LAVAL AUTOMOBILE LTD.
Ste-Rose, Qué. - Tél.: 227 w

BEAULIEU & FRERES
Ste-Anne de Bellevue - Tél.: 573

YORK AUTOMOBILE LIMITEE
4730, rue Wellington, Verdun - Tél.: YO. 2448

LANROL MOTORS LIMITED
1646 ouest, rue Ste-Catherine - Tél.: FI. 6383

LEPAGE AUTOMOBILE ENRG.
3940, rue Adam - Tél. AM. 2181

L'activité industrielle au pays baisse, d'après la Banque de Commerce

POTINS FINANCIERS

Les opérateurs sur la Bourse de New-York paraissaient redouter hier les arrêts de travail dans bien des industries ainsi que leur répercussion sur la production. Quant aux Bourses de Montréal et de Toronto, elles affichaient de meilleures dispositions. Les difficultés d'ordre politique et monétaire paraissaient, de leur côté, influer encore quelque peu, sur l'orientation des cours sur la Bourse de Londres, tandis que sur celle de Paris, le sentiment spéculatif reflétait quelque peu les nombreuses revendications syndicales en cours. Quant aux prix du blé, ils furent quelque peu irréguliers sur le marché de Chicago, tandis que les cours les grains grossiers parurent erratiques à Winnipeg. Les obligations étaient à peine soutenues sur notre marché, tandis que sur celui de N.-Y., la tendance était meilleure.

* * *

Wall Street éprouvait des difficultés à garder ses positions, et il n'y a rien d'illogique, vu le caractère peu favorable des dernières nouvelles internationales et économiques. L'abolition du traité d'amitié de 20 ans, conclu entre la Yougoslavie et la Russie est de nature à faire renaitre la psychose de guerre, tandis que l'annonce de fermeture de certaines entreprises sidérurgiques en prévision de la grève attendue pour ce soir dans l'acier, n'est pas sans influer défavorablement sur le sentiment spéculatif. En dépit de ces facteurs défavorables, les spéculateurs, canadiens comme américains, ne doivent pas tomber dans un noir pessimisme, vu qu'il semble peu probable qu'il y ait un conflit armé présentement et, aussi, vu qu'à la suite de ce qui vient de se passer à la Ford Motor, il est encore permis d'espérer en une entente entre U.S. Steel et la C.I.O.

* * *

La baisse de l'indice de l'embauchage en août, pour la 1ère fois depuis 3 ans au pays, porterait à croire que l'emploiement intégral a été atteint au pays. C'est d'autant plus probable que l'arrivée des marchandises anglaises et les difficultés rencontrées dans nos envois de marchandises à l'étranger par suite des chambardements monétaires récents dans 20 pays ne seront pas sans affecter notre économie. C'en est assez pour inviter à un choix judicieux dans ses placements par le temps qui court.

* * *

Les détenteurs d'actions de McIntyre Porcupine, notre plus important aurifère soit dit en passant, doivent se garder de toute panique à la suite du rapport d'un tremblement de terre hier dans le nord de l'Ontario, car, au dire de son précident, il n'y eut que de faibles dommages causés à la propriété et personne ne fut blessée.

* * *

La Bourse de Montréal a été informée par The Bell Telephone Company of Canada que depuis le 29 août de cette année, 10,444 actions supplémentaires du capital-actions ont été émises. Ceci fait 6,265,976 le total des actions en circulation.

* * *

Nous apprenons qu'une émission de $290,000 d'obligations, 3%, 3¼%, 3½%, 1 à 15 ans, des Syndics de la Paroisse de St-Thomas-Apôtre vient d'être adjugée à la maison de valeurs de placements bien connue L. G. Beaubien et Cie, Limitée.

* * *

Il ressort du rapport aux actionnaires de Gaspé Oil Ventures Ltd, transmis cette semaine par M. Paul Payette, président et gérant-général, que M. W. J. Bryan, ingénieur de Dowell Inc aura charge des opérations de ciment et d'acide sur la propriété. Avant son départ, pour cette dernière, il a assisté à Toronto à une conférence des membres du personnel technique de l'Imperial Oil Ltd, où il fut question des travaux à exécuter — ces derniers embrasseront trois puits de Gaspé Oil et une partie du personnel technique de l'Imperial Oil doit aussi se rendre sur la propriété, lorsque les travaux auront progressé quelque peu. Que l'on en vienne à faire des découvertes aussi sensationnelles que dans le champ pétrolifère de Leduc et l'est du Canada ne tardera pas à être aussi favorisé que l'ouest, mais d'ici là, point de foi emballement...

Commentaires sur l'actualité économique

Le dernier rapport de la Canadian Breweries Ltd, le meilleur de toute l'industrie de la bière

Hier nous mentionnons que le C.P.R. venait d'obtenir le trophée Oscar et, voici, que, ce matin, nous apprenons que la Canadian Breweries Limited vient de se voir adjuger par le Financial World section des rapports annuels, le trophée de bronze "Oscar" pour avoir publié le meilleur rapport de 1948, dans toute l'industrie des brasseries. Nos félicitations aux rédacteurs et collaborateurs de ce rapport et nos compliments à la direction de Canadian Breweries pour cet honneur — incidemment, le trophée précité sera présenté au président de la compagnie, M. D. Clive Betts, lors du banquet annuel du Financial World, lequel aura lieu à New-York le 31 octobre. Si l'on considère que plus de 4,500 rapports annuels sont étudiés, chaque année depuis une décennie, on peut juger de l'émulation que ce concours suscite, et, si l'on en juge par le fait l'on s'attend à ce que plus de 1,000 hauts fonctionnaires du monde de la finance et des affaires assisteront au banquet annuel précité, lequel sera présidé par M. Weston Smith, on a une idée du vif intérêt que l'on porte aux activités du Financial World.

L'assurance-vie profite plus aux vivants qu'aux bénéficiaires, au pays

L'assurance-vie ne paie pas seulement aux bénéficiaires, mais, encore, elle rapporte, aussi, aux assurés vivants. Ne ressort-il pas, en effet, du rapport de The Canadian Life Insurance Officers Association que les 50 compagnies anglaises, canadiennes et américains qui font le commerce de l'assurance-vie au pays ont distribué plus de $16,400,000 en juillet, dont $6,250,000 seulement a été payé aux bénéficiaires, sous forme de réclamations a cause de morts ou d'accidents. Compte tenu des distributions précitées, il a donc été payé par ces entreprises durant les premiers sept mois de cette année $121,500,000. De tels versements ne sont pas sans influer sur l'économie nationale et, c'est pourquoi, nous n'hésitons pas à dire que l'assurance-vie poursuit "une oeuvre sociale et économique des plus constructive" chez nous, d'autant plus que, pour nombre de Canadiens, c'est, de nos jours, le seul mode d'épargnes qu'ils pratiquent, et c'est ce qui expliquerait que le Canada se classe actuellement au deuxième rang dans le monde pour ce commerce.

On estime le bénéfice net de Hollinger à $850,224 durant le 1er semestre de 1949

Hollinger Consolidated Gold Mines Limited fait parvenir, ce matin, à ses actionnaires un rapport préliminaire, couvrant ses activités durant les six mois terminés le 30 juin 1949. On y lit qu'on estime le profit net, résultant de ses opérations durant ce semestre à $850,224.28, soit donc un taux estimatif plus de $1,700,000 pour 1949. Une analyse du rapport précité permet de constater qu'il a été usiné 625,801 tonnes durant les six premiers mois de cette année, d'un rendement moyen de $8.00, à la tonne. Quant aux valeurs d'or et d'argent extraites, elles figurent à $5,005,840.71 durant ces six mois, tandis que les frais d'exploitation pour cette période ont été de $4,196,046.31, d'où un bénéfice, avant le paiement des taxes, etc., de $809,794.40. Déduction des impôts au total de $104,000, le profit d'exploitation n'est plus que de $705,794, mais, si l'on tient compte des montants reçus en dividendes ainsi que des intérêts sur les placements effectués, etc., moins la dépréciation, on arrive au bénéfice net estimatif précité de $850,224.28. C'en est assez pour inciter ses détenteurs de valeurs à continuer d'avoir foi dans l'avenir de cet important producteur aurifère.

La contraction dans nos exportations, etc., cause de ralentissement dans les affaires au pays

C'est bien beau de prétendre que les affaires vont bien, mais il ne faut pas oublier que le Canada reflète toujours ce qui se passe aux Etats-Unis, six mois après. Or, comme il y a eu une dépression outre-frontière de janvier à juillet, rien donc d'étonnant que l'indice de l'activité industrielle au Canada, compilé par al Banque Canadienne de Commerce, sur la base de 1937 egale 100, figure, pour le mois dernier, à 156, en regard de 160 durant le mois précédent. Cette contraction proviendrait du fait que les rendements des industries de l'automobile, des mines, etc., se sont contractés en août, en regard de juillet, tant à cause des vacances qu'à cause de maints autres facteurs saisonniers. En outre, tout porterait à croire que la constraction, accusée du côté de nos exportations le mois dernier, y fut, aussi, un facteur défavorable. Heureusement, par contre, que notre industrie sidérurgique a vu son rendement s'améliorer quelque peu et c'est à se demander, en face des restrictions plus rigoureuses sur les importations d'acier au pays à partir de demain, si cette industrie ne continuera pas d'avoir une production encore plus intéressante ; ce dont toute notre économie ne serait pas sans réfléter, il va sans dire, vu son influence prépondérante sur notre vie nationale.

Par suite du rachat d'aujourd'hui, il n'y a plus qu'une seule classe de valeurs de Catelli sur le marché

C'est, aujourd'hui, que Les Produits Alimentaires Catelli Ltée procèderont au rachat de 19,127 actions privilégiées cinq pour cent, cumulatif, au prix de $15 au pair, plus 25 cents représentant le dividende, accrû du premier juin au 30 septembre de cette année. Les fonds, servant à ce rachat, proviendraient du capital net d'exploitation. Cette opération financière doit être d'autant bien vue des détenteurs de valeurs juniors de cet important établissement de mise en conserve, qu'il a, déjà, été racheté 19,300 actions de la même catégorie l'an dernier ; ce qui signifierait donc qu'il n'y aurait plus, en circulation, que 45,902 actions ordinaires sans valeur nominale, vu que l'entreprise n'a pas de dette consolidée. Faut-il en conclure qu'à la suite de ce développement et, aussi, compte tenu de la mise en opération, cet été, de la nouvelle usine de Lethbridge, que la direction pourrait bien réserver certaine surprise aux détenteurs d'actions ordinaires ? Une chose certaine, c'est qu'à la suite du remboursement précité, à même le fonds de roulement, il serait grandement étonnant qu'il en soit ainsi, d'autant plus que le taux du dividende régulier a été porté à $1.50 par action cette année, en regard de $1.00 l'an dernier. Quant aux "extras", c'est autre chose... et il pourrait bien y en avoir un autre en fin d'année, puisque c'est là le meilleur cadeau que la direction puisse faire à ses actionnaires.

Marcel CLEMENT

Président

M. André Gagnon

qui fut pendant une dizaine d'années directeur-gérant de Acton Rubber Ltd. est maintenant attaché au bureau de la compagnie Alfred Lambert Inc. à titre d'assistant à l'exécutif. M. Gagnon est directeur de Alfred Lambert Inc. M. Gagnon est président ex-officio de la Fédération des Chambres de commerce des Jeunes de la province de Québec.

Notre industrie des métalloïdes

Produit davantage l'an dernier

Les industries manufacturières qui utilisent des métalloïdes et leurs principaux produits fabriquent en 1948 une valeur à l'usine de $708,400,000, contre $550,800,000 l'année précédente soit 28.6 pour cent de plus. Une avance de 110 millions de dollars dans le groupe des dérivés du pétrole constitue une bonne partie de cette augmentation.

Toutes les industries de ce groupe sauf une enregistrent des gains dans la valeur de la production par rapport à 1947. Les pourcentages de hausse sont les suivants: abrasifs, 5.5; produits du ciment, 35.5; coke et gaz 23.8; ciment, 29.6; dérivés des argiles canadiennes 18.0; dérivés des argiles importées, 25.6; verre, 11.1; produits de la pierre, 24.9; produits du gypse, 27.6; chaux, 25.1; brique de sable-chaux, 74.3; sel, 7.0; dérivés du pétrole, 39.4; et produits de l'amiante, 34.4. Le groupe des produits divers fléchit de 15 pour cent.

Les importations de métalloïdes et leurs produits s'élèvent à 606 millions de dollars en 1948 contre 452 millions l'année précédente. Les exportations atteignent 95 millions contre 75 millions en 1947.

Assemblée annuelle des Comptables A.P.A.

A son congrès annuel tenu récemment en l'hôtel General Brock, à Niagara Falls, l'"Institute of Accredited Public Accountants" a élu M. J.-D. Allard, A.P.A., de Montréal, à la présidence nationale pour le prochain terme.

M. Allard est le président sortant de charge du conseil Montréal, et devient membre du Bureau des gouverneurs de l'Institut.

Ont aussi été élus: M. H. B. Cadman (Hamilton), vice-président; M. M. A. Hutton (Moncton), M. P. F. C. Byars (Winnipeg) et M. A. E. Welsh (Edmonton), directeurs; et M. H. M. Prescott, (Winnipeg), secrétaire.

M. R. M. Bell, secrétaire du conseil Montréal, agissait comme président du comité des Rapports provinciaux.

L'exécutif national étudie présentement la possibilité de tenir son prochain congrès à Montréal.

Dollar inchangé

NEW-YORK, 29. (C.P.)—Le dollar canadien est resté inchangé à 9½ pour 100 d'escompte en fonds américains, aujourd'hui, à la fermeture du bureau du change étranger. La livre sterling a baissé de ⅛ de cent, à $2.80⅛.

A NOTER

D'ici à quelques mois New Dickenson Mines serait en mesure de porter sa capacité de production à 300 tonnes par jour, d'après Financial Counsel.

* * *

Anacon aurait produit beaucoup plus au cours du mois dernier que durant le mois précédent, suivant certaine nouvelle digne de foi.

* * *

Contrairement aux vendredis précédents, la séance d'aujourd'hui sur les Bourses de Montréal, Toronto et New-York ne sera pas la dernière de la semaine, comme ce fut le cas depuis la fin de mai, car, à partir de cette semaine, ces mêmes bourses ouvriront leurs portes le samedi, de 10 à 12 sur le dernier marché et de 10 à 1 heure sur les deux premiers. Quant à la bourse de Londres, elle demeurera fermée comme d'habitude le samedi, à l'année. Faut-il en conclure que les financiers anglais attachent moins d'importance à Mammon que les hommes d'affaires du Canada et des Etats-Unis. On serait porté à le croire...

* * *

Le projet de réorganisation de Mexican Light and Power Co., comporterait le remboursement de titres payables en fonds canadiens et en livres sterling, a été renvoyé à plus tard, suivant les dernières nouvelles. Espérons que ce ne sera pas aux calendes grecques...

* * *

Il y aurait maintes chances qu'Eureka Corporation trouve du minerai aux niveaux supérieurs, au dire de M. I. B. Joralemon, ingénieur.

Comme il s'agit d'une propriété de l'extérieur, il importe de ne pas perdre de vue que les nouvelles sont plus lentes à nous parvenir que celles, provenant des mines canadiennes.

Bourse de NEW-YORK

Wall Street, soutenu en dépit des possibilités d'une grève dans la sidérurgie

NEW-YORK, 30. (C.P.) — Wall Street a varié passablement dans les deux sens durant le cours de l'avant-dernière séance du mois courant.

Sur 1,055 titres échangés hier, 461 furent à la hausse, 304 à la baisse et 290 demeurèrent stationnaires.

La moyenne de 60 titres, compilée par la Presse Associée, accusait une hausse de .3 pt.

1,380,000 actions furent échangées hier vs 1,300,000 la veille.

En dépit des incertitudes au sujet de la grève de l'acier, maintes valeurs gagnèrent hier 1 point et davantage. La plupart des stocks clôturaient, toutefois, plus bas que leurs sommets du jour.

Le C.P.R. était ferme parmi les valeurs canadiennes transigées hier sur le marché américain. Walker et Seagrams étaient aussi soutenus parmi les titres de boissons. McIntyre s'avilissait parmi les mines d'or, tandis que Dome était résistant.

Nickel Plate, Santa Fe, New-York Central, Southern Pacific, U.S. Steel, Bethlehem, Youngstown Sheet, General Motors, Chrysler, Montgomery Ward, Sears Roebuck, Distillers, Admiral Corp., Consolidated Edison, Air Reduction, Allied Chemical, American Can, Standard Oil et Lehigh Portland Cement.

Ventes locales d'immeubles

Ainsi que dans les environs de Montréal

The Montreal Real Estate Board, rend public un rapport sur les ventes d'immeubles en juillet dans la ville de Montréal et les alentours.

Quartiers	Valeur	Nbre
Ahuntsic	$ 352,394	120
Bourget	38,500	3
Crémazie	69,500	6
Delorimier	130,901	12
Hochelaga	52,500	4
Lafontaine	125,000	4
Laurier	102,701	6
Maisonneuve	394,819	21
Mercier	125,796	59
Montcalm	157,969	36
Mont-Royal	674,086	31
N.-D. de Grâces	1,353,225	97
Papineau	43,150	4
Préfontaine	333,424	33
Rosemont	505,729	73
St-André	614,451	36
Ste-Anne	221,943	12
Ste-Cunégonde	39,800	4
St-Denis	56,419	8
St-Edouard	125,750	14
St-Eusèbe	69,551	7
St-Gabriel	65,493	6
St-Georges	465,400	10
St-Henri	10,300	5
St-Jacques	116,501	9
St-Jean	87,566	26
St-Jean-Baptiste	109,500	10
St-Joseph	61,750	3
St-Laurent	495,502	11
St-Louis	83,851	14
Ste-Marie	39,800	4
St-Michel	155,626	14
St-Paul	228,713	56
Ville-Marie	298,506	6
Villeray	565,071	63
	8,371,187	827
Municipalités suburbaines		
Baie d'Urfé	6,300	3
Beaconsfield	52,532	12
Beaurepaire	...	...
Ile Bizard	8,300	6
Côte de Liesse	...	...
Côte St-Luc	6,372	7
Dorval	101,356	25
Hampstead	111,551	10
Lachine	197,034	42
Lasalle	36,390	15
Montréal Est	16,424	12
Montréal Nord	80,029	35
Montréal Ouest	31,501	4
Ville Mt-Royal	394,570	34
Outremont	172,000	10
P.-aux-Trembles	46,242	30
V. de Pte-Claire	108,415	25
Par. de Pte.-Claire	3,540	4
Riv. des Prairies	60,418	41
S.te.-Anne de B.	11,150	3
P. Ste-Anne de B.	...	...
Ste-Geneviève	34,600	14
V. de St-Laurent	253,859	30
Par. de St-Laurent	13,709	4
St-Léonard P. M.	3,379	2
Par. St-L. P. M.	10,910	17
V. St-Michel	39,857	25
V. St-Pierre	5,750	2
Saraguay	...	...
Senneville	24,800	1
Verdun	500,530	43
Westmount	379,957	20
	2,712,475	476

Le commerce des chaine de bazar

Seize chaines de bazars vendent pour $133,906,900 en 1948 dans 540 magasins de détail. C'est une augmentation de 13.6 p.c. sur le chiffre d'affaires des 18 chaines qui exploitent 536 magasins en 1947. Ces chaines ont en entrepôt à la fin de 1948, 48 p.c. de plus de marchandises que l'année précédente, cependant que les stocks de leurs magasins de détail dépassent 28.5 p.c. ceux de 1947.

Par suite de la hausse du volume d'affaires, plus de magasins tombent dans la catégorie des établissements importants, et ce groupe représente une proportion plus élevée du total des ventes. En 1948, 83 magasins vendent chacun pour plus de $300,000 et leurs transactions constituent 58.72 p.c. du total, contre 69 magasins, et 52.62 p.c. en 1947.

Le fret américain

WASHINGTON, 29. (P.A.) — L'Association des Chemins de Fer américains ont rapporté aujourd'hui que les chargements de fret, pendant la semaine finissant le 24 septembre, ont atteint un total de 661,471 wagons. Cela représente une baisse de 247,120 wagons, ou 27.2 pour cent, comparativement à la même semaine en 1948, et une baisse de 81,550 wagons, ou 11 pour cent, comparativement à la semaine précédente.

General Steel Wares, 20 cents plus un boni de 20 cents par action ordinaire, tous deux payables le 15 novembre aux actionnaires inscrits le 18 octobre; et $1.25 par action privilégiée, payable le 1er novembre aux actionnaires inscrits le 6 octobre.

Elu président

M. J.-D. Allard, A.P.A.
de Montréal, qui vient d'être élu président national de l'"Institute of Accredited Public Accountants" lors du congrès annuel de cet institut, tenu récemment à Niagara Falls.
(Photo Blank & Stoller.)

L'affinage des métaux meilleur

$362,228,000 de métaux traités l'an dernier

En 1948, l'industrie de la fonte et de l'affinage des métaux non fereux produit pour $146,831,000 contre $115,799,000 l'année précédente. Ce chiffre représente la valeur ajoutée par la transformation aux matières brutes ou mi-brutes.

Le coût estimatif des minerais, concentrés, etc., traités durant l'année s'élève à $362,228,000 contre $283,199,000 en 1947. Le combustible et l'électricité achetée se montent à $36,28,000 contre $28,967,000; les fournitures autres que les minerais et le combustible représentent $31,037,000 contre $25,069,000.

A la sortie de l'usine, la production a une valeur brute de $576,384,000 en 1948 contre $453,034,000 l'année précédente, soit 27 p.c. de plus. Neuf compagnies sont en exploitation durant les deux années; le nombre d'établissements est de 17 en 1948, 1 de plus qu'en 1947. Le personnel compte 16,843 ouvriers qui reçoivent $43,077,600 en 1947. Le personnel administratif comprend 2,858 employés contre 2,538; leurs traitements se chiffrent par $8,917,500 contre $7,690,300.

Lake Lingman Gold Mining Co.

A reçu paiement pour 15,000 actions a 35 cts

Lake Lingman Gold Mining Co. Ltd a avisé le Curb de Montréal qu'un paiement pour 15,000 actions du capital-actions, à 35 cents l'action, a été reçu de David Agency Limited en vertu de l'Accord daté du 5 juillet 1949.

Les options suivantes sont encore en cours: 35,000 actions à 35 cents; 100,000 à 45 cents; 100,000 à 55 cents; 100,000 à 75 cents; 100,000 à 85 cents; 100,000 à $1.00; 200,000 à $1.25 et 150,000 actions à $1.50 l'action.

Le total des actions en circulation est maintenant de 2,115,000 actions laissant 885,000 actions dans le trésor.

Les activités de Anacon Lead Mines

Durant le premier semestre, ainsi qu'en septembre

Anacon Lead Mines a eu un profit d'exploitation de $120,766 durant la période s'étendant du 31 décembre 1948 au 30 juin 1949. 74,221 tonnes de mineral furent usinées, rapportant $1.63 par tonne. Juillet a été meilleure que précédemment et le bénéfice d'exploitation, en août, s'est chiffré par $25,000. On estime la production, en septembre, à 250,000 livres de plomb et 1,400,00 livres de zinc, plus une production de précieux métaux. L'atelier a fonctionné sur une base de 425 tonnes par jour. Au dire du président, M. J. Boylen, septembre rapportera $93,000, mais les dépenses d'expédition, d'exploitation, et d'administration, sont estimées à $60,000. L'objectif de 600 tonnes par jour a été atteint au cours de l'été, mais il n'a pas été jugé satisfaisant avec l'outillage actuel. Un nouveau classificateur a donc été commandé; ce qui permettrait de solutionner la difficulté, rencontrée au taux de 600 tonnes par jour. Les travaux de développement sont poussés activement au 6e niveau, afin de procéder au dégagement du minerai révélé par le sondage au diamant au nord et au sud du filon en production. La production en août provenait de 15 galeries d'abattage. L'échantillonnage de 13,169 tonnes a donné 0.007 onces d'or, 1.5 onces d'argent, 0.76 pour cent de plomb, et 5.6 pour cent de zinc. Il a été produit 174,685 livres de plomb, 1,151,360 livres de zinc et 10,302 onces d'argent.

Oeufs, soutenus

ARRIVAGES
(Non compris par camions)

	Oeufs caisses	Beurre boites	Prom. boites
Mardi	19,698	750	1,225
Année dernière	10,674	...	2,008

PRIX DU BEURRE

Marché au comptant
Québec, 92 points .... .58¾-.58¾

Marché libre
Pains de 1 livre ..... .60-.60½

PRIX DES OEUFS

	†Prix du gouv.	‡Prix de détail
A-gros	.61 -.63	.72-.77
A-moyens	.48 -.50	.59-.61
A-poulettes	.42 -.44	.49-.52
B	.50 -.51	.60-.61
C	.35	.44

†—Prix pays par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés.
Prix fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture, service de renseignements sur les marchés. Marché local, caisses en bois gratuites.
‡—Prix approximatifs aux consommateurs.

Bourse de MONTRÉAL

Industriels, moins actifs — Catelli, au plus haut sommet vu cette année

La tendance sur la place locale était hier empreinte de plus de résistance.

35,400 actions industrielles furent échangées hier, en regard de 55,000 la veille. Quant au virement minier, il atteignit 125,400 actions, en regard de 166,100 la veille. Smelters gagnait 1-2 point à 102 1-2, parmi les métaux usuels.

Dominion Glass et Dominion Stores se distinguaient parmi les spécialités en touchant de nouveaux hauts pour l'année.

Royalite était vedette parmi les huiles en atteignant 8.25, soit un sommet inconnu cette année, puis il glissait à 7.95, pour enfin remonter à 8.20.

Sicks Breweries cotait aussi un nouveau pic parmi les brasseries à 19 3-4.

Claude Neon glissait à un nouveau bas, tandis que Catelli touchait un sommet à 37 1-8. El Pen était at plus creux de l'année parmi les mines à 14, de même que Ahsley à 3 1-2. Sherritt glissait à 3.00 puis remontait à 3.10. United Asbestos s'avilissait à 51. East Sullivan glissait à 3.10 et Louvicourt demeurait stationnaire à 15. Candego se hissait aussi à 15.

Bénéfices de la Milton Brick Co.

Maintenus au cours du dernier exercice financier

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1948, Milton Brick Company a fait un profit net de $22,275, se traduisant par 6.6 cents sur chacune des 339,483 actions en cours, à comparer à $19,365 ou 6.6 cents sur chacune des 293,963 actions en cours au 31 décembre 1947.

Les ventes ont rapporté $578,896 et les revenus divers, $2,543, comparativement à $512,215 l'année précédente. La provision pour la dépréciation a été réduite de $41,798 à $28,042, tandis que la provision pour l'impôt sur le revenu a été doublée au montant de $13,500. Au 31 décembre dernier, l'excédent du passif exigible sur l'actif disponible s'élevait à $42,545, contre $65,550 un an auparavant.

M. Keely, président, rapporte que l'incendie qui a endommagé le four No 1 en mars dernier a occasionné une lourde perte de production jusqu'à ce qu'on put utiliser le four No 2 au début de juillet et réparer convenablement le four No 1. Au début de cette année, il a fallu hypothéquer la propriété pour garantir un emprunt à brève échéance de $120,000 à 6 p.c.

M. Keely affirme que la vente de toute la brique disponible offre d'excellentes perspectives pour des années à venir et qu'avec une usine équipée de l'outillage le plus moderne, les administrateurs estiment que la capacité de rendement de la compagnie sera fortement augmentée.

Les prix au gros

OTTAWA, 29. (C.P.)—Le Bureau de la Statistique a rapporté aujourd'hui que l'indice des prix au gros a baissé de 1.1 point, en août, à 156.6.

Le Bureau a noté que dans l'ensemble, les prix, en août, sont demeurés plus élevés qu'à la même période l'an dernier. L'Indice est encore 3.2 points plus élevé qu'en août 1948.

Voici les prix, ceux d'août 1948 étant entre parenthèses: légumes 142.1 (140.1); animaux, 167.8 (177.4); textiles, 160.2 (157.5); bois, 182.2 (189.1); fer, 170.9 (164.5); métaux non ferreux, 132.2 (159.1); minéraux non métalliques, 133.6 (136.1); produits chimiques, 122.2 (126.8).

Canadian Oil Companies, 20 cents par action, payable le 15 novembre aux actionnaires inscrits le 15 octobre.

Administrateurs de la Banque Royale

E. B. McInerney

B. Strath

M. E. B. McInerney, dont la nomination au poste d'administrateur de la Banque Royale du Canada est annoncée. Gérant de la succursale de Londres, Angleterre, depuis 1929 et gérant à Paris durant sept années, M. McInerney est bien connu dans les milieux financiers de la Grande-Bretagne et de l'Europe. Il quittera son poste à Londres le 31 octobre et continuera de résider en Angleterre, M. B. Strath, assistant gérant de la succursale de Londres depuis 1948, lui succédera.

Notre commerce de bois ouvré

Rapporte davantage l'an dernier

En 1947, les fabriques de portes et châssis et les ateliers de rabotage produisent pour une valeur brute de $97,499,500 contre $79,920,800 l'année précédente, soit 22 pour cent de plus. Les matières premières utilisées coûtent $57,184,100 contre $47,501,500 soit une avance de 17 pour cent. Le personnel passe de 14,000 employés à 15,900 et leur rémunération, de $19,628,800 à $24,261,600.

Les principaux produits de cette industrie sont les portes, châssis, et autre bois ouvré, d'une valeur de $36,556,200; le bois raboté, $33,144,600; et le bois bouveté (sauf les parquets en bois dur) $14,248,000. La production comprend aussi des moulures, $4,363,300; des meubles en bois, $1,083,000; des boites, $814,300; des planchettes pour boites, $338,300; et des parquets en bois dur, $98,700. Tous les autres produits de cette industrie sont évalués à $3,429,100.

"S O O" Railway

La Minneapolis, St. Paul and Sault Ste Marie Railroad Company a rapporté des revenus de $3,725,730, pour le mois d'août dernier, comparativement à $3,566,759 pour le même mois en 1948. Les dépenses pour le mois se sont élevées à $2,688,485; tandis que les recettes nettes d'opération s'élevaient à $523,432 contre $591,438. Pour les huit premiers mois de l'année, les revenus d'opération ont été de $22,702,861 contre $21,737,778. Les revenus nets ont augmenté, pendant les huit premiers mois, de $218,341, à $873,268.

DOMINION COAL COMPANY LIMITED

Avis de dividende

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de 38 cents par action sur les actions privilégiées en cours amortissables, 6% cumulatif, de cette compagnie, a été déclaré payable le 4 novembre 1949 aux actionnaires inscrits aux livres à la fermeture des affaires le 7 octobre 1949, lequel dividende étant pour la période trimestrielle se terminant le 30 septembre 1949.

Par ordre du conseil d'administration.

R. C. McDONALD,
Secrétaire.

Sydney, N.-E.,
Le 27 septembre 1949.

Emission, sursouscrite

TORONTO, 30. (C.P.) — L'émission de $60,000,000 d'obligations, 2½% et 3% de l'Ontario a été sursouscrite, au dire du premier ministre. Ce fut la finance la plus importante et une des plus heureuses contractée par cette province.

Production aux Donalda Mines

TORONTO. — La direction des Donalda Mines a rapporté que la production se maintient à un bon niveau: environ 225 tonnes de minerai sont expédiées chaque jour à l'atelier Powell Rouyn. Pendant la première moitié de septembre la teneur du mineral a été de 0.19 on. ($7.31) avant tout subside. Dans la veine principale, la compagnie exploite du mineral nouveau; une longueur de 128 pieds a été entreprise jusqu'ici, donnant une moyenne de 0.345 on. ($13.28), réduisant jusqu'à une moyenne de 0.246 on. ($9.47).

DOMINION STEEL AND COAL CORPORATION LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel régulier, de 25 cents par action sur les actions ordinaires en cours de la classe "B" sur le capital de la CORPORATION a été déclaré pour la période trimestrielle finissant le 30 septembre 1949. Le dit dividende étant payable le 4 novembre 1949, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 7 octobre 1949.

Par ordre du bureau de la direction.

R. C. McDONALD,
Secrétaire.

Sydney, N.-E.,
le 27 septembre 1949

LAURENTIDE ACCEPTANCE CORPORATION LTD.

Le 40ème dividende trimestriel régulier d'un et quart pour cent (1¼%) a été déclaré sur les actions privilégiées de la Compagnie, payable le 31 octobre 1949, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 15 octobre 1949.

Le Secrétaire-trésorier,
LUCIEN ROUX

Bourse de New-York

Cours fournis par A. M. KIDDER & CO., 888 St-Jacques O., Montréal

	Haut	Bas	Ferm
Abbott Lab	44	44	¾
Air Reduct	22	21¾	21¾
Allied Che	185	182½	184
Allis-Chal	30⅞	⅜	⅜
Am Airlines	9⅜	½	½
Am Brake S	31	½	½
Am Can	97½	96	96½
Am Car	24¾	½	½
Amer Gas	48¾	47	47
Am Loco	14½	13⅞	14⅛
Am Power	12⅛	12	⅛
Am P L	86⅞	85¾	86⅞
Am P L	103⅛	102¾	103⅛
Am Radiat	13⅛	⅜	½
Armco	24⅜	¼	⅜
Am Smelt	47	46¾	46¾
Am Sugar	39		
Am T & T	142⅜	142⅛	142¼
Am Woolen	24½	24	24
Anaconda	27¼	26⅝	26⅝
Armour Ill	6⅛	6¼	6½
Atchiso SF	96⅞	95⅞	95⅞
Avco Mfg	5⅝	⅜	⅜
Baldw CT	10¼	9⅞	10⅛
Balt Ohio	9		
Bendix Av	30⅝	29⅞	30⅝
Bethleh Steel	28	27½	28⅛
Boeing Air	21⅝	⅛	⅛
Borden Co	46⅛	46	46⅛
Borg Warn	47¼	47	47⅛
Briggs Mfg	23¾	⅜	⅜
Budd Mfg	11	10⅞	10⅞
Burroug Ad	14⅛	⅛	⅛
Can Dry	10		
Can Pacif	14⅛	13⅞	14
Case J I	37	36¾	37
Caterpil Tr	32⅜	¼	⅜
Celanese C	28⅝	27⅞	28⅛
Ches Ohio	29⅝	⅜	½
Chrysler	53⅜	52¼	52⅜
Colgate Pal	40⅜	40	40¼
Col Gas El	11⅜	⅜	⅜
Com Solv	16½	⅛	⅛
Com South	5¼		
Cong Nairn	27½		
Con Ed NY	27¼	26⅞	27
Cont Can	34⅛	34	34
Cont Motors	5⅞		
Cont Oil	62⅞	62¼	62⅞
Crane Co	28	27¾	22⅞
Crown Zell	28	27¾	27¾
Crucible St	17⅛	17¼	17¼
Deere C N	37⅝	¼	½
Del Hudson	31¼	30⅝	31⅛
Dist Seag	16¼	15⅞	16¼
Dome Min	17	16⅞	16⅞
Douglas A	63	62½	62¾
DuP D N	54½	53	53⅜
Eastman K	39⅜	39	39
Elec A Lite	43⅜	42⅞	43⅜
Elect Boat	14¾	½	½
Eversharp	9⅛	9¼	9⅛
Gen A Tra	42½	⅜	⅜
Gen Elect	37½	37	37¼
Gen Food	45¼	44⅞	45⅛
Gen Mot	64⅛	63	63⅜
Gillette	30⅞	⅜	⅜
Glidden	21¼	20¾	21¼
Goodyear	39½	39	39⅛
Grah Paige	1½	⅛	⅛
Grt N R	40	39⅝	40
Grt West E	19½	19	19⅜
Greyhou N	10⅜	⅛	¼
Gulf Oil	67½	67	67½
Hiram Wal	27		
Homestake	44	43¾	43¾
Houston O	40	39½	39½
Howe Soun	36⅞	36¾	36⅞
Hudson B	40¼	39½	39½
Ill Cet R	29½	28¼	29
Inspiration	12¾		
Int Bus M	176	175½	176
Interlake I	11½	¾	½
Int Harves	27		
Int Nick L	29½	⅛	⅛
Int Pap	57⅞	⅝	½
Int T T	9¼	9	9⅛
Johns-Man	42¼	41¾	42⅛
Kennecott	26⅝	26	26
Kresge SS	41½	41	41¾
Lig Myers	15⅛		
Liquid Car	88¾		
Lockheed	20⅞	⅝	½
Loews Inc	16¾	⅝	¾
Louis Nash	35	33½	34½
Mack Tru	11⅜	⅛	⅛
Macy C	31½		
May Dep S	46⅜	⅛	⅜
McIntyre P	57	56¼	56¼
Motg Ward	51¼	50⅜	50⅝
Nat Bisc	35	34½	34½
Nat Can C	6¼		
Nat Cas R	32⅜		
Nat Dai Pr	34¼	⅛	⅛
Nat Distille	21	20⅛	20⅞
Nat Steel	80½	80	80½
N Y Centr	10⅜	½	½
Norf West	48½		
Nor Americ	17½	17	17¼
Nor Am Av	10¼	⅛	⅛
Nor Pacific	17⅜	⅛	¼
Ohio O	30½	29¾	30
Omnibus	7¾	7⅝	7¾
Owens I G	57½		
Pac Gas E	33		
Packard M	3⅞	3⅝	3⅝
Paramount	20⅞	⅜	⅜
Penn R R	14⅜	⅛	⅛
Pepsi Cola	8⅝	⅛	⅜
Phelps Dod	42⅜	42	42
Phillips Pet	59½	59	59
Pressed S C	6⅛	6	6
Proct Gam	68⅜		
Pullm In A	33½	32⅞	33½
Pure Oil	31⅜	31¼	31¼
Radio C	12¼	11⅞	12⅛
Radio CV	72⅛		
Rayonier I	24⅝		
Remingt R	9⅛	⅜	⅜
Repub St	21⅛	20¾	20⅞
Reynold T	39⅛		
Sakw St	27⅛	⅛	⅛
Schen Dis	28⅝	¼	⅜
Sears Roeb	41½	41	41½
Servel C	8⅝	⅛	¼
Simmons C	24⅝	¾	¾
Sinclair Oil	23⅛	⅜	⅜
Socony Va	16⅜	¼	⅜
Sou C Ed	33⅜	⅜	⅜
Sou Pacif	43	42⅛	42¾
Sou Railw	33⅛	31¾	32⅛
Sperry Co	38⅝	26½	27
Sta Brands	38⅜	26½	27
Sta Brands	20¾	⅛	⅜
Union B P	25¼	⅛	⅛
Union Car	40	39⅝	39⅞
Union Pac	81⅜	81	81
Unit Aircr	23⅞	⅜	⅜
Unit Air L	13⅜	⅛	13⅜
Unit Corp	4¼	⅛	¼
Unit Fruit	50⅝	⅛	⅜
Unit G Im	24½	24	24
U S Rubber	33¼		
U S Smelt	35	34¾	35
U S Steel	23⅞	⅜	¾
U S Steel	23⅞	⅜	¾
Vanad Ste	19¼		
Warn Pic	11⅞	⅜	⅜
West P El	24⅛	24	24⅛
West Un A	16⅝	⅛	⅛
Wasting El	25⅝	24¾	25⅜
Woolworth	45⅜	45	45⅜
Worth Pum	14⅛		
Youngs ST	67	66¼	66⅝

Moyenne de la Bourse de Montréal

	30 banq.	10 util.	30 ind.	10 pap.	10 aurif.
Ferm. hier	28.42	73.1	125.4	314.71	67.23
Ferm. ant.	28.36	73.0	124.8	311.95	67.41
Sem. préc.	27.70	71.5	118.7	272.55	64.52
Mois préc.	27.37	71.5	115.6	273.56	64.15
Ann. préc.	26.34	75.7	130.1	361.31	58.11
Max. 1949	28.06	73.9	132.4	343.31	70.50
Min. 1949	27.09	70.6	109.3	251.34	60.17
Max. 1948	28.00	77.7	135.6	384.80	74.92
Min. 1948	26.03	70.7	108.0	290.25	56.43

B. C. Pulp & Paper Co., $1.75 par action privilégiée plus un acompte de $17.50 sur les arriérés, tous deux payables le 1er novembre aux actionnaires inscrits le 15 octobre.

HABITS NON RECLAMES faits sur mesures

Rég. $60 pour $32

GILETS Hollywood rég. 37.50 $22.95

HABITS neufs $19.95

PANTALONS $3.95 ET PLUS

GROS et DETAIL

211 est, Craig (face hôtel de ville)

"Hors-liste"

C. E. LESLIE & CO.

260 ouest, St-Jacques, Montréal

	Offre	Dem
Abenakis	3	5
Amal Kirk	5	6
Annameque	1½	2½
Baker Lake	1½	3
Batchelor		26
Bright R L	2	3
Bar Lan		14
BrMcDade	10	13
Carricona	1½	2½
Circle Yel	3	4
Claremont		17
Cons Chi	20	23
Cont. Cop	7	9
Col'biere	1½	2½
Courtm't		10
Cuyuni nv	35	45
De Santis	2	4
Dicken nv	65	69
Donrand		5
Dorbaska		4
Dumico	2	
Dunford	3	5
Duparquet	1	2
Gaymont		5
Glencona	5	6
Goldpac	10	15
Gord Lebel	1½	3
Granleduc	21	23
Greenlee	4½	6
Hu Pam	11	13
Insco	5	8
Kamiac	18	20
Kenbay	5	7
L Expanse	6	8
L Geneva	6	8
LaSalle	4	6
Lasidon	5	9
Lassie R L	4	6
Lavalle	2	3
Lloyd Ro		10
Major	4	5
Martin Brd	5	7
Marbenor	9	11
Metalcre	4	5
Nat Mala	53	56
Nw Augu	11	13
Nw Malar	3	5
Newport	2	4
Norbeau	80	90
Norcourt	3	5
Obaska L	10	12
Obalski	4½	5½
Obalski '45	13	15
Ont Nick	1	3
Open Cop	12	14
Pan Can		3
Pardnors		8
Pascalis	16	19
Payne	4½	6
Payore		3
Perah Man	8	10
Pinnacle	1	2
Presdor	2	3
Quejo	4	5
Rainville	6	9
Rand Mal	11	13
Randona	3½	4
Renfort	3	5
Scott Chib	5½	6½
Southvue		16
Sovereign	3	5
Starlight	3	4
Tran Duv		12
Trédeni		11
Vauze Duf	6	8
Wendell		20
Young Da	19	22

Lisez les ANNONCES CLASSÉES pour vos aubaines quotidiennes

GRavelle 3551 — GRavelle 3551

Propriétés à vendre

MAISON NEUVE DETACHEE

9,500 COMPTANT

7,500.00 d'hypothèque à 2 pour cent d'intérêt. Dimensions 27 x 42 pieds. Terrain 50 x 126 pieds. Deux étages de 6 appts chacun, bas libre, haut loué à 90.00 par mois. Chauffage central avec radiateurs, eau chaude à l'année, cave 8 pieds hauteur, électricité 220 volts.

10549 LAVERDURE, AHUNTSIC CRESCENT 2011 146-3

A AHUNTSIC ET DANS LE NORD

Pour faire la demande : IMMEUBLE BURKE DUpont 5090. 126-25

Propriété de campagne à vendre

CHANCE UNIQUE

VIEILLE MAISON DE PIERRE 7 PIECES, AUTRES BATISSES, TERRAIN 100 x 239, BORD DE RIVIERE DES MILLE ILES, EST DE ST-EUSTACHE A TERRASSE REMI, GRANDS PEUPLIERS, ELECTRICITE, SERVICE D'AUTOBUS.

FI. 3246 — PTE-CLAIRE 4141 après 6 heures, soir seulement 144-3

BOUCHERVILLE

Au bord de l'eau, cottage 7 pièces. 2 chambres bain, 4 chambres coucher, grand vivoir, salle à dîner, cuisine moderne avec plancher tuile d'asphalte, cave cimentée, chauffage à eau chaude, à l'huile, réservoir électrique, stores vénitiens, terrain 183 x 50. Paysage gros sapins, arbustes, pommiers, fleurs, etc. Aubaine. Boucherville 479. CH. 7225. 145-3

Accessoires de jardins

Terre noire spécialement engraissée pour jardins et pelouses. $3.00 voyage simple, $5.00 voyage double. EL: 1177. Service rapide 143-6

Agents — Vendeurs

ATTENTION

Avons besoin de plusieurs bons vendeurs et vendeuses pour Montréal et la province. Vous pouvez tous vous faire un très gros revenu en vendant la fameuse vaisselle incassable Tupper Poly-T. Vente à domicile et démonstration. Temps plein ou partiel. Très grosse commission ainsi que bas prix. S'adresser RONALD ENRG., 2116 Frontenac. Distributeur autorisé pour tout le Canada. 150-3

Camions à vendre

ETES-VOUS A LA RECHERCHE D'UN CAMION

CAMIONS "FORD" 1949, ½ TONNE, 1 TONNE, 2 TONNES ET 3 TONNES LIVRAISON IMMEDIATE.

CONDITIONS DE PAIEMENTS FACILES, 24 MOIS POUR PAYER. VOYEZ-LES CHEZ

Page & Fils Ltée

Dépositaire "Ford"

3350 WELLINGTON — VERDUN

WE. 7341

OUVERT TOUS LES SOIRS EXCEPTE LE SAMEDI

Commerce à vendre

BISCUITERIE ULTRA MODERNE, située rue Notre-Dame, près chemin Côte-St-Paul. Poste très achalandé bon chiffre d'affaires. Long bail. Loyer 50.00. Aubaine à 7,500.00. Vaut la peine d'être vu. Cause autres intérêts. Information WI. 8905.

Construction

Bardeaux d'asphaltes et lambris. Bois de constructions, bardeaux, lambris et toitures en papier. Nous envoyons notre liste de prix. Téléphonez à DO. 3509.

DAVID W. ARMSTRONG DEPT. C

129 ave Van Horne Montréal 14 149-6

Ecole de métier

APPRENEZ A CONDUIRE

En quelques leçons. Auto double conduite. 25 ans au service du public. Ecole Fédérale, 1621, rue St-Denis. BE. 2881. 50-25

APPRENEZ L'ELECTRICITE

Le génie de la radio. Apprenez d'une manière pratique sur moteurs, générateurs montage d'armature, etc. Plusieurs de nos élèves ont maintenant positions payantes. Canadian School of Electricity, 282 ouest, rue Ontario. 110-12

Machinerie et outillage

MALAXEURS

Avec ou sans cylindre-enveloppe (steam jacket). Plusieurs en très bon état. Jaffe Machinery Exchange, HA. 3982. 1410, rue Stanley. 149-2

Manufacture

Un ou deux étages à louer. Occupation immédiate, environ 3,000 pieds carrés chacun, pour petite manufacture, salle de démonstration, ou pour la vente en gros, etc., gicleur automatique, site idéal, conditions favorables pour l'expédition par l'arrière. S'adresser à 3½ ouest, rue Craig, PL. 5573, entre 9 a.m. et 6 p.m. 149-3

Médecin

DOCTEUR ALFRED ADAM

Spécialité RHUMATISME DESINTOXICATION

6780, rue St-Denis — CR. 3958 12-jno

Occasions d'affaires

MANUFACTURIERS

Emplacement commercial et central coin Rachel et Frontenac. Bâtisse 60 x 25 avec système chauffage, eau chaude, terrain 133 x 80 pieds. Prix 18,000. S'adresser à 4270 Frontenac. FR. 5612. 149-3

Appelez un Spécialiste

Rembourrage

A BAS PRIX, matelas ressorts, studios, chesterfields réparés, estimation gratuite à domicile CA. 7851. Soir GR. 1207. 188-IJ.N.O.

Annoncez dans "Le Canada"

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 321 ouest, rue Notre-Dame

Ventes	Stocks	Ouv	Haut	Bas	Dern. Vente	Année Haut	Année Bas
150	Abitibi Pou.	16	....	....	....	17½	9¾
10	Acadia p. 5% C. 101					102¾	99½
945	Algoma S. C. Ltd	49	49½	48½	49⅝	56	30
25	Aluminium Ltd	83	....	....	....	81¾	41
50	Asbestos Co. Ltd	23½	....	....	....	26¼	21
5	Bathurst P. F. A	21	....	....	....	23	17½
1218	Bell Telephone	42¾	43	42¾	43	43⅝	36¾
2994	Brazilian T.L.P.	18⅝	....	18⅝	....	21¾	17⅜
145	B.A. Oil	35⅝	35½	35⅝	35½	35⅝	32
775	B.C. Forest Pr.	36	....	....	....	3	2½
25	Brit. Co. Pow. B	37	....	....	....	38⅝	34⅝
751	Build. Pr. Ltd	34½	35	34½	35	35½	37
100	Burrard Dry D. A	7½	....	....	....	8	67
1331	Can. Cement	35½	....	....	....	36¼	21½
640	Can. Steamship	13½	....	....	....	15½	12
847	Can. Brew.	23⅜	....	23½	23¾	23⅞	18⅛
150	Can. Bronze	22⅝	....	....	....	23½	18
75	Can. Car & F.	12	....	....	....	14½	9½
100	Do Pr "A"	14⅜	....	....	....	17	13
75	Can. Celanese	22	....	21⅝	....	23¼	19
100	Can. Ind. Alc. A	9½	....	....	....	11¾	8½
25	Can. Loc. New	28	....	....	....	36½	24
25	Can. Oil Co.	13½	....	....	....	15	12
730	Can. Pac. Ry	15⅝	15⅝	15⅝	15⅝	17½	11⅝
50	Cockshutt Plow	13	....	....	....	14⅜	11
125	Cons. M. & Sm.	102½	....	102	102½	122⅞	81
50	Cons. Glass	34½	....	....	....	30	30
75	Crown-C. & S. C.	38	....	....	....	38	35
125	Dist. Seag.	18½	....	....	....	19¾	14⅝
395	Dom. Bridge	39½	....	39	....	39	31½
50	Dom. Glass	44	....	....	....	44	35¾
50	Dom. S. & C. B	16	16¼	16	16¼		
56	Dom. Stores	30	....	....	....	30	19½
1005	Dom. Textile	10⅛	....	10¼	10⅛	12	10⅛
3	East Koot. Po.	100	....	....	....	200	100
30	Fam. Players C.	14½	....	....	....	15¾	13½
50	Foundation Co.	29	....	28½	....	30	24
200	Fraser C. & F. L.	36	....	....	....	....	....
100	Gatineau P. Co.	17¾	....	....	....	17⅝	15
A 130	Do 5% pr.	103½	....	....	....	106	100¼
50	Gen. Steel W.	16⅝	....	....	....	17½	13
100	Gypsum L. & A.	15⅝	....	....	....	17	14½
100	Ham. Bridge Co.	8⅜	....	....	....	10⅝	8
35	Hud. B. M. & S.	45⅝	....	45	....	46¾	38½
150	Imp. Oil	18⅜	....	....	....	19½	16½
155	Imp. Tob. pr. 4%	25½	....	....	....	25¾	24¾
100	Ind. Acc. "A"	25¾	....	....	....	26	19½
75	Int. Bronse	6	....	....	....	8¾	4¾
50	Int. Br. pr. 6%	16⅜	....	....	....	22	15¾
610	Int. Nickel	33	....	....	....	36	29
1135	Int. Paper	63	63½	62⅝	....	64¾	44
315	Int. Pet. Co. Ltd	8	....	....	....	12⅞	7
100	Int. Util.	17	....	....	....	17	13½
60	Lake of the W.	20	....	....	....	20	23½
385	Massey-Harris	20½	....	....	....	22½	15½
10	McColl-Front.	12½	....	....	....	15	10½
25	Molson Bre. Ltd	40¼	....	....	....	41	33
105	Mont. Loc.	18	18¼	18	18¼	23½	17½
100	Nat. Brew.	39⅝	....	....	....	40	34½
25	Nat. Brew. pr.	43½	....	....	....	43	40
25	Nat. Steel Car	30½	....	....	....	23½	18½

Ventes	Stocks	Ouv	Haut	Bas	Dern. Clôt.	Année Haut	Année Bas
681	Noranda W. W.	59½	60	59¾	60	60	49
65	Ogilvie	33	....	....	....	33½	30
25	Ont. Steel	25	....	....	....	25	18
120	Powell River	39½	40	39½	39¾	42¾	34½
75	Pow. Corp. of C.	14½	....	....	....	16¾	12½
195	Price Bros.	54½	55	54½	55	60	45½
5	Quebec Power	17	....	....	....	17½	16
40	Rolland Paper	62	....	....	....	9½	6¼
5880	Royalite Oil	795	825	795	820	825	590
100	St. Law. Corp.	82	....	....	....	10	4
25	Do pr. "A"	22	....	....	....	22½	17
55	Do 2nd pr.	13⅜	....	....	....	14¾	9
300	St. L. F. 1er pr.	80	....	....	....	86	70¾
150	Do 2nd pr.	47	....	....	....	48	34¼
820	Shawinigan	34½	....	....	....	35½	23½
255	Shawinigan pr.	48	....	47¾	48	48¾	45¾
15	Sher. Williams	18	....	....	....	25	15
405	Sicks Brew.	19¼	19¾	19¼	19¾	19¾	15½
25	Do U.T.	18½	....	....	....	18½	16
5	Simpsons p 4½%	96½	....	....	....	97½	94½
30	So. Can. Pow.	18	....	....	....	18½	17
150	Stand. Ch. Co. Ltd	9	....	87	....	9¼	5
376	Steel of Can.	85	86	85	86	86½	78¾
10	Steel of Can. pr.	84½	....	....	....	85¾	80
50	United Steel	6¼	....	....	....	7½	5¼
650	Walker-G. & W.	30¾	....	....	....	30¾	24
25	Wst. Groc. Ltd	24	....	....	....	25	22
190	Winn. Elect.	32	32½	32	32½	37	27
10	Zellers	47½	....	....	....	47½	39
	BANQUES						
5	Commerce	34½	....	....	....	34½	32½
26	Montréal	36¼	....	....	....	36½	35
1736	Royale	35¼	35⅝	35¼	35⅝	36½	34½
25	Toronto	37½	....	....	....	37½	35¾

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par GAVARD & HART, 276 ouest, rue Saint-Jacques

Ventes	Stocks	Ouv	Haut	Bas	Vente	Année Haut	Année Bas
1340	Acbe Glove	8¾	9	8½	....	15	7
620	Atlas Steel	8¼	....	8⅛	8¼	12⅝	7⅝
250	Brew & Dist Van	14¼	....	....	....	15	13
160	B C Pulp & Pap	155	....	....	....	160	151
100	Brown com	3	....	....	....	4	3
500	Can Dredge & Dk	20¼	21¼	20¼	21¼	28½	20
120	Can Gen Invest	16¼	....	....	....	17¼	15¼
560	Can West Lumb	3	....	....	....	4	3
10	Cassidy's priv	11	....	....	....	12	10
25	Catelli	37½	....	....	....	37½	30
165	Claude Neon	32	....	....	....	100	32
250	Cons Bakeries	10½	....	....	....	12	7¾
1110	Cons Paper	17½	17¾	17⅜	17⅝	18¾	13½
50	David B	8½	....	....	....	8½	8
125	Dom Eng Works	46	....	....	....	46	42
40	Dom Oilcloth	40	....	....	....	40½	36½
110	Dom Woollens	10½	....	....	....	20½	13½
700	Alum of Am.	49½	49	49½	....	49¼	....
100	Alum. Ltd	46½	46½	46½	....	46	....
600	A. N. Gas	27½	27½	27½	....	27¾	....
4400	Am. Maraca.	4¼	4	4⅛	....	3⅞	....
3500	Am. Super	⅜	⅜	⅜	....	⅜	....
400	Brazilian	16½	16½	16½	....	16	....
2600	Can Marconi	1⅝	1⅝	1⅝	....	1⅝	....
6800	Cities Serv.	56½	55½	56	....	55½	....
100	Club Alum	4	4	4	....	4	....
400	Col. Air	5⅛	5	5⅛	....	4⅞	....
1300	Col. F & I Wi	1	⅜	1	....	1	....
100	Con Gas Belt	66	66	66	....	66	....
1500	Coseden Pet	6¼	6¼	6¼	....	6¼	....
1800	Creole Pete	38	34½	34⅝	....	34½	....
100	Dosco B	14	14	14	....	13½	....
8500	Eld & Sha	17⅜	17⅜	17⅜	....	17½	....
200	Ford of C A	21½	21½	21½	....	21¾	....
300	Ford Ltd	5⅛	5⅛	5⅛	....	5⅛	....
600	Glen Alden	18	18	18	....	17¾	....
100	Hollinger	8¾	8¾	8¾	....	8¾	....
300	Humble Oil	77½	77½	77½	....	77¼	....
400	Imp. Oil	16⅛	16	16	....	16	....
200	Int. Petrol	7	7	7	....	7¼	....
37500	Kaiser-Frazer	4⅛	3½	4⅛	....	3¾	....
1100	M.S.P.B. VTC	9⅜	9½	9¾	....	9¼	....
100	N. Rub. Ma	7½	7⅛	7½	....	7⅜	....
600	N.J. Zinc	87¼	87	87¼	....	87⅜	....
24500	Niag. Hud.	14	13¾	14	....	13½	....
23500	Panco. VT	3⅜	3¼	3⅜	....	3⅜	....
900	Pantepec	7⅜	7⅛	7⅜	....	7⅛	....
4100	Pennroad	8⅝	8¼	8⅜	....	8¼	....
500	S.O. of Ken.	34⅜	34½	34½	....	34⅜	....
800	Technicolor	14¼	14¼	14¼	....	14¼	....
8500	U.N. Light	32	31½	31⅝	....	31¾	....
8500	U. N. Light	32	31½	31⅝	31¾	31¾	....
1000	Wright-Harg.	2	2	2	2	2	....

Ventes totales: Aujourd'hui: 330,000 actions Hier: 330,000 actions.

Ventes	Stocks	Ouv	Haut	Bas	Vente	Année Haut	Année Bas
725	Federal Grain A	10	....	9½	....	9⅝	5¼
10	Do priv	100	....	....	....	120	99
25	Maple Leaf Mill	18	....	....	....	11	8
700	Fleet	138	....	140	....	250	125
525	Ford Can A	24¾	....	....	....	26	20¾
30	Great Lke Paper	13⅝	....	....	....	16	8¼
100	Lowney	14	....	....	....	16¼	13½
280	MacLaren P & P	33	....	....	....	39½	32
50	Moore Corp	72½	....	....	....	73½	65
50	Orange Crush	5¾	....	....	....	7	4
200	Quebec Pulp priv	22⅜	....	....	....	24	12½
2169	South Mount Inv	44	....	....	....	46	41
500	Trans Television	35	....	....	....	165	35
	MINES						
6000	Anacon	34	35	34	35	65	17¾
12500	Boupan	8¼	8½	8	8½	25	5
2500	Ascot	87	....	86	....	65	53
1500	Base Metals	33	....	....	....	65	20½
1000	Bob's Lake	6	....	....	....	9½	4
18500	Candego	13½	18	13½	14½	....	....
1000	Cons Cen Cadillac	5	....	....	....	16	3½
160	Dome	18⅞	....	....	....	22	16
900	East Sullivan	320	....	310	....	345	185
1500	Eldona	80	....	....	....	78	42
2000	Porc Pen	4½	....	....	....	4	....
14000	Porc Reef	50	49	50	....	....	....
355	Pow Riv	40	....	....	....	....	....
4500	Pow Gol	110	98	100	....	....	....
2000	Do Yt	100	95	100	....	....	....
140	Pres Met	11⅞	....	....	....	....	....
700	Preston	170	167	170	....	....	....
1000	Pros Air	65	....	....	....	....	....
4600	Que Lab	33	32	33	....	....	....
500	Que Man	87	....	....	....	....	....
11100	Queenst	74	66	....	....	....	....
125	Quemont	16½	....	....	....	....	....
3500	Roche	9	....	....	....	....	.

Un comité parlementaire de l'énergie atomique à Ottawa

OTTAWA, 29. (Du correspondant parlementaire du "Canada") — Le gouvernement Saint-Laurent créera, au cours de la présente session, un comité parlementaire de l'énergie atomique.

Le t. h. C D. Howe, ministre du Commerce et de l'Industrie et celui qui a dirigé avec tant de succès jusqu'ici le rôle de premier plan que joue notre pays dans ce domaine, en a donné cet après-midi l'assurance formelle aux Communes.

"Le gouvernement," a-t-il dit, à la suite d'un bref débat où des membres des trois partis de l'opposition et un indépendant ont demandé avec plus d'insistence que jamais la création de ce comité, "n'est pas du tout opposé à vos demandes. Il est prêt à collaborer avec tous les partis en Chambre pour organiser ce comité, lorsqu'il conviendra de le faire, au cours de la session actuelle."

Avant que M. Howe ne fasse cette déclaration, M. Howard Green, conservateur progressiste de Vancouver-Quadra, avait, une fois de plus, souligné que le congrès des Etats-Unis a déjà depuis assez longtemps un comité de l'énergie atomique et qu'il y a quelques semaines seulement il a envoyé deux de ses représentants au Canada, qui sont allés visiter notre usine de Chalk River.

"Je crois, avait ajouté M. Green, que le problème de l'énergie atomique est l'un des plus graves que doivent affronter la nation canadienne et la Chambre des Communes".

M. M. J. Coldwell, leader de la C.C.F., avait prêté main-forte à M. Green.

Il avait dit: "Je ne suggère évidemment pas que l'on confie à ce comité les secrets dont on dispose. Je crois, toutefois, que le Parlement et le pays devraient savoir ce que le Canada accomplit au sujet du développement et de l'utilisation de l'énergie atomique.

Parce qu'il est nécessaire que l'opinion publique appuie le gouvernement dans le désir qu'il a de placer l'énergie atomique sous un contrôle international, j'affirme que le Parlement doit d'abord être tenu au courant des faits et que par lui le peuple le soit aussi."

M. Solon Low, leader du crédit social, et le député indépendant de Comox-Alberni, ont exprimé des opinions analogues avant que M. Howe ne fasse la déclaration qui mit fin à la discussion.

Presque tous les Canadiens ont des radios

OTTAWA, 29 (Du correspondant parlementaire du "Canada") — Si la musique, comme on dit, adoucit les moeurs, le Canada est une nation aimée des dieux.

Le Bureau Fédéral de la Statistique a, en effet, révélé ici cet après-midi, que 94 p.c. des familles canadiennes possèdent des radios. C'est là, à n'en pas douter, un gage certain d'harmonie.

Le Bureau a aussi publié d'autres chiffres dignes d'intérêts.

Savait-on, par exemple, que plus de la moitié des Canadiens emploient encore le bois et le charbon pour la cuisson; que le gaz d'éclairage ne vient qu'au second rang et que ceux qui font la cuisine à l'électricité, des favorisés du sort, n'arrivent qu'en troisième place ?

Les deux tiers de nos ménages ont des lessiveuses, presque toutes électriques, et un peu moins du tiers des refrigérateurs mécaniques.

C'est en Ontario évidemment que le poêle électrique a le plus de faveur : 400,000 familles l'y utilisent. 380,000 familles s'y contentent du gaz et 360,000 du bois et du charbon.

Québec, la province du pays la plus riche en ressources hydrauliques, ne permit qu'à 70,000 de ses ménages de cuire à l'électricité. 262,000 autres usent du gaz. Et la grosse majorité de 424,000 en sont encore au bois et au charbon.

C'est aussi l'Ontario qui a le plus de lessiveuses électriques ; 823,000, contre 552,000 dans le Québec qui réussit tout de même à garder le second rang. Il reste 54,000 lessiveuses à bras dans le Québec et 49,000 en Ontario.

L'Ontario, à lui seul, accapare plus de la moitié des régrigérateurs que l'on trouve dans tout le pays : 498,000 contre 223,000 dans le Québec.

L'Ontario tient encore, et de loin, la tête dans le domaine des balayeuses mécaniques. Il en a 516,000 et Québec 220,000 mille et la Colombie-Britannique dame le pion à Québec qui est au troisième rang.

212,000 familles canadiennes n'ont pas la radio. C'est en Ontario et en Saskatchewan qu'on en a le plus. 303,000 ménages du pays ont deux appareils et 56,000 plus de deux.

Réception en l'honneur du maire Horace Boivin

GRANBY, Qué., (C.P.) — Une parade et une réception ont été organisées pour accueillir le maire Horace Boivin, dimanche prochain, à son retour d'un voyage de trois semaines en Europe et de l'assemblée annuelle de l'Union des municipalités à bord d'un navire dans le district de Saguenay.

Inauguration de la campagne de pommes du Kiwanis St-Laurent

De nombreux Kiwaniens se sont rendus hier matin aux bureaux du maire pour inaugurer traditionnellement la campagne annuelle de pommes du Kiwanis-Saint-Laurent. M. Marcel Lafaille, pro-maire en l'absence de M. Houde, retenu à Ottawa, a donné le premier sa contribution aux fonds de ce club social. Au premier plan, le jeune Pierre L'Espérance, sa soeur Micheline et M. Marcel Lafaille qui achète la première pomme du petit Pierre Payette. Les autres participants sont, de gauche à droite: MM. Jean-J. Patenaude, secrétaire honoraire du Kiwanis, le Dr A. Archambault, Léon Trudeau, Zotique L'Espérance, président de la vente par les rues, Justin Payette, président de la campagne des pommes, Mme Zotique L'Espérance, Maurice Légaré, Me Philippe Ferland, Paul Lambert, Jean Barrette, Mme Justin Payette, Paul Ouimet, Achille Racicot, président du club Kiwanis-Saint-Laurent, Noël Parent, ancien président du club, Roger Dame et Albert Goupil. Le club Kiwanis compte vendre plus de 20,000 caisses de pommes cette année.
(Photo "Le Canada", par Robitaille)

Le tourisme toujours actif à Montréal; nos grands hôtels manquent de chambres

C'est encore par centaines que les gérants d'hôtels doivent actuellement éconduire les gens, à cause de la prolongation inusitée de la saison estivale et de l'abondance des touristes.

L'un de nos plus gros hôtels de l'ouest de la ville a dû, pour accommoder les touristes, briser ses suites et aménager en chambres improvisées les anti-chambres et les boudoirs où on a installé des lits provisoires. Le préposé à l'enregistrement des clients d'un autre hôtel a dû en remercier une centaine un même soir. Les maisons de touristes sont donc remplies à pleine capacité.

D'ordinaire, assurent les autorités du Tourisme, la saison estivale prend fin avec la Fête du Travail. A partir de ce moment, les touristes prennent habituellement la route du retour vers le sud et les hôteliers de la métropole s'organisent pour les multiples réceptions en congrès.

Cette année, la Fête du Travail s'est passée et, depuis, les visiteurs ne cessent encore d'affluer en ville. On est d'avance assuré qu'à la fin de cette fièvre imprévue, Montréal aura connu sa meilleure saison du tourisme, ainsi que la plus grosse de toutes.

Un des personnages les plus en vue du département du Tourisme assure que la cause de cette prolongation de la période estivale n'est pas dûe en premier lieu à la dévaluation du dollar canadien. Selon lui, il est assez probable que les Américains déjà au pays avant cette date en ont joui depuis; peut-être même certains d'entre eux en ont-ils profité pour allonger leur séjour, mais on ne pourra pas apprécier avant la prochaine saison des vacances dans quelle mesure cet avantage pour les Américains de 0.10 dans le de ment de la ville par les touristes à ce moment de l'année.

La dévaluation de l'argent canadien est la même partout au pays. Pourtant, c'est à Montréal que sans aucun doute les Américains sont en plus grand nombre. En dépit de la pluie d'hier, les autobus observatoires étaient bondés, témoignant de l'intérêt toujours croissant que prennent nos voisins à visiter les coins les plus vivants de la cité, comme l'Oratoire et le rond-point d'observation de la montagne. Les voitures américaines venant de tous les Etats sont très nombreuses en ville.

Le Bureau montréalais du Tourisme et des Congrès s'évertue à trouver des améliorations dans le système des échanges pour promouvoir une saison touristique sans précédent cet hiver. Les méninges font double tour pour trouver une solution favorable au tourisme du côté des taux de transport, comme, par exemple, l'achat des billets au Canada pour éviter aux Américains de verser le 15 p.c. de taxe américaine sur le prix des billets.

Le gérant du Bureau dit qu'on a fait plus de publicité touristique cette année que par le passé et que les résultats enregistrés à date démontrent l'efficacité du système. On pense que les congressistes américains viendront plus nombreux que jamais cet hiver, vu la dévaluation du dollar canadien. Les réservations se font présentement déjà pour les congrès à venir en 1952 et 1953.

Le sort de Marcel Marcotte

Marcel Marcotte, condamné à mort en deux reprises pour le meurtre de son meilleur ami, Marcel Boileau, en février 1947 et qui interjetait appel des deux sentences connaitra son sort aujourd'hui. La Cour d'appel doit rendre son arrêt, après plusieurs mois de délibérations.

Lors du dernier appel Me Henri-Masson Loranger, c.r., représentait le ministère public. Mes Valmore Bienvenue, c.r., Lucien Béliveau, c.r. et Urbain Simoneau représentaient Marcotte.

Agrandira-t-on les quartiers des fonctionnaires municipaux?

Il se peut que le conseil municipal de Montréal soit appelé à décider s'il y a lieu de créer un comité d'étude qui aurait mission de recommander quels travaux il importe d'entreprendre pour agrandir les quartiers mis à la disposition des employés municipaux.

Toujours d'après le même personnage qui parlait hier de la possibilité de créer un tel comité, on se demanderait présentement, en certains milieux, s'il y a lieu d'agrandir l'annexe de l'hôtel de ville ou de construire un édifice de peut-être dix ou quinze étages, tout à côté de l'hôtel de ville, plus précisément sur l'emplacement situé à l'est du palais municipal en bordure de la rue Notre-Dame.

On rappelle incidemment que "Le Canada" a publié, en manchette, il y a plusieurs années, qu'il était possible qu'une annexe d'importance soit construite immédiatement à l'est de l'hôtel de ville actuel, à l'angle sud-ouest de la rue Notre-Dame et de la rue Gosford. On mentionnait notamment alors que des personnages prévoyaient déjà que l'on pourrait relier cette deuxième annexe à l'hôtel de ville par une passerelle, au-dessus de la rue Gosford, passerelle dont l'architecture cadrerait avec les deux édifices.

Il en est qui avaient alors nié qu'un tel projet ait été discuté à l'hôtel de ville.

S'il ne l'a jamais été, il est sûr qu'il vient de l'être.

A l'hôtel de ville

Sentences Montpetit sur les griefs des fonctionnaires

Il est présentement fort question, chez les fonctionnaires, à l'hôtel de ville, des sentences que vient de rendre le tribunal d'arbitrage Montpetit disposant des nombreux griefs individuels et collectifs qui lui ont été référés.

(On se souvient que le même tribunal Montpetit a soumis en avril dernier un premier rapport concernant les augmentations de salaires demandées par le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal).

Le deuxième rapport récemment adressé au ministre du Travail de la province qui avait institué le tribunal pour régler le différend survenu entre la Cité et le Syndicat, deuxième rapport intéressant directement quelque cent soixante fonctionnaires ayant formulé des griefs, commençait hier à être l'objet de commentaires discrets dans maints services municipaux. Il y a évidemment des heureux des moins heureux, puis des déçus.

Raisons des décisions

Ceux qui ont pu jusqu'ici prendre connaissance de ce deuxième rapport savent maintenant les raisons des décisions prises par le tribunal au sujet d'objections formulées par les procureurs des deux parties en cause.

Dix personnes ou moins

Tout d'abord, le tribunal explique qu'il n'a pas accepté la prétention des procureurs de la Cité — dans leur mémoire — à l'effet que le tribunal ne pouvait décider d'aucun grief qui n'affectait pas au moins dix personnes. "Nous ne pouvons pas admettre cette prétention même après la passation de la loi dite "Loi concernant les corporations municipales et scolaires et leurs employés". Dans notre opinion, cette loi n'a pas modifié sur ce point la juridiction que les parties ont voulu donner à notre tribunal d'après la convention existante.

Le comité paritaire

On note aussi particulièrement, dans le rapport, que "la majorité du tribunal renvoie aussi l'objection de la Cité sur les griefs "déclinés" par le Comité paritaire".

"Après mûre réflexion, le président (Me André Montpetit) et monsieur Picard (Gérard) en sont venus à la conclusion que le Comité paritaire a employé une formule peu heureuse mais qui laisse un doute sérieux sur l'attitude réelle qu'il a entendu prendre. Dans les circonstances, et plutôt que de tenir encore en suspens et sans solution des griefs dont certains sont déjà vieux de plusieurs années, ils croient plus raisonnable et équitable de disposer de tous les cas soumis une fois pour toutes".

"Mérite" pas assez étudié

Et le rapport ajoute : "Dans l'opinion de la majorité du tribunal (Me C.-A. Sylvestre dissident), un grief décliné n'est pas un grief réglé, surtout si on tient compte des principes généraux que ce même Comité paritaire a adoptés à ses séances des 3, 8 et 9 juillet 1947. De plus, dans l'opinion de la majorité du tribunal, un examen attentif des dossiers du Comité paritaire indique que ledit Comité, dans la très grande majorité des cas, n'a pas étudié le mérite même de tels griefs.

Délais d'avis de griefs

(M. Picard dissident)

Le tribunal accepte par ailleurs une objection des procureurs de la Cité dans le cas des délais d'avis de griefs au Camité paritaire. "Dans notre opinion, le septième paragraphe de l'article 21 de la convention est clair et précis, et ne souffre aucune interprétation autre que celle donnée par les procureurs de la Cité dans leur mémoire. Dans quelques cas le président du tribunal, tout en rejetant le grief pour la susdite raison, a jugé à propos de faire des recommandations. Le président espère sincèrement que la Cité voudra accéder aux dites recommandations."

Réception en l'honneur de la Chambre de Commerce du Canada

Les délégués au congrès annuel national de la Chambre de Commerce du Canada seront, le vingt-cinq octobre prochain, l'objet d'une réception officielle à l'hôtel de ville de Montréal, par suite d'une décision prise par les commissaires municipaux.

Le "Train de l'avenir" fait une entrée triomphale à Montréal

Le train de l'avenir traverse la ville. A une allure ralentie, la magnifique création de General Motors traverse la cour de triage Turcot avant d'entrer en Gare Centrale. Partout la réaction est spontanée. Au passage du train toute la vie s'arrête. On a devant les yeux des scènes de vie suspendue en plein vol.

Dès que le train a passé Montréal-Ouest, cette immobilité est frappante. On voit un garçon livreur qui s'arrête avec une boite énorme dans les bras. Il reste au milieu d'un escalier, la tête dans le dos, jusqu'à ce que le train ait disparu. Des écoliers qui jouaient à la balle s'arrêtent sans tenir compte des points comptés et la balle passe sous le nez du frappeur qui admire, bouche-bée, le modernisme du train. Une ménagère qui étendait sa lessive s'immobilise, les bras encore en croix, pendant que le drap qu'elle tient dégoutte à ses pieds. Son mari qui sortait du hangar avec une pelleté de charbon s'arrête aussi, sans s'apercevoir que des morceaux de charbon tombent dans la corbeille de linge immaculé.

Lorsque le train est passé la vie reprend. Les automobilistes regardent où ils vont, les écoliers courent à la clôture pour voir cette merveille de plus près, la ménagère court avertir Mme Chose, sa voisine, de venir voir aussi, pendant que le spectacle se continue un peu plus loin.

Vision saisissante

Le Train de l'Avenir GM, comme on l'appelle, présente en effet un spectacle impressionnant. Orné d'une large bande d'aluminium sur le côté, le reste peint en bleu, d'un roulement stable et silencieux, il frappe d'une façon saisissante. Ce qui le distingue des autres trains Diésel, c'est le système Astra-Dome, sorte de cage surélevée recouverte de vitres bleues où s'assoient les voyageurs. Ce solarium permet une vue unique du paysage, dans un décor luxueux.

Le train de la General Motors est un train ultra-rapide. Tiré par une locomotive diésel, le train peut dépasser les cent milles à l'heure. Sa vitesse n'est limitée que par le terrain et les règlements de sécurité. Les chars qui suivent sont les prototypes des trains de demain. On compte un wagon-parloir, un wagon-lit, un wagon-restaurant, un wagon d'observation. Chacun est le dernier cri en fait d'élégance sobre et distinguée.

Wagons indépendants

Chaque wagon est indépendant de la locomotive pour ce qui est de l'électricité, du chauffage, de la climatisation. Ainsi, dans le cours normal d'un voyage, il arrive qu'un wagon soit détaché et laissé sur une voie d'évitement. Les voyageurs sont quand même bien logés, à l'épreuve des intempéries extérieures.

En gare ou en cours de route le téléphone est à la diposition des voyageurs. Lorsque le train est en marche on se sert de radiotéléphonie. Chaque wagon a son système de radio.

L'Astra-Dômes

Le verre des Astra-Dômes est aussi solide que les plaques d'acier des côtés. Depuis son existence, le train a connu quelques aventures qui ont démontré la solidité de ce verre. Ainsi, à Détroit récemment, un garçonnet qui voulait vérifier la publicité faite autour du dôme de verre, laissa tomber une énorme pierre du haut d'un pont. La vitre extérieure se fissura dans tous les sens mais le verre intérieur ne fut même pas touché. Ce Thermopane est en effet composé de deux feuilles de verre hermétiquement scellées, ce qui rend le wagon à l'épreuve de toutes les conditions atmosphériques extérieures.

Le public est invité à se rendre compte par lui-même du luxe qui l'attend demain sur nos grandes lignes nationales. Le train de l'avenir restera à Montréal jusqu'à mardi. Il sera ouvert à l'inspection dès aujourd'hui, à la gare du Canadien National, angle des rues St-Antoine et des Inspecteurs, jusqu'à mardi prochain.

Y. J.

Programme chargé de M. Robert Schuman à Montréal, dimanche

OTTAWA, 29. (Du correspondant parlementaire du Canada). — C'est à bord d'un avion du gouvernement canadien et accompagné de l'hon. Paul Martin, ministre du bien-être et de la Santé, que M. Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères de France, quittera, samedi matin, l'aéroport La Guardia, de New-York, pour venir à Ottawa.

Pendant son séjour dans la capitale, M. Schuman rendra visite au t. h. Thibaudeau Rinfret, représentant du gouverneur général, à la Cour Suprême ; au t. h. Louis Saint-Laurent, à l'East Block, qui le recevra plus tard à déjeuner au nom du Gouvernement, au Country Club; au t. h. Mackenzie King, à Laurier House; au t. h. C.-D. Howe, ministre du Commerce et de l'Industrie ; à S. E. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa ; à l'université d'Ottawa, qui lui donnera un grade honorifique ; et à l'ambassade de France, où M. Hubert Guérin, le nouvel ambassadeur français recevra dans la soirée en son honneur.

Dans la maatinée de dimanche, M. Schuman se rendra à Québec. Il en partira à 3 h. 30 de l'après-midi pour arriver à Dorval à 4 h. 30. A Montréal, M. Schuman ira saluer S. E. Mgr Joseph Charbonneau à l'archevêché de Montréal; rencontrera le vice-recteur de l'Université de Montréal; visitera les collèges Stanislas et Marie-de-France, dinera à l'université McGill où il sera l'hôte de M. F. Cyril James et prononcera, dans la soirée, à l'hôtel Windsor, une causerie sur la politique étrangère de la France, sous les auspices de l'association des Nations-Unies et du comité France-Amérique.

Cette allocution sera radiodiffusée.

M. Schuman quittera Montréal lundi matin à 8 h.

De là il ira à Toronto et, de Toronto, il repartira pour New-York.

L'hon. E. Rinfret chez les jeunes libéraux le 11

L'hon. Edouard Rinfret, ministre des Postes du Canada, vient d'accepter de porter la parole à l'issue du diner qui aura lieu au Club de Réforme, à 6 h. 30, le 11 octobre prochain, apprend-on du secrétariat permanent de la Fédération des jeunes libéraux du Québec.

Ce diner, ajoute-t-on, fait partie du programme de la réunion générale de la Fédération des jeunes libéraux du Québec. Comme on l'a déjà annoncé, l'enregistrement et la formation des comités auront lieu dès le dix octobre, le soir, au Club de Réforme.

La réunion proprement dite durera toute la journée du onze octobre et se terminera au cours de la soirée par l'élection des officiers de ce groupement.

Ce ralliement groupera des jeunes libéraux de toutes les parties de la province et sera, semble-t-il, la plus grande manifestation politique organisée par les jeunes libéraux depuis plusieurs années.

Le secrétariat permanent de la Fédération est situé à 33 ouest, rue St-Jacques, à Montréal. Toute personne désirant obtenir de plus amples renseignements peut s'y adresser.

BANDES HERNIAIRES
SOUTIENS CHIRURGICAUX ET ATHLÉTIQUES
AJUSTEURS DES 2 SEXES
SALONS PRIVÉS
MARQUES CONNUES
BAS PRIX
PHARMACIE MONTREAL
LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL AU MONDE
CHS. DUQUETTE, pharmacien, propriétaire
JOUR ET NUIT SIGNALEZ HA. 7251

7 - 14 - 21 OCTOBRE
Montréal à Washington
$38.95
Comprenant transport, visites, hôtel
Albany, N.Y. $18.75
Comprenant transport, visites, hôtel
POUR INFORMATIONS:
VOYAGES HISTORIQUES
5302b, ave du Parc CA. 0793

Congé d'Action de Grâces
NEW-YORK
ATLANTIC CITY — PHILADELPHIE
Départ 7 oct. — Retour 12 oct.
$29.50 - $32.50 - $34.50 - $38.95
Comprenant transport, hôtel, réservations de clubs de nuit
Réservation d'hôtel à votre choix sans frais
Autobus spécial — Sièges réservés
Spécial : TOUR DE LA MAURICIE DU 7 AU 12 OCTOBRE
VOYAGES HISTORIQUES
5302b, ave du Parc CA. 0793

• STE-JUSTINE •
vous tend la main pour ses petits malades
DONNEZ GENEREUSEMENT

OUVERTS DE 9 H. 30 A 5 H. 30 SAMEDI COMPRIS

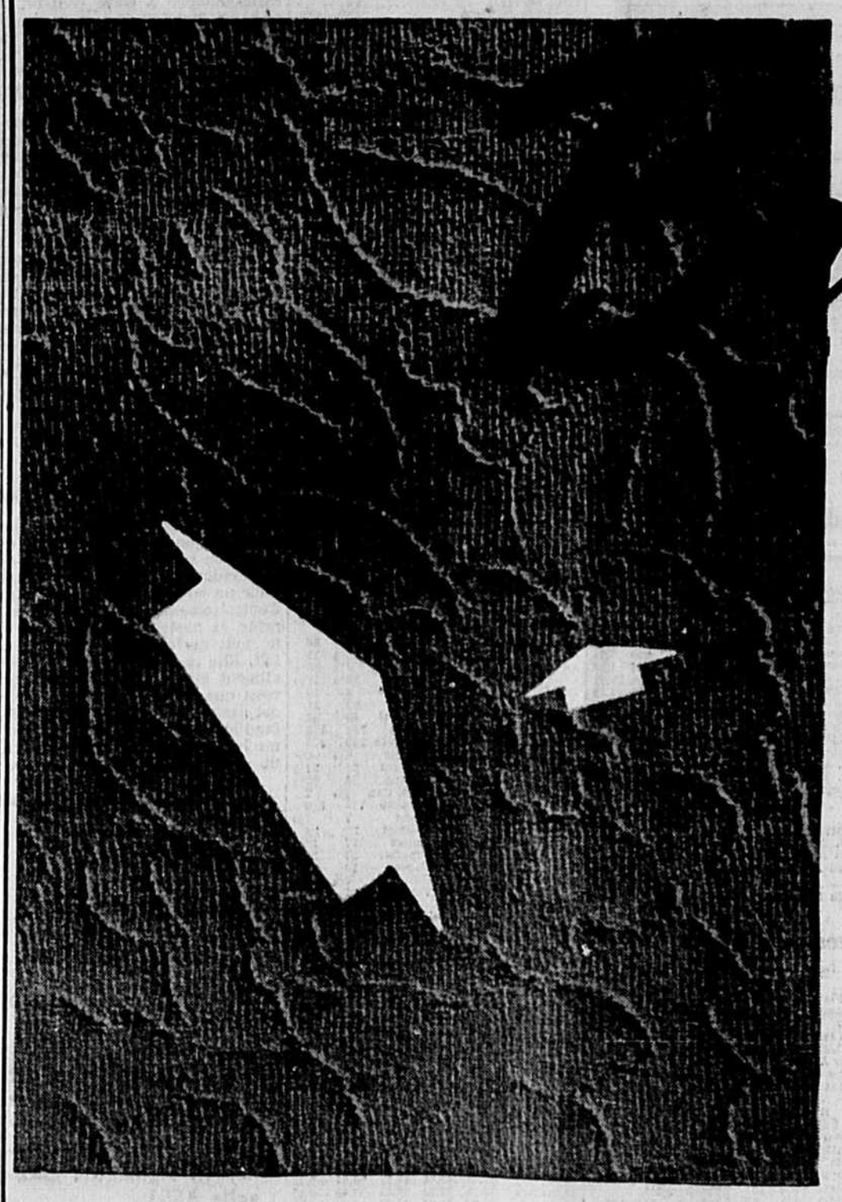

UN ASPECT MODERNE ET INVITANT QUI REHAUSSERA LE CHARME DE VOTRE INTERIEUR !

Broadloom...

Nouvelle importation chez DUPUIS

GRANDE VENTE... TAPIS DE MARQUE "WILTON"
Une qualité renommée pour son apparence luxueuse et sa longue durée !

MOTIF : dessin ciselé ton sur ton des plus attrayants

TEINTES : riches nuances pastelles de rose, bleu, vert, beige et turquoise

DIMENSIONS : deux largeurs pratiques 9 pieds et 12 pieds

DE PLUS :

Vous n'avez qu'à nous apporter vos mesures. Dans le cas d'un mesurage plutôt compliqué, nos experts se chargeront d'aller chez vous (limites de la ville) en faire la vérification.

PRIX SPECIAL "DUPUIS" AUJOURD'HUI ET SAMEDI SEULEMENT

La verge carrée 11.95

DUPUIS
cinquième
(De Montigny)

Dupuis Frères LIMITÉE
RAYMOND DUPUIS président A.-J. DUGAL v.-p. et ger. gén.